# COLLECTIF PAROLES

revue culturelle et politique haïtienne




**DANS LA DIASPORA : la difficulté d'être Haïtien**

**DUVALIER : hier, aujourd'hui, demain**

Numéro 1 — Septembre 1979

M. Labelle

# SOMMAIRE

**ÉDITEUR**
*Collectif Paroles, Inc.*
*Boîte postale 263,*
*Succursale LaSalle*
*LaSalle, P.Q., Canada*

**RÉDACTEUR EN CHEF**
*Claude Moïse*

**COMITÉ DE RÉDACTION**
*Yves Flavien*
*Cary Hector*
*Claude Moïse*
*Daniel Holly*
*Émile Ollivier*
*Henri Piquion*
*Pierre Simon*

**COLLABORATEURS**
*Gérard Baptiste*
*André Bellamy*
*Homer Dépas*
*Antoine Dodard*
*Marie-José Glémaud*
*Micheline Labelle*
*Serge Larose*
*Charles Manigat*
*Max Manigat*
*Charles Pierre-Jacques*
*Séverine Saget*
*Elder Thébaud*

**GRAPHISME/ ILLUSTRATION**
*Gérard Baptiste*
*Gérald A. Holly*

**COMPOSITION ET MONTAGE**
*Composition Solidaire*

**IMPRESSION**
*Payette & Simms inc.*

**ADMINISTRATION**
*Henri Piquion*

*Collectif Paroles, Inc.*
Boîte postale 263, Succursale LaSalle
LaSalle, P.Q., Canada

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
4e trimestre 1979

# ÉDITORIAL

## La prise de parole

Il n'y a pas longtemps l'on ne pouvait, comme dit le poète, se parler que par signe. Aujourd'hui, on peut dire qu'une des grandes révélations de la conjoncture en Haïti est la manifestation au grand jour des effets d'un long travail social patient et souterrain. Le silence, l'étouffement, le cri ont pris forme et sens. Ce que l'on taisait a poli sous la langue. Le Pays a pris la parole à haute et intelligible voix. Parole oblique mais assurément de moins en moins rampante et incantatoire.

Le Collectif Paroles, voilà quatre ans, regroupant un noyau de patriotes progressistes sur la base d'un ensemble d'idées-forces tirées de leur expérience variée du réel haïtien tant en Haïti que dans l'émigration des dernières années, s'était fixé un objectif de taille : renouveler les questions haïtiennes en mettant l'accent tant sur les combats à gagner contre la tyrannie politique et l'oppression sociale que sur les luttes à soutenir pour retrouver la dignité nationale en secouant le joug de la domination impérialiste en Haïti.

Nous avons commencé par la publication de livres qui procèdent d'un besoin de compréhension, d'interrogation, de dialogues, de confrontation entre témoins, de quête active de nouvelles pistes d'interventions sociale, politique et culturelle. Ce qui pouvait être considéré comme obsession d'intellectuels a pris, depuis, le visage d'une exigence communément ressentie dans de larges secteurs en Haïti et dans la diaspora : la nécessité de définir un nouveau projet de société qui procède d'une interrogation soutenue, rigoureuse, passionnée de tous les secteurs de l'activité nationale. Ainsi, ce projet ne saurait être défini une fois pour toute, dans la quiétude du cabinet de travail, hors du champ de lutte où les idées se heurtent et s'articulent à l'histoire qui se fait.

De là, la mise en oeuvre, aujourd'hui, d'une idée vieille au sein du *Collectif Paroles* : un organe d'expression régulier. Encore une autre revue? L'étonnement est de mise, si l'on se réfère à ce foisonnement de publications en provenance des formations politiques de l'émigration et du renouveau de la presse en Haïti.

Mais, à en juger par l'accueil fait à nos publications antérieures tant en Haïti qu'à l'extérieur, nous croyons avoir trouvé un créneau, une place disponible entre les espaces déjà occupés, pour viser et atteindre un triple objectif. D'abord, intervenir dans le débat national pour exprimer ou faciliter l'expression de préoccupations nouvelles

dans un style différent. Ensuite, développer une solidarité grandissante de tous ceux qui se reconnaissent dans cette nouvelle parole et veulent la matérialiser et enfin, chemin faisant, établir une jonction « contrète » avec tous ceux qui mènent la lutte pour la démocratisation véritable de la société haïtienne et postulent la remise en question des structures de blocage dans cette société.

Comme beaucoup d'Haïtiennes et d'Haïtiens, nous sommes marqués au fer rouge par cette époque où nous assistions, cassés et presqu'impuissants à la dégénérescence accélérée du pays, à sa mise en vente à rabais, à la zombification de notre peuple. Mais aujourd'hui, comme beaucoup de nos compatriotes, nous tendons l'oreille au bruit de fond d'un peuple en éveil pour reconquérir son droit à la vie, à la dignité, à la parole.

Encore une autre revue? Oui parce que nous recherchons une large mobilisation autour d'un ensemble d'idées-forces qui, en gagnant le corps social comme des virus, deviennent des facteurs de changement et promeuvent ce nouveau projet de société dont la définition réclame des contributions multiformes d'origines diverses et suscite un foisonnement d'idées et d'actions nouvelles autour de la « question haïtienne ».

Il n'est pas inutile de s'attarder quelque peu sur l'expression « la question haïtienne » utilisée ici de façon compacte. Elle renvoie, en fait, à une pluralité de questions dont l'articulation devrait être le fruit, répétons-le, d'un long travail, de surcroît soutenu et cumulatif.

C'est donc dire que du lieu où nous parlons, nous accorderons dans l'espace de cette revue, une attention spéciale aux questions conjoncturelles les plus pressantes : le combat quotidien du peuple pour la vie, la lutte pour les conquêtes démocratiques, la permanence duvaliériste, la présidence à vie, les échecs et les impuissances de l'opposition, l'essoufflement et l'émiettement de l'action patriotique, la réalité quotidiennement épaissie de l'émigration économique, etc... Nous ne négligerons pas, pour autant, les questions structurelles fondamentales : l'identification de la nature haïtienne, la place et la fonction de cette formation sociale haïtienne dans l'aire caraïbe et également les stratégies de transformations structurelles à court, moyen et long terme, historiquement à notre portée. Numéro après numéro, nous avancerons quelques énoncés et propositions sur les grands dossiers à l'ordre du jour : inflation, santé, éducation, travail, affaires sociales, etc... Nous ne traiterons pas, non plus, en parents pauvres, les questions dites super-structurelles : la recherche d'identité culturelle, l'autonomie, les déterminations et fonctions de la création littéraire et artistique, les rapports entre langues, loisirs, religions et pouvoir, etc...

Cette liste qui est loin d'être exhaustive, atteste de nos préoccupations. Ni coquetterie d'intellectuels au petit pied, ni arrogance de professionels ou de techniciens, ni fadaise de petits-bourgeois en mal d'existence, mais volonté de témoigner, de rendre compte, de voir, de sentir, de comprendre, d'informer objectivement. Il nous faut trouver cette « parole-clef » susceptible d'ouvrir les chemins de la libération nationale. Certes, le blocage duvaliériste est énorme. Il nous faut y faire face. Nous devons par delà cet obstacle, nous adresser aux femmes et aux hommes de notre pays, au grand jour. Nous croyons possible à partir de notre position d'intellectuel, de professionnel, de technicien, de patriote d'apporter notre contribution dans tous les domaines de la vie nationale où l'articulation de l'analyse concrète à des solutions concrètes ferait apparaître une claire vision d'une nouvelle société dynamisée, autonome, recourant à la participation de tous les citoyens.

Nous ne sommes pas une boîte aux lettres. Nous nous retrouverons certainement en désaccord, en opposition et même en affrontement avec des individus et des groupes mais nous nous engageons à respecter les règles du jeu du journalisme écrit. La vérification des sources, le droit de réplique, le respect des personnes, un espace pour la divergence sont les garanties que formellement nous promettons à nos lecteurs et collaborateurs.

Voici donc un numéro de départ. Il s'inscrit dans le sillage des remous actuels que connaît le pays : la « stagflation », une économie en pleine récession et une montée flamboyante des prix, des conquêtes démocratiques fragiles, la création des partis politiques, la censure et les protestations, le bouillonnement culturel. Il témoigne de l'état de la diaspora : tribulation des Haïtiens en République Dominicaine, en Martinique, en France, aux Bahamas, racisme et humiliation dans les Mégalopolis. Mais, sous les pavés, la plage. Une nouvelle volonté de rassemblement politique commence à émerger. Décemment, nous ne pouvons pas aborder de façon neuve cette question, sans référence à toute la toile de fond, le régime haïtien couronné par le gouvernement des Duvalier qui condamne actuellement le pays à tourner en rond, depuis vingt-deux ans, dans ses malheurs.

Encore une revue? Oui, mais l'oeuvre est fragile. Elle ne prendra racines et consistance que dans l'intérêt et le soutien que ceux auxquels elle s'adresse, en Haïti, dans la diaspora et dans le pays d'accueil, voudront bien lui accorder. C'est un numéro d'essai. Nous espérons beaucoup d'autres parce que nous voulons être présents pour célébrer les anniversaires de l'avenir et non plus seulement ceux du passé.

*Collectif Paroles*
*Août 1979*

# HAÏTI : COUP D'OEIL SUR LA CONJONCTURE

par YVES FLAVIEN

En Haïti, les derniers mois et surtout les récentes semaines ont été fertiles en événements significatifs sur la scène culturelle, sociale et politique. Evénements souvent déroutants dont il est difficile, du lieu où nous vivons, de saisir d'emblée les tenants et aboutissants. Mais puisque nous avons choisi de publier de l'étranger une revue qui colle le plus possible à la réalité haïtienne d'aujourd'hui dans sa complexité et dans sa mouvance, force nous est de tenter de produire un reflet aussi fidèle que possible de la dynamique culturelle, sociale et politique en oeuvre dans l'actualité nationale. C'est ce que, numéro par numéro, nous nous efforcerons de présenter sous cette rubrique.

A partir des informations que nous aurons butinées à toutes les sources accessibles, nous risquerons un commentaire de l'actualité haïtienne. Avec toute la prudence et la modestie que commande la distance. Avec toute la lucidité et la clairvoyance auxquelles nous pouvons atteindre. Avec, aussi, espérons-nous, le courage et l'audace que requiert le frayage d'une piste nouvelle pour la compréhension de la situation inédite de notre pays et pour une intervention efficace sur cette conjoncture dans le sens des intérêts des masses populaires. Parallèlement, et comme pour permettre à nos lecteurs de saisir sur le vif, en instantané, les remous et les moments forts de l'actualité haïtienne, nous reproduirons des textes de la presse haïtienne écrite et parlée; textes que nous choisirons parce que nous les aurons jugés particulièrement percutants, significatifs ou révélateurs de la réalité haïtienne telle qu'elle se présente aujourd'hui – pas nécessairement telle que nous aurions rêvé qu'elle fût.

Dans ce premier numéro, pour permettre à nos lecteurs de l'étranger de mieux se situer, ou se resituer, dans le contexte de la vie publique haïtienne, nous allons élargir le champ temporel et spatial de nos commentaires pour tenter de brosser à grands traits une esquisse vaguement panoramique de l'actualité des derniers mois.

## La presse indépendante

L'une des caractéristiques les plus frappantes de la conjoncture en Haïti est l'existence et le fonctionnement sous un pouvoir politique autocratique et ombrageux, d'une Presse Indépendante dynamique et vigoureuse.

Cette presse dont les premiers balbutiements remontent à 7-8 ans a réussi, à travers maints écueil et embûches, à se développer et à se consolider jusqu'à s'enraciner dans la vie nationale.

Dans ce premier numéro nous prenons plaisir, au nom de toute l'équipe du Journal à présenter nos hommages et nos encouragements à tous les travailleurs de la Presse Indépendante d'Haïti . Serait-il superflu, nous ne le croyons pas, d'adresser un hommage tout particulier aux pionniers de cette presse indépendante ? A ceux qui les premiers, à un moment où le contexte était encore plus confus et plus dangeueux, ont eu la clairvoyance et le courage de prendre au mot le gouvernement et d'oser exercer la liberté de parole. Bravant non seulement les foudres du pouvoir mais aussi, surtout peut-être la suspicion et les incompréhensions des uns et des autres. Un hommage spécial aussi aux martyrs de la lutte pour la liberté de la presse. Martyrs anonymes et, qui sait ? innombrables; martyrs plus connus comme Gasner Raymond, Ezechiel Abélard, etc.

Aujourd'hui, la Presse Indépendante, parlée et écrite, poursuit inlassablement un sérieux travail d'information, d'éducation civique et de conscientisation. Et cela malgré intimidations et menaces malgré la répression tantôt déguisée et rampante, tantôt ouverte et triomphante...

Dans le sillage de la Presse à portée nationale a surgi une véritable nuée de journaux et périodiques les plus divers. Dans plusieurs coins du monde se publient des journaux régionaux et locaux. A Port-au-Prince, plusieurs écoles secondaires sont dotées chacune de son "journal des élèves"...

Cette Presse Indépendante, appréciée et appuyée par l'opinion publique, constitue pour la pays un acquis majeur qu'il faut, à tout prix, rendre irréversible à travers et par delà le pouvoir actuel.

Au stade où elle est parvenue, cette presse indépendante étouffe dans le carcan que constitue l'Association des Journalistes haïtiens – Cette association, personnifiée par le "vénérable" Dumayric Charlier est l'un des rares organismes qui ait réussi à survivre – mais au prix de quelles compromissions ! – à l'avalanche qui, sous Duvalier père, avait balayé toutes les organisations le moindrement autonomes par rapport au pouvoir. Au cours des ans, cette association s'est tellement sclérosée qu'elle s'est révélée incapable d'effectuer la mutation qui lui eût permis de se hausser au niveau de la situation actuelle.

Il semble que cette association se vide de plus en plus, de toute substance et de toute représentativité au profit d'un nouveau cercle le "Club de la Presse", récemment créé. Ce dernier, est en voie de devenir le vrai forum où se débattent les questions brûlantes de la Presse et d'où partent les initiatives dynamiques.

## Les écrivains et artistes

Au cours des dernières années a proliféré au pays une production littéraire et artistique impressionnante par son abondance, sa fécondité, sa vigueur. Comme si poètes, écrivains, artistes, muselés pendant de longues années, avaient couvé dans l'ombre une pondaison d'oeuvres qui n'attendaient que le moment propice pour éclore et se déployer. Comme le déferlement des eaux dans les rivières du Québec quand enfin survient, aux premières lueurs du printemps, le dégel après le long et impitoyable hiver.

N'étant pas compétent pour brosser ne fut-ce que l'esquisse d'un recencement de cette floraison littéraire et artistique – recensement qui s'impose d'ailleurs et qui, espérons-nous, ne se fera pas trop attendre – je m'en tiendrai à signaler l'énorme impact social et politique de cette production. Dans leur ensemble, ces oeuvres posent des questions, véhiculent des idées, projettent une vision du monde en rupture avec le statu quo, en rupture avec l'idéologie, la morale et les pratiques politiques du pouvoir. A ce titre, l'ensemble des écrivains et des artistes est perçu et par le pouvoir et par le public comme un ferment de contestation culturelle, sociale et politique.

## L'affaire de la censure

C'est dans le contexte de l'action de la Presse Indépendante et du développement d'une production littéraire et artistique fougueuse et contestataire qu'il faut situer, pour bien la comprendre, la désormais fameuse affaire de la Censure.

Rappelons brièvement les faits :

Le 9 mai 1979, le gouvernement émet un communiqué signé conjointement par trois (3) secrétaires d'Etat et qui s'énonce comme suit :

> *Justement alarmés par les thèmes licencieux traités dans certaines pièces théâtrales et oeuvres cinématographiques, des pères et des mères de famille soucieux de l'éducation morale de leurs enfants. ont sollicité des Secrétaires d'Etat de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports et des Affaires Sociales, l'exercice d'un contrôle rigoureux des représentations théâtrales et des projections cinématographiques.*
> *En vue de répondre à l'attente d'un nombre sans cesse croissant de familles angoissées, il est demandé aux metteurs en scène et aux propriétaires d'obtenir préalablement à toutes représentations théâtrales et projections cinématographiques, l'autorisation des Secrétaireries d'Etat concernées en leur soumettant l'intégrité des textes faisant l'objet des dites représentations et projections.*
> *Faute de quoi seront appliquées les dispositions de lois régissant la matière.*
>
> *9 mai 1979.*
>
> Joseph C. Bernard,
> *Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale.*
> Gérard Raoul Rouzier,
> *Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport.*
> Dr. H. De Ronceray,
> *Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales.*

Cinq jours plus, le 14 mai, un groupe d'une douzaine d'intellectuels haïtiens : écrivains, journalistes, professeurs, professionnels du théâtre et du cinéma, etc. signent solidairement et publient une déclaration dénonçant en termes vigoureux cette mesure répressive. Les termes de la déclaration sont plus éloquent que tout commentaire :

> *Un vent froid s'est abattu soudain sur ce que tous les observateurs, depuis deux ans, convenaient d'appeler le dégel et qui, en permettant une relative liberté de parole, avait facilité, au niveau de la vie culturelle, une floraison d'oeuvres de théâtre par quoi se manifestait le réveil, la vitalité de tout un peuple.*
> *Or, voilà qu'une décision aussi arbitraire qu'incompréhensible des ministres de l'Education, de la Jeunesse et des Affaires sociales, prétend soumettre, pour autorisation de jouer, toute pièce de théâtre à l'approbation d'une bureaucratie dont on sait déjà qu'elle est sectaire et partisane.*
> *Nous soussignés, poètes, romanciers, dramaturges, acteurs, critiques littéraires, historiens, chercheurs, etc. tous déjà concernés par une censure de fait qui limite singulièrement notre capacité de recherche et de création, justement alarmés par cette censure "nouveau style", nous disons "NON" à cette violation de la liberté d'expression, la jugeant grossière, gratuite, inutile, irresponsable.*
> *Dans un pays torturé par la faim, rongé par la misère, nous revendiquons, nous créateurs et démiurges, le droit d'apporter librement à tous leur part de rêve et d'espérance. Pour cela, il faut libérer la parole.*
> *Il faut que, désormais, la parole reste libre.*
>
> Port-au-Prince, le 14 mai 1979.

Cette riposte collective produit un choc qui semble galvaniser les volontés... Les signatures affluent... Plus de 150 au total et venant des milieux les plus divers de l'intelligentsia haïtienne.

Il s'agissait là d'un avènement aussi inédit qu'exemplaire. Cédons à ce sujet la parole au "Petit Samedi Soir" :

> *Il a fallu le communiqué des ministres des Affaires Sociales, de la Jeunesse et du Sport et de l'Education Nationale pour savoir que les couches intellectuelles responsables s'étaient longtemps réveillées d'une longue hibernation mais n'attendaient que le moment pour montrer leur volonté démocratique.*
> *Des signatures spontanées aux signatures calculées : la vérité est de toute façon là – aux yeux de tous. Dans la vingtaine d'années du Duvaliérisme, pour la première fois un "NON" ouvert et déclaré a été prononcé par une centaine d'intellectueles contre la censure de la Création.*
> *Un pas a été franchi...*

*Après l'historique journée du 14 mai, le pays ne peut plus vivre comme avant... La démocratie haïtienne ne peut être fusillée sans un cri profond.*

Dans la diapora, les réactions ne se font pas attendre. De partout : New-Yord, Paris, Montréal, des groupes de 20, 50, 100 haïtiens de toutes les classes et couches sociales font déferler sur Port-au-Prince télégrammes et lettres dénonçant la Censure et appuyant les intellectuels protestataires. En France, au Québec, organismes et personnalités du monde des lettres et des arts ajoutent leur note au concert de protestation. L'ex-Ambassaur américain à l'ONU, l'inorthodoxe Andrew Young n'hésite pas à déclarer sa sympathie envers la déclaration des intellectuels haïtiens. Bref, cette mesure répressive déclenche dans le pays une riposte rapide, laquelle se répercute en un véritable tollé international qui accule le gouvernement à la défensive.

Bien entendu, le pouvoir, dans son obstination aveugle, a maintenu son communiqué et même mis en branle sa commission de censure. On rapporte que la pièce DEBAFRE a été interdite de même qu'ont été retirés de l'écran certains films dont une production apparemment banale d'Alain Delon "Les Yeux de la Puissance".

Même si le pouvoir a gagné en apparence et à court terme, le fait nouveau et important, c'est que ses mesures répressives n'ont plus la vertu magique de paralyser les volontés. Au contraire, elles provoquent une résistance, laquelle contribue à renforcer, à moyen terme, le mouvement au lieu de l'affaiblir et de la débander.

Le milieu littéraire et artistique est sorti stratégiquement victorieux de son affrontement avec le gouvernement sur la Censure car cette lutte lui a fourni l'occation d'éprouver et de consolider ses liens et réseaux de solidarité.

## L'Association des écrivains

Il est probable que le mouvement de résistance au communiqué de censure ait hâté le mûrissement des conditions propices à la création de l'Association des Ecrivaint Haïtiens.

C'est en effet le 3 juin dernier, moins d'un mois après l'émission du communiqué contesté, que paraissait dans les journaux de la capitale l'annonce de la création de l'Association des Ecrivains Haïtiens dont les buts sont de :

- *stimuler la publication d'oeuvres littéraires*
- *défendre les intérêts des écrivains tant en ce qui a trait aux droits d'auteur qu'à la liberté d'expression*
- *faciliter les échanges d'expériences entre écrivains tant au niveau national qu'international.*

Nous ne sommes malheureusement pas au courant des activités entreprises par l'Association depuis sa fondation, à part qu'elle a organisé un spectacle particulièrement réussi, lequel n'a pas pu être repris, pour des raisons non révélées. Il y a lieu de croire que cette Association marque une autre étape dans la lutte que mènent les écrivains haïtiens pour la conquête et la sauvegarde des conditions matérielles et politiques de la création littéraire et artistique.

## La Ligue des droits humains

Fondée il y a quelques 18 mois, la Ligue des droits humains a, parait-il, réussi à dissiper partiellement de climat de réticence qui l'entourait et à gagner une certaine crédibilité dans l'opinion publique sans s'attirer les foudres du pouvoir.

Il semble que les interventions de la Ligue aient contribué, dans une certaine mesure, à la libération de Joseph Maxi et au "rapatriement" de Sylvio Claude de son court exil en Colombie.

On doit mettre à l'actif de la Ligue la requête publiée le 17 novembre 1978, à la veille des élections législatives, demandant au chef de l'Exécutif, "dans sa haute sagesse de renoncer aux pleins pouvoirs accordés par le Législatif, ce, pour laisser au pays haïtien l'unique chance de continuer dans la voie de la libéralisation et de la démocratisation".

On peut être choqué du langage presque obséquieux dans lequel est formulée la requête. Mais son contenu véritable se révèle une dénonciation de l'inconstitutionnalité d'élections législatives tenues sous l'égide des pleins pouvoirs.

Le 21 juillet dernier, la Ligue rendait public un "Plaidoyer pour le respect des droits humains" qu'elle venait d'adresser à "l'autorité compétente". Dans ce texte, la Ligue se dit "alarmée par la recrudescence dangereuse des cas de violations parmi les couches populaires urbaines et rurales", cas contre lesquels "l'action de l'autorité est inefficace parce que partagée entre le choix nécessaire d'un régime libéral d'un côté et répressif de l'autre".

La Ligue se pose même de sérieuses questions sur la pertinence de sa propre action, attendu que : "le but de la Ligue ne consiste pas seulement à dénoncer les violations mais surtout à porter les autorités compétentes à les faire cesser... ". Le texte de la Ligue soumet au gouvernement une série de recommandations qui, malgré leur caractère légaliste et limité, présentent un intérêt certain dans la conjoncture actuelle. Elles peuvent constituer un premier palier de revendications immédiates attendu que leur mise en application limiterait déjà singulièrement le champ de l'arbitraire et de la répression.

## Réveil de l'opinion publique

Les activités de la Presse Indépendante, des Ecrivains et Artistes, de la Ligue des droits humains, etc, ne se déploient pas dans un vacuum. Au contraire, elles sont à la fois le ferment et le reflet d'un bouillonnement culturel social et politique au sein de la population.

Revenant de visite en Haïti, la plupart de nos compatriotes rapportent des indices et des signes qui témoignent de l'émergence dans la population, surtout à Port-au-Prince et dans certaines villes de province, mais aussi, bien qu'à un moindre degré, dans les coins les plus reculés du pays, d'un niveau surprenant d'éveil et de vitalité. Un contraste saisissant avec le temps encore récent où l'on osait à peine "se parler par signes".

A la maison, dans la rue, dans les endroits publics, partout les gens commentent et discutent les événements d'ordre économique, social, culturel, politique, souvent avec animation et emphase.

Les émissions radiophoniques sont devenues un ingrédient essentiel de la vie nationale. A Port-au-Prince, certaines émissions constituent pour de larges couches un rendez-vous quotidient et l'aliment des discussions du lendemain.

L'emploi de plus en plus répandu du créole dans les émissions de nouvelles et de commentaires permet aux classes populaires, surtout urbaines, un certain accès au pain de l'information. Il existe des postes de Radio en province. Certaines stations sont d'ailleurs assez puissantes pour couvrir une grande partie du territoire. Le transistor a permis à la radio de pénétrer dans les campagnes haïtiennes malgré l'absence totale d'électrification. A défaut de pouvoir disposer d'appareils individuels, il parait que compères et commères se réunissent chez l'heureux propriétaire du précieux transistor pour écouter et commenter allègrement les programmes. L'emploi du créole et la diffusion du transistor semblent donc en train de jeter un pont entre nos villes et nos campagnes disjointes.

Les gens ont de moins en moins peur de s'exprimer en public. Il est relativement aisé pour un journaliste de faire, séance tenante, un interview sur la scène même d'un événement. Non contents de répondre aux questions, les gens y vont spontanément de leurs commentaires personnels. Lors des émissions de "ligne ouverte" le téléphone ne dérougit pas.

La Presse écrite doit, pour les raisons que l'on sait, se contenter d'un public beaucoup plus restreint certes mais tout aussi avide. Certains périodiques atteignent un tirage qui fait rêver les propriétaires des journaux traditionnels. Les articles sont largement et chaudement discutés.

Une fraction du plublic devient de plus en plus exigeante et critique. Elle ne se satisfait plus des nouvelles et des données brutes mais devient friande de commentaires et d'analyses. Elle diversifie ses sources, écoute ou lit, tout à tour, la presse gouvernementale et la presse indépendante pour, à travers la confrontation des versions, dégager sa propre opinion critique...

Un des aspects les plus intéressants de cet éveil de l'oponion publique c'est l'intérêt porté à l'actualité internationale et surtout aux situations socio-politiques semblables à celles d'Haïti. Au cours des derniers mois, de larges couches de la population ont suivi avec un intérêt soutenu les péripéties de la chute, l'un après l'autre, de trois tyrans : Amin Dada – le Shah d'Iran – Anastasio Somoza – Les derniers affrontements entre Somoza et sa garde Nationale et le peuple Nicaraguien, à travers l'Armée Sandiniste, ont littéralement tenu la population en haleine, comme si son propre sort était en jeu. L'annonce du départ du tyran a été accueillie par un immense soupir de soulagement et un élan de joie mal contenue.

Le public est gournand d'activités culturelles : spectacles divers et surtout pièces de théâtre. Malgré la vie chère et la misère, les représentations font souvent salle comble – la pièce "Pelin Têt" a atteint environ 40 représentations, à guichet fermé.

Le public est entier. Il entre de plein pied dans le jeu de la pièce. Quand il n'accroche pas, il chahute bruyamment. Quand, par contre, il vibre à l'unisson des acteurs, il communie avec eux, il participe avec une exubérance et une fougue qui peuvent aisément transformer un spectable en manifestation spontanée. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles le pouvoir a si peur du théâtre.

Bien souvent, l'effervescence produite dans la population par tel événement, comme l'affaire Khoury, est si grande qu'elle déboucherait normalement sur de grandes manifestations publiques. Celles-ci seraient fréquentes si la population n'avait pas senti qu'à ce carrefour le pouvoir a mis un feu rouge. On se souvient qu'à la mi-juin 1979, une manifestation des vendeuses des Marches en Fer et de la Croix des Bossates devant le Palais National contre la hausse du prix des denrées alimentaires, fût brutalement dispersée à coups de matraques.

## Sur la scène politique proprement dite

Habitué depuis des années à exercer un contrôle absolu sur tous les leviers de l'appareil d'Etat, le pouvoir avait fini par croire qu'il occuperait indéfiniment tout l'espace politique. Et pourtant, au cours des six (6 ) derniers mois, il a été contraint, en deux fois, coup sur coup, à céder du terrain pour laisser des figures indépendantes aménager leur propre espace politique :

## Triomphe électoral de Le Rouge aux élections législatives

– Malgré les mesures drastiques prises par le pouvoir pour truquer les élections législatives, celles-ci ont partiellement échappé à son contrôle. En plusieurs endroits des candidats indépendants ont surgi et ont réussi à gagner la sympathie et les suffrages des électeurs. C'est ainsi qu'au Cap, la population, debout derrière Le Rouge, a contraint le pouvoir à prendre acte de l'élection de ce dernier comme député indépendant du Cap Haïtien. Le pouvoir ne peut plus se prétendre invincible.

## Formation de deux partis politiques démocrates-chrétiens

On connaît les faits – après avoir, au début de juin 1979, publié à Port-au-Prince une brochure intitulée : "Plaidoyer en faveur des Partis Politiques", Mr. Grégoire Eugène annonce, le 2 juillet, la création d'un parti, le Parti démocrate chrétien haïtien dont il publie le jour même le manifeste et l'acte constitutif. Quelques jours après Mr. Sylvio Claude, à son tour rend publique l'existence d'un Parti démocrate chrétien qu'il affirme avoir fondé, dans la clandestinité, le 5 octobre 1978.

Mrs. Grégoire Eugène et Sylvio Claude apparaissent, à première vue, comme deux personnages très différents par leur personnalité, leur style, leur langage, leur carrière professionnelle etc. Il peut donc paraître étrange qu'il aient décidé presque en même temps d'annoncer chacun la formation d'un parti – et de se loger l'un et l'autre à l'enseigne de la Démocratie chrétienne.

Il reste que Grégoire Eugène et Sylvio Claude ont tous les deux été candidats aux élections législatives du 11 février 1979. La formation de ces deux partis politiques ne serait-elle pas le corollaire et le prolongement de l'émergence des candidats indépendants aux dernières élections ?

Face au pouvoir, les deux chefs de parti, malgré des différences de forme et de style, semblent vouloir adopter la même ligne, clairement formulée dans le manifeste du PDCH du 27 juin :

> *Nous sommes prêts à collaborer à toute entreprise gouvernementale susceptible de faire progresser le pays... Il nous arrivera d'applaudir telle réalisation du gouvernement de la République. Nous soulignerons les erreurs, ferons des suggestions, proposerons des solutions.*

*Ainsi, aiguillonné par un parti qui refuse d'être un opposant systématique, le pouvoir sera davantage stimulé vers l'action constructive...*

Quel rôle joueront en réalité Messieurs Sylvio Claude et Grégoire Eugène ? Seront-ils neutralisés ou récupérés par le pouvoir auquel ils serviraient dès lors de caution ? Parviendront-ils à s'en tenir à la ligne qu'ils se sont fixée ? Seront-il amenés à déborder ce cadre pour se profiler en alternative au pouvoir ? Il serait prématuré d'en préjuger.

Quel que soit d'ailleurs le destin individuel de ces personnages et de leurs partis, un fait demeure : ce pouvoir, ombrageux au point d'étouffer son propre parti, s'est trouvé devant la nécessité de prendre acte de la formation autonome de deux partis politiques. Précédent important qui met le pouvoir en mauvaise posture pour empêcher l'apparition de tout nouveau parti politique.

## L'attitude du pouvoir

Le pouvoir éprouve de plus en plus de difficultés à gouverner, ou plutôt à contrôler, ce pays en pleine ébulition. Face à l'effervescence culturelle, sociale et politique, il oscille entre une velléité de tolérance et un réflexe viscéral de répression. Ceci renvoie à la dialectique libéralisation – démocratisation versus répression, dialectique dont nous avons, Carry Hector et moi-même, essayé, dans un autre article de ce numéro, de cerner les tenants et aboutissants.

Le fait marquant c'est que depuis plusieurs mois, se manifeste une tendance persistante et inquiétante au retour à la répression anarchique. Cette tendance semble s'être crystallisée surtout à la période qui a précédé les élections législatives.

Les exactions et les actes de violence des tonton macoutes se multiplient. Au point que la Ligue des droits humains a dû faire la déclaration que l'on sait. (Publiée dans ce numéro). Dans tel poste de Radio progouvernementale, un speaker profère des insultes grossières et des menaces à peine voilées contre ceux qui exercent leurs droits civiques.

C'est d'ailleurs ce climat qui explique la manière arrogante dont Koury a exécuté Taylor. Même si le pouvoir a jugé opportun d'emprisonner Koury, il n'a pas cherché à calmer ses troupes. Au contraire, deux jours, plus tard, dans son discours à l'occation de la fête de la milice, le président, dans un discours prononcé en créole, faisait des déclarations du genre :

> *Sé yon sél chèf nou rékonêt – Jan Klod Divalié o non dé Fransoi Divalié –*
> *Nap mété présizion têt kalé pou tou sa ki kouè ké libéralizasion se piyay.*

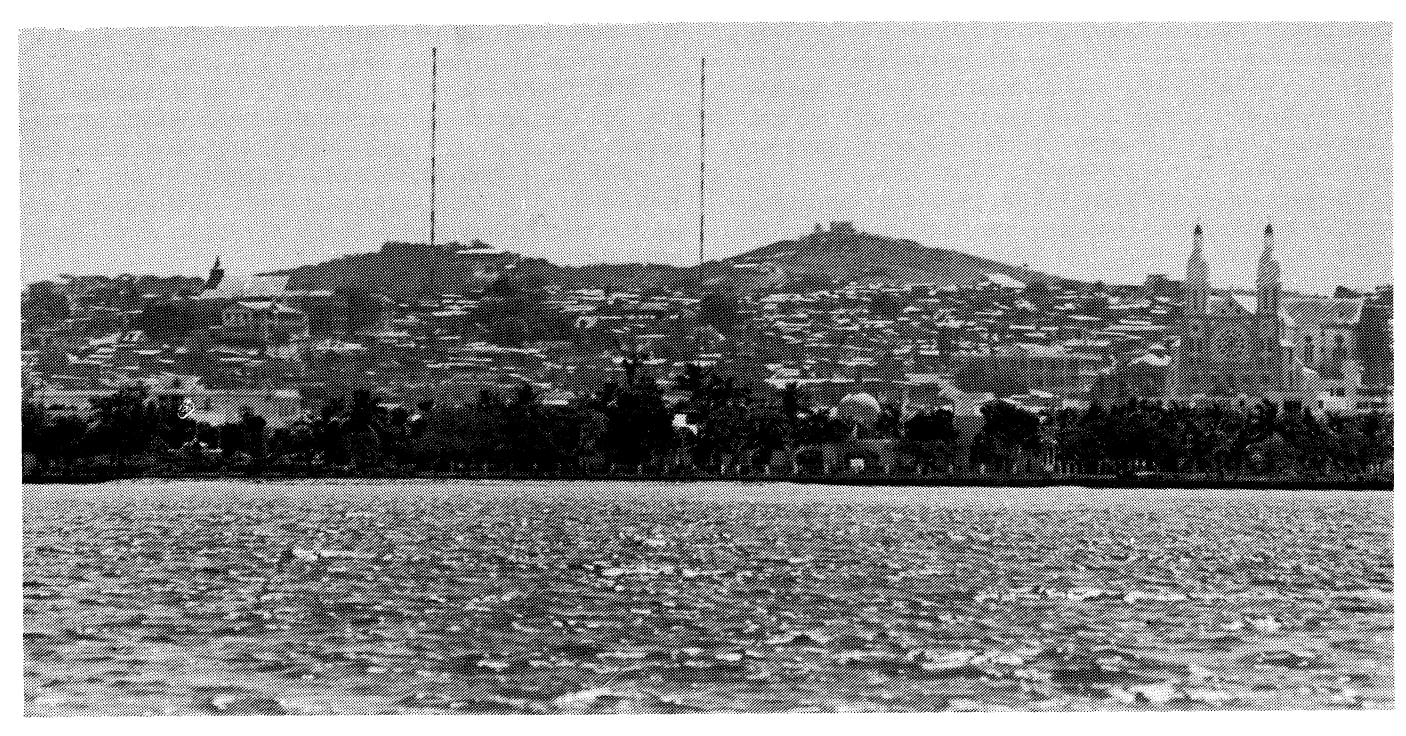
Sept ans plus tard Jean Claude Duvalier retrouve les accents du fameux "Pitit Tig sé Tig" prononcé au balcon du palais national un certain jour de l'année 1972.

Le Fils est-il en train de revêtir pour de bon la redingote du père ? Le pouvoir aurait-il atteint la limite de sa marge étroite de manoeuvre ? La contradiction libéralisation/répression s'est-elle figée en l'un de ses termes, la répression ?

Le pouvoir poussera-t-il jusque là son obstination et sa cécité historique... ? S'il s'engageait dans cette voie dangereuse aurait-il, une fois de plus, la caution et le soutien de ses tuteurs étrangers ?

Yves Flavien

PS Notre premier numéro était en composition quand nous est parvenue la nouvelle de l'aggravation de la répression en Haïti : arrestations, expulsions, déportation, menaces contre les organes de presse baillonnés , etc. Faut-il s'attendre, à la veille du 22e anniversaire, à une accélération de la cadence répressive ? Quelle sera la réaction du pays ?



# Autour de l'affaire Koury/Taylor

# Un commentaire de notre correspondant en Haïti

Le 27 juillet dernier, un jeune Haïtien Raynald Taylor a été lâchement abattu par Antoire Koury, macoute bien connu.

A la suite d'une altercation, Koury gifla brutalement Taylor. Jeune et bouillant ce dernier répliqua sur le champ. Il venait de signer son arrêt de mort. Koury l'abbatit d'un coup de révolver à bout portant. Grièvement blessé, Taylor fut transporté à l'hôpital où, malgré les soins des médecins, il devait rendre l'âme le 30 juillet.

Taylor est né le 28 juillet 1954. Parti d'Haïti jeune, il vécut plusieurs années à Washington où il étudia le génie mécanique. En 1978, il décida de rentrer en Haïti mettre ses connaissance au service du pays. Il fut embauché comme instructeur à la Haïti Tractor.

Ce crime révoltant met à nu les contradictions du régime Jean-claudiste. Le gouvernement ne cesse de proclamer sa politique de libéralisation et de démocratisation, deux concepts indispensables à l'implantation de la technologie et au développement économique. C'est ainsi qu'à la fin du mois de juillet dernier Monsieur Bertholand Edouard, ministre de l'Intérieur, dans un discours prononcé aux Cayes, faisait allusion à la récente création de deux partis politiques comme preuve de l'attachement de son gouvernement à la libéralisation. Mais c'est le même Bertholand Edouard qui invite les autorités locales à surveiller toute personne cherchant à implanter ces partis et à les dénoncer au Palais. D'une main on fait semblant de jeter du lest, de l'autre on tire sur le corde à nous en serrer le cou.

Malgré les déclarations ronflantes on assiste incontestablement à un durcissement du régime. Avec, comme corollaire, une flambée de violence et d'arbitraire. Les tontons-macoutes reviennent en force. Le 29 juillet 1979, 21e anniversaire des VSN, Jean-Claude Duvalier exalte les mérites de la milice et lance un appel à la vigilance et à la mobilisation. Le feu vert est donné. On danse, on boit, on se saoule et, bien sûr, on dégaine et on tire allègrement. Bilan à la fin de la journée : onze blessés, atteints par des balles "marron".

Le retour en force des macoutes ébranle le sentiment de sécurité que commençaient à éprouver les enfants de bourgeois et de petits bourgeois revenus au pays après un exil volontaire. Une menace diffuse pèse à nouveau sur chaque enfant et chaque adulte de ce pays...

C'est le réveil spectaculaire de l'Ogre après une courte sieste.

Et pourtant le vendredi 3 août, dès 8h. du matin, dense est la foule qui s'est donnée rendez-vous à l'Eglise Sacré-Coeur de Turgeau. Des parents éplorés, des fiancées aterrées, des jeunes gens affigés.

Sur le parcours, de l'Eglise au cimetière, cette foule reste muette. Les regards voilés de larmes laissent lire une colère contenue. Elle gronde en nous notre révolte mais nos lèvres pincées murmurent à peine notre douleur.

Se taire quand on a envie de hurler et de maudire. Garder la tête froide quand il faudrait se déchainer; accepter de continuer à vivre comme avant sans arriver à donner un sens à la mort de ses fils. Voilà comment se manifeste aujourd'hui le courage du peuple haïtien.

Raynald Taylor n'est malheureusement pas la dernière victime. Il y en aura d'autres. Et nous trouverons le courage de les enterrer comme nous avons inhumé ce jeune homme de 25 ans.

Pendant ce temps Koury plaide la légitime défense... Mais à l'heure où il était conduit au tribunal une foule était là qui l'attendait poings levés, index menaçants. Cette foule c'est notre espoir. Espoir de pouvoir un jour crier à pleins poumons notre douleur et laisser éclater notre désespoir. Espoir enfin, tous ensemble, de dire "non, c'est assez !

Eugénie Germain.

On commençait à perdre l'habitude. Certains pensaient même que cela ne se ferait plus. Pourtant, cela s'est fait.

Un cow-boy attardé et retardé s'est soudain souvenu de son petit Far West et du temps où les insultes, les coups et les balles circulaient à sens unique. Du temps où les "hommes", les vrais s'en allaient en liberté non surveillée d'un portail à l'autre à cinq minutes de leur prochaine victime. Il y avait longtemps que ce cow-boy n'avait utilisé l'instrument de son métier de tueur. Il fit feu sur Raynald Taylor et l'assassina.

Raynald Taylor, 25 ans. Il sortait d'une adolescence studieuse couronnée par un diplôme d'ingénieur d'une université américaine. On dit qu'il était beau, grand et fort. Beau de son amour du pays, grand de sa technique et fort de son espoir. Bien qu'il n'ait pas connu un autre temps, il était aussi fier de cette mâle fierté haïtienne d'avant la terreur, de cette fierté qui rendait gifle pour gifle.

Il était retourné au pays comme beaucoup d'autres veulent le faire, pour travailler, rendre ce qui lui a été donné, lutter contre le sous-développement progressif et faire réapparaître les contours d'Haïti sur la carte de la civilisation. Il ne demandait rien à personne. Narcisse, il se satisfaisait de sa beauté que lui renvoyait le soir le miroir d'une journée bien remplie. Raynald Taylor est mort emporté par la technique assasine d'Antoire Koury.

Koury a été arrêté : la justice suivra-t-elle son cours ? sera-t-il condamné aux peines prévues par la loi ? Quand un homme en tue un autre, la loi le punit, la colère des hommes s'apaise. Mais quand un cow-boy assassine dans l'exercice de son métier de violence reconnue, que faut-il de moins à la colère des hommes que l'éradication complète du métier de violence ?

Henri Piquion

# Un commentaire de notre collaborateur Pierre Simon :

## Deux partis politiques fondés en Haïti... une sensibilité politique définie dans la diaspora

La lutte pour le développement des libertés démocratiques en Haïti semble s'imposer de plus en plus comme le maître-mot de l'action dans l'opposition, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En effet, ces derniers temps, coup sur coup, deux plaquettes ont été mises en circulation réclamant instamment "le rétablissement d'un régime démocratique en Haïti".

Alors que *Plaidoyer en faveur des partis politiques* publié en Haïti par Grégoire Eugène faisait l'événement au mois de juin dernier, *Les impératifs de la conjoncture* de Leslie F. Manigat, édité à Caracas un mois plus tard, alimentait le débat politique dans le diaspora. Qu'est-ce qui rappoche ces deux énénements ? Le consensus est-il fait sur la nature de la "porte étroite" à franchir ?

Les deux auteurs semblent accorder une égale importance à la dimension démocratique du combat à mener. Les deux semblent liér le sous-développement du pays à l'absence de démocratie. Les deux enfin ont inscrit la même note d'urgence en ce qui concerne les actions à entreprendre pour assurer un fonctionnement démocratique normal dans le pays.

Cependant, MM. Eugène et Manigat se distinguent considérablement quant aux préalables que leurs réformes démocratiques exigent. Si pour L.F. Manigat, l'effacement des Duvalier est une néssicité non négociable, G. Eugène par contre considère l'existence et le fonctionnement des partis politiques comme conciliables avec la présidence-à-vie.

Monsieur Eugène en est si persuadé qu'il a, depuis, joint le geste à la parole. Il a fondé un parti politique, le Parti démocrate chrétien d'Haïti qu'il voit non comme un parti "anti-gouvernemental", mais comme un parti "non-gouvernemental". Il souhaite pouvoir collaborer avec le "gouvernement dans la recherche des solutions les meilleures pour sortir le pays de ce bas de l'échelle du sous-développement". Il n'est d'ailleurs pas le seul à croire à la coexistence possible d'un parti indépendant du pouvoir et de la présidence-à-vie, car presque'au même moment le Parti démocrate chrétien de M. Sylvio C. Claude sortait de la clandestinité (cf. *Regard,* no 7 7-15 Juillet 1979).

La nature du préalable à la normalisation de la vie démocratique en Haïti n'est pas le seul point de divergence entre Eugène et Manigat. Si ce dernier, sans exclusive aucune, prétend "ne rien vouloir renier de bon dans les différentes valeurs constitutives de l'héritage reçu, ce qui a amené certains à parler d'éclectisme, M. Eugène a résolument écarté le "communisme tyranique et matérialiste". Il estime qu'il y a place dans la morale chrétienne "pour l'équité, la justice sociale, le respect de l'éminente dignité humaine".

Mais peut-être qu'au fond, au-delà de ces différences d'orientation, ce qui distingue ces deux discours c'est avant tout les lieux différents d'où ils proviennent. L'obligation de prudence qui limite les intervenants politiques de l'intérieur ne serait qu'une dimension secondaire de la question. En fait, les préoccupations et les problèmes immédiats des oppositions intérieures et extérieures ne sont pas les mêmes.

L'effort auquel M. Manigat s'est astreint pour convaincre ses lecteurs de la nécessité d'un rassemblement unitaire sous un leadership éclairé ne semble en aucune façon constituer à l'heure actuelle, un exercice indispensable en Haïti. La peur de la groupusculisation n'est pas non plus un "mal" connu dans la pays. Ainsi à l'étranger on parle de "fédération", de "regroupement", de "front" et de "sensibilité", tandis qu'en Haïti même on parle de parti.

Chacun respecte donc ou essaie de respecter les règles ou la réalité de son environnement politique immédiat. C'est on ne peut plus normal. Mais les impératifs de la conjoncture exigent, qu'on vive à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, ce qui engendre presque fatalement des moeurs politiques différentes, que tous, sans relâche, essaient d'élargir et d'affermir les maigres conquêtes démocratiques obtenues dans le combat pour la libération.

*****

# Plaidoyer de la Ligue haïtienne pour le respect des Droits humains adressé à l'autorité compétente

La Ligue haïtienne des droits humains, résolument engagée dans la lutte pour le respect des lois et la défense des libertés essentielles, justement alarmée par une recrudescence dangereuse des cas de violations de plus en plus répétés à travers les couches populaires, urbaines et rurales, contre lesquels l'action de l'autorité publique paraît inefficiente, parce que partagée entre le choix nécessaire d'un régime libéral d'un côté et répressif de l'autre, estime qu'il est opportun et urgent de dénoncer tant les causes de ces violations elles-mêmes et de présenter, en l'occurence, ses doléances aux organes responsables du Pouvoir établi.

I. A la date prévue du 6 mai 1979 la Ligue haïtienne des droits humains, sur plainte des condisciples de l'étudiant à la Faculté des Sciences, Michel ST-LOT, victime de sévices sévères de la part d'un soldat et deux autres agents des Forces Armées d'Haïti, a adressé une requête au Chef d'Etat Major Général, pour réclamer, en violation de l'article 17 de la Constitution, des articles 290-292-293 du Code Pénal, et des dispositions du Manuel de Jusctce militaire régissant la matière, le jugement du soldat et de ses complices.

Deux jours après, la Presse locale annonça que conformément aux instructions présidentielles, le soldat sera traduit par devant la Cour Martiale. Les complices n'étaient pas cependant mentionnés. Et depuis, c'est le silence total.

II. A la date du 26 avril 1979, des écoliers du Collège 4C de Port-au-Prince, contraints par la misère de retourner dans leur localité, à Belle-Anse furent victimes de sévices graves de la part d'agents des FADH, de VSN, du Chef du CONAJEC. Ils ont alors écrit à la Ligue pour dénoncer ces violations. La ligue, à son tour, s'est adressée au Secrétaire d'Etat de l'Intérieur de la Justice, de la Jeunesse et des Sports, pour réclamer la punition des auteurs. Depuis, aucun renseignement public n'est venu éclairer l'opinion sur les suites légales relatives à cette affaire, puisque les auteurs de ces sévices, à notre connaissance, n'ont pas été poursuivis.

III. Aujourd'hui encore, deux cas de violations, l'un commis à Pignon, l'autre à St-Michel du Sud, ont été portés devant la Ligue. C'est l'occasion de se demander si une nouvelle requête devant l'autorité compétente a des chances d'aboutir car le but de la ligue ne consiste pas seulement à dénoncer les violations mais surtout à porter les autorités compétentes à les faire cesser, ce qui paraît possible dans la mesure où chaque organe de l'Etat joue librement et effectivement son rôle tracé par la Constitution et les lois Organiques.

En conséquence la Ligue haïtienne des droits humains recommande :

1) Que dans le cas d'une arrestation sans mandat, le Commissaire du Gouvernement, une fois informé, ordonne aux agents de la Police Judiciaire de suivre la voir tracée par le Constitution et les lois en vigueur.

2) Que, dans le cas de violence exercée par un agent de la force publique sur la personne d'un citoyen, aucun obstacle ne soit dressé contre la poursuite des auteurs ou exécuteurs devant les tribunaux compétents, conformément à l'article 17 de la constitution.

3) Que l'article 17 de la Constitution et les articles 289-292-293 du Code Pénal soient traduits en créole par le département de la Justice, distribués à travers toutes les couches populaires et diffusés par les organes de Presse.

4) Qu'en cas de poursuite à exercer contre un membre du Corps des VSN, l'action publique ne soit bloquée à aucun niveau.

5) Que des séminaires soient organisés, durant une période à déterminer par l'autorité en vue de la formation civique des agents de l'ordre en attendant que soit appliqué l'article 187 de la Constitution, 2e alinéa, qui prévoit que les fonctions de police soient séparées de celles de l'Armée et confiées à des agents spéciaux soumis à la responsabilité civile et pénale dans les formes et conditions déterminées par la loi.

6) Que dans toutes les écoles, dans les églises, à l'occasion des cultes, un temps soit consacré à l'explication en créole ou français des textes constitutionnels garantissant les libertés individuelles et le respect des Droits de l'Homme.

7) Que les Forces armées d'Haïti qui comptent dans leurs rangs des universitaires, des officiers, et agents de valeur, imbus des notions de Police technique et scientifique, s'engagent à faire appliquer progressivement les méthodes modernes d'investigation à l'effet de supprimer la pratique abhorrée de la torture en Haïti.

La Ligue haïtienne des droits humains émet le voeu formel que les Pouvoirs Publics, notamment le Département de la Justice, de l'Intérieur, de la Jeunesse et des Sports et de l'Education nationale, appréciant à leur juste valeur, ses doléances fondées, envisagent définitivement l'application des mesures de redressement en vue du respect de la Constitution qui garantie l'éminente dignité de l'Haïtien.

Port-au-Prince, le 21 juillet 1979.
Ligue haïtienne des droits humains.

*****

# DANS LA DIASPORA : LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE HAÏTIEN

## LA DIFFICULTÉ D'ÊTRE HAÏTIEN AU QUÉBEC

par CHARLES PIERRE-JACQUES

Au cours de l'année scolaire 1972-1973, avec l'arrivée massive d'immigrants haïtiens venus des couches populaires et paysannes, les commissions scolaires * et les responsables du ministère d'Education ont pris conscience des difficultés d'adaption des jeunes Haïtiens dans le système d'enseignement québécois. La nouveauté du problème s'explique par le fait que les enfants des premiers immigrants haïtiens ne connaissaient pas de sérieuses difficultés scolaires. Ces handicaps : processus de classement, choc culturel, problèmes linguistiques, racisme, xénophobie, ethnocentrisme des professeurs, d'une grande similitude avec ceux des enfants de migrants des autres grandes métropoles, ont depuis quelque temps éveillé l'attention des chercheurs et dégagé un champ d'intérêt nouveau pour l'approche sociologique.

### I. — Le problème de classement : retard scolaire

La différence entre les systèmes d'enseignement haïtien et québécois constitue la première difficulté que rencontre le jeune Haïtien dans son insertion au nouveau système. L'âge chronologique étant au Québec le principal critère de classement, une évaluation objective des capacités intellectuelles du jeune migrant est presque impossible. C'est pourquoi, accusant un retard pédagogique jugé insurmontable par les responsables, la grande majorité se dirigent vers les classes spéciales dans les voies dites allégées. M. Ravary, dans un rapport présenté en 1977 sur la situation des élèves haïtiens qui fréquentent la commission des écoles catholiques de Montréal, constate que sur 1 800 élèves 56 % accusaient un retard d'un an; 27 % plus d'un an. Une autre enquête de la commission [1] fournit plus de précisions : sur 1013 cas, 499 ont un retard d'un an, 324 de deux ans, 190 de trois ans et plus. D'après les auteurs le retard augmente de façon générale avec le niveau de scolarité. Le pourcentage passe de 31 %en première année à 89 % en secondaire V. D'après une étude [2] que nous avons réalisée l'année dernière, il existe dans certains cas un écart d'un cycle entre l'âge chronologique et la classe effective de l'enfant durant l'année scolaire 1977-1978. Ainsi, ils sont nombreux à attendre dans le secteur de l'enfance inadaptée la fin de la scolarité obligatoire pour se retrouver sur le marché du travail sans qualification professionnelle.

Selon certains responsables des commissions scolaires, l'obligation pour le jeune Haïtien de passer une année en classe d'accueil en vue de se perfectionner en français affrave son retard pédagogique. Cela nous amène à nous pencher sur les problèmes linguistiques.

### II. — Problèmes linguistiques

Les problèmes linguistiques que connaissent les jeunes Haïtiens au Québec résultent d'une erreur de jugement des responsables qui, par méconnaissance de la réalité haïtienne, les considèrent comme francophones. Cela vient du fait que les premiers immigrants haïtiens issus des classes moyennes et de la bourgeoisie possédaient une certaine maîtrise de la langue française.

La vérité est que pour la grande masse des Haïtiens, le créole est la langue maternelle, le français, la langue d'enseignement. D'après une enquête réalisée par la Commission scolaire Jérôme-Leroyer, les élèves d'origine haïtienne ont une compréhension limitée de la langue française, un vocabulaire restreint, ce qui affecte partiellement ou totalement la communication. Après avoir énuméré les déficiences presque insurmontables au niveau de la langue orale, de la phraséologie, de la grammaire, de la lecture, les auteurs affirment que la "majorité des élèves n'ont pas atteint le degré de performance linguistique jugé nécessaire pour une intégration en classe régulière sans mesure de soutien". Les attitudes et les attentes des enseignants vis-à-vis des écoliers étant, d'après de nombreuses études [3], déterminantes quant au succès ou à l'échec scolaire, il serait important de se demander si le jeune Haïtien serait rejeté à cause de son origine ethnique.

### III. — La question du racisme, de la xénophobie et de l'ethnocentrisme

Il nous a été difficile, au cours de nos recherches, d'aborder cette question avec nos interlocuteurs, le racisme et la xénophobie étant des thèmes tabou dans cette société. Ne risquerions-nous pas aussi de mettre en doute l'humanisme des

éducateurs, fondement de la relation pédagogique ? Les propos recueillis prouvent que ces problèmes sont bien réels pour le jeune Haïtien dans les écoles de Montréal.

Avec des faits et des preuves irréfutables, des enseignants, des psychologues, des directeurs d'écoles affirment que l'écolier haïtien est victime de racisme et de xénophobie de la part des enseignants, des camarades de classe, du personnel de soutien des écoles. Comment réagit-il face à ce rejet dont il est victime ? D'après de nombreux témoignages, il est possible de distinguer deux réactions diamétralement opposées, soit un attentisme fait de passivité soit une agressivité morbide, réactions qui ne facilitent pas les relations interpersonnelles.

Etant donné que nous concevons l'inadaptation scolaire comme avant tout une inadaptation sociale, c'est l'analyse sociologique qui nous fournit la piste pour apprécier à sa juste valeur la question raciale. Il serait donc abusif de mettre sur le compte du racisme et de l'ethnocentrisme l'échec scolaire des jeunes Haïtiens sans prendre en considération les conditions concrètes de vie des familles : conditions de travail, crainte du chômage, logements inadéquats, problèmes de santé, sous-scolarisation, déracinement.

C'est pourquoi nous ne pouvons nous empêcher d'établir un parallèle entre les causes d'échecs des jeunes immigrants Haïtiens et celles des jeunes québécois des milieux défavorisés.

Charles PIERRE-JACQUES

*****

# LES RÉFUGIÉS HAÏTIENS

## par SÉVERINE SAGET

Le 14 août dernier, 18 citoyens haïtiens venant des Bahamas et qui tentaient d'entrer illégalement aux Etats-Unis par mer, ont connu des moments tragiques qui se sont soldés par la mort de 6 d'entre eux : Eliane Lorfils et ses cinq enfants, par noyade.

Le drame survint lorsque les propriétaires du bateau, qui pratiquent le dangereux mais lucratif commerce qu'est le transport des réfugiés, craignant d'être surpris par la police côtière américaine, forcèrent leurs passagers, sous la menace d'un revolver, à se jeter à l'eau. Les 18 Haïtiens avaient versé chacun entre $ 550.00 et $ 675.00 pour le voyage vers ce qu'ils croyaient être la terre promise. Alertés par les cris terribles qui parvenaient du bateau, des policiers américains qui faisaient une tournée ont essayé mais en vain de sauver la mère et ses enfants; les survivants ont été confiés aux agents de l'immigration et sont passibles de déportation. Quelques mois plus tôt, un autre incident avait été rapporté par les médias d'information. Il s'agissait cette fois d'un groupe de 128 Haïtiens qui, le 7 juin 1979, avaient abordé les côtes de la milliers d'autres, leur espoir d'échapper à la misère et à l'oppression avait duré l'espace d'un matin.

Ces incidents de plus en plus courants depuis quelques années méritent l'attention de la communauté internationale et de la diaspora haïtienne en particulier. En effet, un nombre croissant de ressortissants haïtiens, acculés au désespoir par les conditions de vie extrêmement pénibles auxquelles ils sont soumis dans leur pays et ne pouvant pas passer facilement par les voies légales de l'immigration, s'endettent, vendent leur lopin de terre, se font malmener par ces négriers des temps modernes que sont les "transportateurs d'illégaux", risquent leur vie enfin sur des fragiles embarcations, espérant trouver sous d'autres cieux une vie meilleure.

Une grande partie d'entre eux accostent aux Bahamas ou aux Antilles françaises où ils s'entassent dans des ghettos de misère et sont soumis à d'interminables tracasseries administratives. Lorsqu'ils parviennent à se trouver du travail, ils s'établissent dans ces pays mais la majorité d'entre eux tentent leur chance vers les Etats-Unis. Une Haïtienne interviewée aux Bahamas par un reporter de *la Gazette* (quotidien de Montréal) a déclaré qu'en l'espace d'une semaine 5 bateaux avaient quitté les Bahamas vers les Etats-Unis, et que l'on n'avait aucune nouvelle des passagers. Il est effectivement très difficile de savoir le nombre de ceux qui périssent noyés en cours de route. Malgré les dangers, le flot des réfugiés haïtiens vers Miami ne fait qu'augmenter. Ceux qui ne sont pas déportés immédiatement doivent faire face à l'insécurité et à la peur créées par leur situation d'illégaux.

On estime à 9 000 le nombre de ces réfugiés qui vivent actuellement aux Etats-Unis; les autorités américaines semblent peu enclines à vouloir leur accorder un visa d'immigrant. Se basant sur les résultats d'une commission d'enquête qui avait conclu après un séjour en Haïti que les Haïtiens déportés n'étaient pas poursuivis par le gouvernement local, elles déclarent que les Haïtiens ne sont pas des réfugiés politiques mais des réfugiés économiques. Cette distinction constitue l'argument favori que les agents de l'immigration américaine opposent à ceux qui voudraient que les réfugiés haïtiens soient traités de la même manière que ceux du Vietnam et de Cuba. De plus, les officiels américains tentent de faire croire que la répression n'existe plus en Haïti et que les réfugiés haïtiens ne recherchent que la vie facile de "l'eldorado" américain. Par contre, ceux qui fuient les gouvernements de gauche bénéficient de programmes spéciaux et sont accueillis à bras ouverts...

Des groupes de pression se sont formés pour protester contre ces pratiques discriminatoires. Des organisations politiques et religieuses (haïtiennes et internationales) comme le "National Council of Churches" (Conseil national des églises). le "Black Caucus" (les représentants noirs du Congrès), le centre des Réfugiés Haïtiens, et les "Haitian Fathers" organisent des manifestations de tous genres pour tenter de démontrer à l'INS (Immigration and naturalisation Service) que le mouvement migratoire haïtien est la conséquence d'une crise structurelle, politico-économique et qu'il est impossible d'établir une démarcation nette entre ces deux aspects de la question.

C'est ainsi que le 28 juillet dernier, quelque 300 Haïtiens ont défilé devant les bureaux de l'INS pour tenter d'obtenir pour les illégaux haïtiens le droit d'asile et de travail. Ce même jour, le National Council of Churches et le Centre des Réfugiés Haïtiens gagnaient le procès qu'ils avaient engagé contre l'INS et dont l'enjeu était la restitution du permis de travail à 2 800 Haïtiens. Ces permis avaient été octroyés par suite d'un accord conclu entre le "National Council of Churches" et l'INS et qui stipulait qu'ils seraient accordés aux réfugiés jusqu'à leur audition. Les défenseurs des Haïtiens pensent que l'octroi des permis de travail qui datent de 1977 ne constituait qu'un stratagème pour repérer les illégaux afin de les expatrier. La défense a aussi souligné que les réfugiés haïtiens ne causaient aucun préjudice aux travailleurs américians puisqu'ils acceptaient des emplois que ces derniers méprisaient.

Il faut aussi noter l'appui important dont bénéficient les réfugiés de la part de certains membres du Congrès, entre autres Mme Shirley Chisholm qui dans une interview virulente accordée à une station de radio américaine a déclaré que "les législateurs noirs au Congrès (Black Caucus) sont décidés à aller jusqu'au bout et à porter la cause des réfugiés haïtiens devant les plus hautes instances. Comparant le traitement fait aux Haïtiens et celui dont bénéficient les Vietnamiens, elle ajoute : "la couleur de leur peau compte pour beaucoup dans leur refoulement et de plus, puisqu'il s'agit de réfugiés venant d'un pays "ami", ils ne peuvent être considérés comme tels. M. William Lehman le représentant de la Floride a poussé encore plus loi son action : il s'est rendu en Haïti et a soumis aux autorités américaines un rapport dans lequel il souligne, entre autres, le fait que "les officiels du gouvernement haïtien et les secteurs affluents ne semblent être nullement concernés par la pauvreté de leur compatriotes. Il remet en question également l'affectation des fonds de l'Etat qui servent, dit-il, "en grande partie à grossir les fortunes personnelles". Il conclut en disant ceci : "Il existe des facteurs politiques et économiques qui ont entraîné l'émigration de plusieurs milliers d'Haïtiens."

Le problème des réfugiés haïtiens est de taille et sa résolution exige non seulement une compréhension globale de la réalité haïtienne mais des moyens d'agir sur cette réalité. Il nous faut mettre l'accent sur les causes profondes de ce drame dont les dimensions ne peuvent être totalement cernées pour le moment. En attendant, nous devons faire pression sur le pouvoir local et les instances internationales afin que cesse cette dépossession de l'homme de ce qu'il a de plus cher : sa patrie et ses terres. Cet exode ne prendra fin que lorsque l'Haïtien pourra obtenir chez lui la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Car, dans leur fuite vers l'inconnu, ces pauvres hères ne font que réclamer le droit le plus sacré de l'homme : le droit à la vie !

## Notes :

★ Une commission scolaire ou "Corporation scolaire" est un corps administratif légalement constitué pour organiser et régir les écoles publiques d'une municipalité.

[1] Rapport du sous-comité : retard scolaire 1978.

[2] Effets du changement de milieu socio-culturel sur l'adaptation scolaire des enfants d'immigrants haïtiens au Québec, thèse de doctorat, Paris, 1979.

[3] Rosenthal et Jakobson, *Pigmalion à l'école*, Casterman, Paris, 1971.

# LE PASSEPORT HAÏTIEN : un éditorial reproduit de Marcus, directeur de l'information à Radio-Métropole

*un éditorial reproduit de Marcus, directeur de l'Information à Radio Métropole*

Le passeport haïtien est devenu un sujet d'inquiétude. Le seul nom d'Haïtien ferait rougir aujourd'hui dans la plupart des grands aéroports du monde occidental. De quoi s'agit-il ? Vous devinez... De la susceptibilité extrême, quand elle n'est pas méprisante ou arrogante, manifestée par les fonctionnaires de l'immigration de tous ces pays à l'endroit de l'Haïtien. Vous êtes obligés maintes fois de subir un interrogatoire en règle où votre vie privée et votre vie professionnelle sont fouillées, passées au peigne fin, le tout à la totale discrétion du bonhomme ou de la bonne femme de l'immigration.

On ne peut s'empêcher de se sentir humilié ne serait-ce qu'à cause de l'embarras dans lequel vous jette une situation inattendue. Certains vous diront, bien sûr, qu'il existe deux ou trois trucs grâce auxquels on peut passer cet examen sans éprouver trop de gêne. Il n'en demeure pas moins que n'étant pas trafiquant ni terroriste international, aucune personne honnête ne peut ne pas se sentir atteinte par un accueil aussi peu chaleureux que celui qui nous est réservé aujourd'hui dans la plupart des aéroports du monde occidental, et d'abord de l'Amérique du Nord et de la Caraïbe.

Vous avez pris la peine de vous munir du maximum de visas d'entrée dans ces pays que cela ne vous épargne pas pour autant ne serait-ce que l'humour insolent ou le petit sourire condescendant du fonctionnaire de l'immigration qui, pendant deux minutes, s'érige devant vous en grand inquisiteur, détient tous les droits sur votre vie. Avez-vous l'air riche et opulent, nul doute alors qu'il s'étonnera que vous soyez haïtien; car il ne s'agit pas d'une question de personne, il s'agit d'un pays qu'apparemment on s'efforce de tenir dans une sorte de quarantaine et les points de ligature pour la diminuer ce sont les bureaux d'immigration de ces aéroports. Tout est fait, dès lors, pour ne pas nous encourager à revenir. Bref, exactement le contraire de l'accueil qu'il est recommandé de faire aux touristes qui débarquent à l'aéroport de Port-au-Prince. Une aussi mauvaise image du citoyen haïtien à l'extérieur nul n'en ignore les causes principales. Une situation socio-économique caractérisée par la richesse insouciante d'un tout petit nombre et la grande détresse de toute une population. La politique ne servant qu'à empêcher d'éclater un mélange aussi naturellement détonnant.

Autre cause : le refus de l'Etat haïtien de se soucier de ce qui arrive à des ressortissants en terre étrangère. Du temps de la diplomatie des canonières, il nous restait au moins la fierté d'avoir élevé la voix, même en vain. Le cas Oxygène à la Guadeloupe reste, du moins, jusqu'à preuve du contraire, un cas isolé sinon spécial. Et on est si bien averti de cette insouciance de l'Etat haïtien, que les policiers montréalais qui "macaquaient" les Haïtiens, il y a quelques semaines, ne se privaient pas non plus de les arroser d'insultes, paraît-il, du genre : "dans votre pays vous ne pouvez bouger le petit doigt, les tontons-macoutes vous flinguent ou vous envoient pourrir à Fort Dimanche."

Dès lors, le statut effectif de l'Haïtien dans le monde est celui d'un vagabond, d'un chien perdu. Les termes de "palestinien" ou encore de "juif errant" de la Caraïbe sont trop fins pour notre museau.

Que peut-on faire ? Il faut, dans les plus brefs délais, restaurer notre image dans le monde. Comment, répondrez-vous, sinon en changeant la situation qui règne dans votre pays ? Mais ne comptez pas sur moi pour vous faire une analyse sur ce plan précis.

A un niveau, disons, plus secondaire, je crois, une action énergique contre les profiteurs qu'on rencontre aux deux bouts de la chaîne de l'émigration haïtienne, ici et à l'étranger. Une telle action conjuguée, c'est-à-dire menée de concert par l'Etat haïtien et les pays d'accueil, devrait être susceptible d'amener une première amélioration. Pour autant qu'on consente au moins à frapper les profiteurs même quand ils se considèrent au-dessus des lois.

D'autre part, à moins qu'on ne veuille pour nous Haïtiens n'avoir définitivement aucun égard, il ne serait pas impossible d'imaginer une rationalisation de l'immigration haïtienne particulièrement aux Etats-Unis et au Canada. D'un côté, on élimine les profiteurs, ce qui redonne leur totale garantie aux documents portés et assure une meilleure répartition des immigrants sur le territoire du pays d'accueil.

C'est ainsi que si tous les Haïtiens ne se concentraient pas au Québec et surtout à Montréal, les problèmes qu'ils rencontrent actuellement n'existeraient sans doute pas.

Ce ne sont là que quelques idées jetées en l'air devant ce qui nous frappe comme une catastrophe nationale : la perte progressive de notre dignité dans le monde.

Mais nous rentrons à la maison et qu'est-ce qui nous attend chez nous, dans notre propre aéroport ? La fouille la plus grossière qui puisse être imaginée. Inimaginable même à Berlin-Ouest, la ville la plus hantée par le spectre en terrorisme. Décidément, c'est à vous enlever le goût du moindre déplacement. A moins que tout cela ne soit une entreprise concertée ?

*****

# AMÉRIQUE LATINE

## LIBÉRATION NATIONALE ET LIBÉRALISATION POLITIQUE EN AMÉRIQUE LATINE

par DANIEL HOLLY

Vingt ans après Cuba, voilà qu'aujourd'hui la lutte victorieuse du peuple nicaraguéen pour sa libération nationale pose à nouveau la question de la domination extérieure sur l'Amérique latine. Pourtant, depuis 1960, la répression dure, violente et généralisée des mouvements de contestation de l'ordre établi a donné l'illusion du renforcement et de la sauvegarde du *statu quo*. Comment expliquer ces tendances de la vie politique en Amérique latine?

### Nicaragua : l'impératif de la libération nationale

L'élément central de la sitaution, celui qui impose la nécessité de la libération nationale, c'est le fait que la politique des différents gouvernements nicaraguayens s'est faite, pendant ces quarante dernières années, contre le peuple. Les données sont éloquentes. En 1976, après plus de 30 ans de régime somoziste, l'ouvrier moyen nicaraguayen ne gagne que l'équivalent de 0,70 centimes américains par jour. Plus de la moitié de la population est au chômage ou sous-employée. Les dépossessions massives de paysans aggravent l'état général des choses. 1 800 propriétés occupent 50 % de la surface cultivée, alors que les quelques 96 000 petites propriétés se partagent le reste. Résultat de cette politique : le fossé s'élargit entre les classes dominées et les classes dominantes, créant un climat favorable au développement de l'action révolutionnaire. Le refus de prendre en compte les intérêts des masses aura toutes les incidences que l'on connaît aujourd'hui : dépendance politique accrue du régime de l'étranger, domination du capital étranger, exploitation outrée de la main-d'oeuvre, résistance populaire et intensification de la répression. L'orientation anti-populaire et anti-nationale d'un régime préoccupé davantage de sa survie et d'enrichissement que de construction nationale s'accusera au fil des ans. Elle trouvera son expression la plus claire et la plus odieuse dans les tueries systématiques et les destructions massives des derniers mois de la dynastie. À ce titre, la victoire du peuple du Nicaragua rappelle la fragilité des régimes fondés sur l'exclusion de la majorité et leur vulnérabilité.

### Une situation en tous points semblable en Amérique latine

À des degrés divers, ces mêmes caractéristiques se retrouvent dans presque toute l'Amérique latine. Les événements du Nicaragua leur donnent un relief nouveau. Qu'y trouve-t-on ? D'un côté, des dictatures dans la grande majorité des pays. Partout, une gestion qui permet aux affaires de prospérer et aux détenteurs du pouvoir économique de s'enrichir. Au Brésil, 5 % de la population dispose du tiers de la richesse nationale. Avec le Mexique, le Pérou et la Colombie, ce pays se situe selon un article du *Monde Diplomatique*, dans le groupe des pays dont le revenu par habitant correspond à l'inégalité la plus forte au monde [1]. Le capital étranger trouve aussi son compte. Les États-Unis viennent en tête avec des investissements directs en Amérique latine dont la valeur comptable s'élevaient, à la fin de 1971 à 12 978 millions de dollars. En 1965, la rentabilité moyenne de ces investissements était de 18 %. Ce qui ne reflète qu'une partie de la réalité, ce taux ne tenant compte ni des redevances et royautés, ni des bénéfices transférés illégalement. Situation idéale qui explique l'augmentation d'environ 25 % par an de ces investissements au Brésil.

De l'autre côté, on a des masses assujetties, exploitées et appauvries. Depuis le dernier coup d'état, le salaire réel des ouvriers argentins a diminué de 50 %. En Colombie, pour n'être pas aussi spectaculaire, la chute du salaire réel n'est pas moins dramatique. Elle atteint 13 % durant les huit dernières années. Au Brésil, plus de 53 % des travailleurs gagnent moins de $ 100 par mois. 40 millions de Brésiliens, sur une population d'un peu plus de 100 millions d'âmes, sont considérés comme sous-alimentés. Tandis qu'en Colombie la « la consommation alimentaire par ménage dans les secteurs populaires... atteint un seuil trois fois inférieur au minimum de nutrition nécessaire [2] ». Un drame qui touche plus de 50 % de la population urbaine dans un pays où 62 % des gens vivaient dans les villes en 1976.

## Lutte politique des masses et libéralisation politique

C'est sur cette toile de fond que se développent les luttes politiques en Amérique latine aujourd'hui. Les misérables conditions d'existence des masses les impulsent. Malgré une répression terrible, la lutte politique des masses s'affirme vigoureusement. Les exemples abondent : multiplication des grèves, occupations de terres au Salvador et en Colombie, par exemple, manifestations de paysans contre l'accaparement de leurs terres, guerilla et lutte armée en Amérique centrale, au Mexique et ailleurs. etc. Tout ceci crée une dynamique politique qui force les détenteurs du pouvoir politique à céder, à jeter du lest, à concéder des victoires aux masses.

Au Brésil, le gouvernement soumet au Congrès, le 27 juin dernier, un projet d'amnistie pour les délits politiques. La mesure permettra le retour au pays des exilés les plus importants. Quelques jours plus tard, le quotidien *Le Monde* laissait entrevoir la perspective d'une restauration du multipartisme dans ce pays [3]. Ailleurs, même soucis de décontraction de la vie politique. Au Chili, notamment, où le droit de grève est de nouveau reconnu aux ouvriers. Au Mexique, le parti officiel, le PRI, met en oeuvre une importante réforme politique destinée à « donner une expression légale aux mécontentements qu'engendre une situation économique et sociale difficile [4] ». Même chose en Bolivie où des militaires, en rupture avec des pratiques pas tellement anciennes, organisent des élections démocratiques. Bref, sous la pression des masses, les gouvernements concernés s'évertuent à créer, à travers une certaine décrispation de la vie politique, les conditions d'un éventuel élargissement de leur base politique. En ce sens, la libéralisation politique n'est pas un cadeau fait aux masses. Elle est le produit de la lutte que se font les dominés et les dominants.

## Limites de la libéralisation politique

Cette politique de libéralisation n'est pas pour ces gouvernements une réponse aux problèmes majeurs confrontés par les sociétés. Elle est davantage intervention sur la forme que sur le fond. Elle n'est pas une remise en question radicale de la politique générale des gouvernements. Les choix économiques qui se sont avéré coûteux et néfastes — endettement considérable (par exemple, la dette extérieure du Brésil s'élevait à 40 milliards de dollars à la fin de 1978 et le service de cette dette absorbait cette même année, 8 milliards de dollars, soit 66 % de la valeur globale des exportations de ce pays), domination du capital étranger, extraversion de l'économie, etc. — ne sont pas abandonnés. Par conséquent, la lutte politique des masses ne peut que continuer. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'elle devienne, à terme, lutte de libération nationale.

Cependant, ce constat une fois fait, il faut reconnaître que, parce qu'effet de la lutte politique des masses sur la vie politique du pays et, pour le moment, moyen d'affaiblissement du pouvoir, la lutte pour la libéralisation politique est un impératif *tactique* en Amérique latine. Habilement utilisée, elle peut faciliter les changements souhaités de l'ordre politique et social. Elle est *une* des conditions de la libération nationale.

## Conditions de la libéralisation politique

En tant qu'intervention sur la forme, l'histoire récente révèle que les succès de la politique de libéralisation dépendent de la réunion de certaines conditions. Du point de vue des gouvernements, il est indispensable que la participation politique souhaitée soit réelle et débouche effectivement sur un « renouveau » de la vie politique. Autrement, l'opération ne vaut pas la peine d'être tentée. Le renouvellement du personnel politique, la jouissance effective des droits politiques concédés sont, dans cette optique, le prix à payer. Ceci peut s'observer dans les pays où les gouvernements ne sont pas contentés de déclarations de bonnes intentions uniquement.

D'un autre côté, la vigilance et surtout la capacité des secteurs de la « classe politique » porteurs du combat des masses à mettre à contribution les tendances de la conjoncture se sont révélés des facteurs importants de l'évolution des situations politiques en Amérique latine. En ce sens, la détermination de ces secteurs et leur stratégie à long terme sont des conditions fondamentales de toute avance sur la voie de la libéralisation politique. Ce sont là les principaux ingrédients de la consolidation, de l'approfondissement et du dépassement de la politique de libéralisation.

La politique de libéralisation politique n'aboutit pas à la démobilisation politique. L'exemple latino-américain montre, au contraire, qu'elle est plutôt facteur d'accélération du mouvement de prise en charge par le peuple de son destin. L'action politique doit re-connaître ce fait et ne pas se laisser inhiber par de fausses craintes. Elle n'a pas de choix. En définitive, la lutte pour la démocratisation réelle de la vie politique en Amérique latine est une exigence de la conjoncture politique.

## Notes :

1 Bernard Cassen etPierre de Charentenay, "En Colombie, les civils règnent, les militaires gouvernent", *in Le Monde Diplomatique*, no 303, juin 1979, p. 17.

2 *Idem*, p. 17.

3 Thierry Maliniak, "La fin prochaine du bipartisme officiel accroît la confusion dans les milieux politiques", *in Le Monde*, 4 juillet, p. 3.

4 "Le droit de grève est reconnu aux employés", *in Le Monde*, 4 juillet 1979.

5 José Carrendo, "Mexique. Les élections législatives seront un test de la volonté d'ouverture politique du gouvernement", *in Le Monde*, 30 juin 1979.

# DUVALIER : HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN

## IL Y A VINGT ANS, DUVALIER DEVENAIT PRÉSIDENT

par CLAUDE MOÏSE

Depuis plus de vingt ans le duvaliérisme occupe tout l'espace politique haïtien. Toute une génération d'Haïtiens, les contemporains de l'actuel président, ne connaissent que le déploiement absolu de la puissance des Duvalier et presque pas du tout l'histoire sociale et politique récente. Cette histoire, tumultueuse, a connu un moment de forte condensation dans les événements de 1956/57, annonciateurs de l'expérience duvaliériste et révélateurs des contradictions d'une société qui a accouché d'une classe politique qui n'en finit plus de mourir. Nos ancêtres politiques ont la vie dure et les nouveaux vieillissent confortablement à l'ombre d'une idéologie dominante merveilleusement distillée dans le corps social haïtien.

Il y a donc vingt-deux ans, le 22 septembre 1957, Duvalier est sorti victorieux d'une campagne électorale impitoyable. Diatribes, combines, alliances, ruptures, coups bas, coups de main et coups d'État ont fait voler en éclats les belles professions de foi démocratiques et les discours angéliques sur l'unité nationale, l'ordre et la paix. Plus encore qu'en 1946, avec la chute du président Lescot, le renversement de Magloire, le 12 décembre 1956, laissant grandes ouvertes les portes du pouvoir, marque le premier épisode d'une importante crise sociale et politique. Duvalier n'était pas seul en scène en 1956/57. Quatre secteurs se partageaient la clientèle électorale aussi bien que les rixes, les manoeuvres et les complots. D'innombrables petits partis, des alliances démocratiques, des journaux à profusion, une débauche d'émissions radiophoniques à caractère politique, passionnées, passionnantes, toute la vie nationale était marquée par les affrontements électoraux. C'était une véritable crise qui a englouti cinq gouvernements provisoires avant que Duvalier ait pu s'emparer du pouvoir et se poser en face du pays comme un reflet de son drame.

## La chute de Magloire

En 1950, le 10 mai, Magloire réalise un coup d'État contre le président Estimé. En octobre de la même année il se fait élire président et entre en fonction le 6 décembre. Selon la Constitution de 1950 que Magloire lui-même a fait voter, le mandat du président, d'une durée de six ans, n'est pas renouvelable . L'année 1956 voit donc arriver l'échéance électorale. La classe politique s'agite. Les débats sont lancés autour de la question de la fin constitutionnelle du mandat du président : Magloire peut-il prolonger, en fait, son mandat de quelques mois en continuant à gouverner jusqu'à l'entrée en fonction de son éventuel successeur le 15 mai 1957, ou doit-il s'en aller le ou avant le 6 décembre 1956 ?

Entre temps les candidats à la succession se font connaître. Louis Déjoie prend une bonne longueur d'avance en commençant sa campagne bien avant la promulgation du décret appelant le peuple à voter. Ses tournées et discours électoraux entretiennent l'agitation alimentée par des groupes clandestins et menée par la presse d'opposition. Les forces de l'opposition ayant pris l'initiative en lançant le débat sur la fin constitutionnelle du mandat du président, la balle est dans le camp de Magloire. Son silence le fait soupçonner de mijoter un coup pour garder le pouvoir. À partir du mois de mai où l'agitation va gagner le milieu étudiant les pressions se font de plus en plus fortes et les actions politiques de plus en plus marquées. Au Lycée Toussant Louverture, les étudiants font du chahut. La police débarque, matraque et fait feu. Dans les écoles et à l'université, un mouvement de protestation et de solidarité s'organise immédiatement en riposte à l'action de la police. Le gouvernement décrète l'État de siège et procède à des arrestations. La tension monde. Elle sera atténuée avec les vacances d'été.

À la veille de la rentrée d'octobre, les grandes manoeuvres se précisent. Le gouvernement et l'opposition s'accusent mutuellement de fomenter des troubles (tracts, bombes, etc.). Duvalier qui, depuis deux ans, vivait caché, refait surface au mois d'août. Le 9 septembre il annonce officiellement sa candidature. L'agitation se poursuit, la police met en cause ses partisans. L'un des principaux fers de lance du mouvement antimagloiriste, le journal *Le Souverain*, regroupe des jeunes militants duvaliéristes, activistes et téméraires [1]. Fignolé qui domine le peuple de la capitale se jette dans la bataille.

Au fur et à mesure qu'on approche de l'échéance du 6 décembre 1956, le climat social et politique se dégrade. L'opposition tente de miner le gouvernement qui n'offre aucune garantie pour organiser des élections libres. Elle veut le départ de Magloire. Elle attaque dans la presse, par les tracts, la propagande subversive et les actions terroristes. Dans la nuit du 3 au 4 décembre le réservoir de Bolosse explose ; ce même jour à 11 h 20 une fusillade éclate au marché Vallières suivie d'une panique générale. Les commerçants ferment. Magloire riposte en faisant interdire toute propagande électorale jusqu'à nouvel ordre. Du même coup Déjoie et Duvalier s'associent dans un mouvement de résistance à l'action de la police. Ils signent un communiqué de protestation conjointement avec des candidats et personnalités politiques réputés représentatifs des principales régions du pays.

Le lendemain 6 décembre, c'est le coup d'éclat. Magloire annonce solennellement que, par respect des normes constitutionnelles, il renonce à sa fonction de président et, par un tour de passe-passe, il devient chef du pouvoir exécutif. Entre sa sortie et sa rentrée, il avait offert, comme le prévoit la constitution, la charge, tout à tour, au président, au vice-président et au plus ancien juge de la Cour de cassation, qui en raison de la situation incontrôlable et en l'absence de garanties formelles de la part des forces armées, ont décliné l'honneur. La manoeuvre est accueillie par une protestation unanime des forces de l'opposition qui s'étaient fortifiées dans tout le pays. La grève générale des travailleurs, des commerçants, des étudiants, assortie de multiples perturbations de l'administration publique, de pressions de l'ambassade américaine, de certaines fractions de l'armée et du clergé emportera donc le gouvernement le 13 décembre 1956.

## Les forces en présence

Le front de lutte Déjoie-Duvalier et l'action fignoliste ayant eu raison de Magloire il s'agit maintenant de régler les problèmes de la succession. La solution constitutionnelle a permis à Joseph Pierre-Louis, président de la Cour de cassasion, d'accéder à la présidence provisoire, elle n'aura cependant pas la vertu de contenir le déchaînement des passions. Désormais l'attention sera exclusivement centrée sur les préparatifs électoraux du gouvernement provisoire et, pour les candidats, sur les positions à conquérir. Le nombre de candidats à la présidence (11), de partis nationaux et de groupes régionaux (34) ne doit pas faire illusion. Il n'y a que quatre partis qui comptent. C'est, pour l'essentiel, du jeu de leur alliance et de leurs conflits que la scène politique va se remplir et que les affrontements sociaux et idéologiques vont se produire. L'élection présidentielle libre, au suffrage universel, constitue une nouveauté. La campagne électorale en prenant une ampleur nationale remue d'importantes forces sociales et politiques et accentue l'agitation des idées. Mais, comme en 1946, il ne se produit pas un véritable brassage d'idées nouvelles. Les programmes politiques formels mis à part, l'enjeu des débats, avoué ou camouflé, le lieu idéologique historique de la lutte entre les différentes fractions des classes dominantes demeure la question de couleur. Tant il est vrai que l'on regroupe naturellement les forces en présence en deux camps : le camp mulâtre, bourgeois, catholique, libéral, démocrate, dirigé par Louis Déjoie et le camp noir, petit-bourgeois, populaire représenté par Jumelle, Fignolé, Duvalier. À la vérité, la dynamique sociale ne se retrouve pas emprisonnée dans un regroupement aussi simple. Les tensions et contradictions qui meuvent les groupes, fractions et catégories de la société haïtienne vont prendre des formes diverses et inattendues au cours de cette campagne électorale, même si la toile de fond est constituée par l'historique opposition entre l'aristocratie mulâtriste et le bloc noiriste.

En ouvrant les hostilités contre Magloire, Louis Déjoie avait empli le pays de revendications à caractère démocratique et développementiste : mise en accusation de la gestion du gouvernement, de la ligne politique issue de 1946, promesse de renouveau, de remise en ordre et d'investissement multiples. Industriel, grand planteur, sénateur, mulâtre, Louis Déjoie, prospère, cultivé, la soixantaine bien portante, ravive les espoirs de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie mulâtre, qui vont lui constituer une base d'appui indéfectible. L'homme est populaire, son discours porte au-delà de sa clientèle bourgeoise pour atteindre les masses des régions (Sud, plateau central en partie) où il a des entreprises. Il pouvait compter sur une importante fraction d'officiers mulâtristes de l'armée, sur le haut clergé catholique et sur les sympathies de l'ambassade américaine. Son arme principale au cours des événements sera la grève du commerce qu'il utilisera à tous les moments majeurs de la crise.

Le parti de Duvalier n'a pas tardé à se révéler comme la force principale du camp noiriste. Bénéficiant de l'appui d'un fort contingent de propriétaires fonciers et de larges secteurs de la petite-bourgeoisie noiriste, François Duvalier, 50 ans, se présente comme l'héritier de Dumarsais Estimé, avec une réputation de loyauté, de modestie et d'honnêteté. Se situant dans la mouvance de 1946, il rassemble la plupart des anciens estimistes et exerce une attraction certaine sur les petits-bourgeois noiristes, très influents en province, pour lesquels la montée du déjoirisme constitue une menace pour l'avenir. Le duvaliérisme apparaît alors comme un retour en force de la nouvelle (historique ?) alliance bourgeoisie/petite-bourgeoisie/noiriste et propriétaires fonciers dont l'expérience avec Estimé avait été freinée par Magloire. Dans l'Artibonite, dans le Nord, dans la Grande Anse, notamment le mouvement duvaliériste domine souverainement. Dans les cadres moyens de la fonction publique, de l'armée et du clergé, Duvalier recrute de nombreux partisans. Il bénéficie d'une force militante organisée, prête à intervenir pour défendre ses positions et forcer l'orientation de la crise.

À côté de Déjoie et de Duvalier les deux forces principales antagonistes, qui se partagent les ressources de la classe politique traditionnelle, Clément Jumelle, ancien ministre issu du gouvernement déchu, n'a aucune chance, en dépit de sa jeunesse (42 ans), de son intelligence et de l'attraction qu'il exerce sur une fraction technocratique de la petite-bourgeoisie. La chute de Magloire a emporté ses espérances et ne lui laissera que la possibilité de se maintenir debout et de défendre sa peau, aidé en cela d'un état-major politique remarquablement intelligent et énergique.

Daniel Fignolé peut être classé à part. Son mouvement qui remonte à 1946, n'a pas une audience nationale, mais il investit totalement les masses de la capitale et des régions avoisinantes. Le professeur, comme on l'appelle familièrement, est né à Pestel en 1913. Il a enseigné les mathématiques au lycée Pétion, et s'est révélé un merveilleux orateur. Son influence personnelle dans l'organisation du mouvement syndical et dans le quartier populaire de Bel-Air où il habite lui vaut une réputation enviée et redoutable de défenseur du peuple ; sa capacité de mobilisation des masses, grâce à son fameux « rouleau compresseur » est énorme. Plus encore qu'en 1946, il en fera usage comme d'une arme particulièrement efficace aux moment décisifs de la crise. Occupant une position stratégique à la capitale, siège du pouvoir central, assuré de l'appui des masses populaires et de la sympathie affirmée de la base de l'armée cantonnée à Port-au-Prince, Fignolé sera souvent appelé à arbitrer les conflits entre les principales forces. Sa position au sein du syndicalisme haïtien, la ferveur dont il jouit auprès des masses lui attirent l'adhésion d'une fraction de la petite-bourgeoisie radicalisée : socialiste, marxiste, progressiste, catholique de gauche.

Généralement le tableau des forces en affrontement au cours de cette crise révèle que la lutte pour le pouvoir va se circonscrire encore une fois entre ce qu'historiquement on désigne comme deux aristocraties complices et rivales, les deux élites diraient certains, avec en arrière-fond la fameuse question de couleur. Les masses interviennent comme forces d'appoint, manipulées, ballotées. En somme, les programmes se ressemblent tous, axés sur la liberté, la démocratie, la justice sociale, la réorganisation administrative. C'était le décor. L'essentiel se passait en dénonciations de groupes rivaux, prétendument responsables des malheurs du pays. Déjoie qui traîne dans son sillage toute la bourgeoisie mulâtre et ses alliés ne peut pas, à l'instar de ses adversaires qui prennent appui démagogiquement sur les masses, dénoncer le fossé entre les classes, le scandale de l'extrême richesse outrageusement plantée au sein de l'extrême misère.

Le bruit de fond de l'idéologie noiriste et développementiste couvrait toutes les voix nouvelles qui entendaient rechercher de nouvelles façons de comprendre le pays et non plus seulement les intérêts amalgamés de la bourgeoisie commerçante, des propriétaires fonciers et des fractions de la petite-bourgeoisie urbaine. C'est une tradition coriace que de réduire la pensée progressiste à travers l'histoire d'Haïti à ses deux axes noiriste et développementiste. Qu'on se souvienne avec quelle ferveur... j'allais dire révolutionnaire on étudiait *Dessalines*... pourfendeur des blancs et des mulâtres, *Christophe*, fierté de la race et bâtisseur, *Souloque*... Salomon... et qui encore ? Il a suffi à un président de frapper du pied ou de donner de la gueule contre l'aristocratie dominante, de faire construire un pont, une route, un immeuble pour qu'il soit gratifié de l'épithète progressiste. Plus fondamentalement, le développement par les grands travaux publics, comme l'Exposition internationale du bicentenaire de Port-au-Prince, par la recherche de contrats d'implantation d'entreprises agricoles et industrielles constituent l'essentiel de la pensée économique dominante.

Plus d'un siècle de distillation de cette idéologie, nullement reprise en question de façon articulée à l'expérience historique, nullement prise à partie, au corps à corps par une autre idéologie, ne pouvait avoir d'autres effets que de polluer de larges fractions de la petite-bourgeoisie et des masses populaires. Le marxisme introduit subrepticement en Haïti n'avait point le verbe haut ni la chair coriace. Il marchait sur la pointe des pieds à côté du noirisme et du développementisme. Il pouvait sans dommage habiter l'intellectuel noiriste, mulâtriste, développementiste qui le porte comme un habit d'apparât. Le marxisme haïtien n'avait pas encore sa propre personnalité, si bien qu'on retrouvait des marxistes notoires dans tous les camps. Ceux de Port-au-Prince se partageaient entre Déjoie et Fignolé, ceux des régions duvaliéristes suivaient le courant. Quelques tentatives venant des anciens de *La Nation* et du PSP, à travers l'*Alliance démocratique*, n'ont pas réussi à distraire les progressistes et les démocrates des passions soulevées par le débat électoral.

## L'alliance des deux D contre le magloirisme

Telles sont les forces en présence au départ de Magloire. Qui de Duvalier ou de Déjoie va l'emporter ? Quel rôle peut jouer Fignolé ? Le branle-bas de combat est donné. Les candidats et leurs délégués sillonnent les routes. Le président provisoire Joseph Pierre-Louis est à la tête du gouvernement, mais le pouvoir effectif se joue dans le cadre du rapport de forces Déjoie/Duvalier, pour l'essentiel, avec comme appoint l'action fignoliste.

Le front uni Déjoie/Duvalier ne s'est pas disloqué au lendemain de la chute de Magloire, mais c'est la veillée des armes. Pour l'instant il s'agit d'éradiquer le pouvoir magloiriste et, du même coup, d'éliminer Jumelle : « Fol jijè Haïti. Le cabinet ministériel de Pierre-Louis comporte des représentants des principales forces victorieuses, Marcel Varval, pour Duvalier, Paul Cassagnol et Max Bolté pour Déjoie. Le nouveau chef d'État major, le général Léon Cantave est un officier qui a su tenir tête à Magloire, mais on ne lui connaît pas de préférence accusée. De fortes pressions s'exercent sur tous les centres du pouvoir pour éliminer les magloiristes. Le nettoyage prend des formes brutales. Des commandos duvaliéristes du *Parti du peuple haïtien (Le Souverain)* opèrent des descentes dans certains bureaux publics pour déloger des créatures de Magloire. Le groupe Déjoie exerce de fortes pressions sur le président Pierre-Louis pour qu'il procède à une sérieuse réforme administrative. Une commission d'enquête administrative est créée, mais des mesures concrètes tardent à venir. Dans certaines administrations, comme à Damiens, c'est la guerre entre le ministre et son sous-ministre à propos de nominations ou de révocations jugées injustifiées, donc partisanes. Le président Pierre-Louis est soupçonné de protéger les intérêts de Magloire. En fait, la marge de manoeuvre est très étroite. Juriste réputé, légaliste, obligé de compter avec les chambres issues de l'ère magloiriste, attaché à la lettre de la constitution, le président Pierre-Louis ne peut gouverner, en fait, que s'il est assuré de l'appui de Déjoie et de Duvalier dont les intérêts sont loins d'être convergents. Sur un point cependant ils s'entendent : en finir au plus vite avec les séquelles du magloirisme et organiser les élections au plus tôt. Dès lors que Pierre-Louis hésite ou résiste aux pressions diverses, Duvalier et Déjoie lui retirent leur appui. Il suffit de peu pour renverser le gouvernement. Une bombe au palais législatif le 25 janvier 1957, une manifestation de rue organisée par *Le Souverain*, le 2 février, la démission conjointe de Marcel Vaval, duvaliériste, et de Paul Cassagnol, déjoïste, ce même 2 février, mot d'ordre de grève générale lancé par les deux principaux candidats et c'en est fait de Pierre-Louis. Le 4 février il démissionne.

## « Constitutionnalistes » contre « révolutionnaires »

Comment la crise politique va-t-elle se dénouer ? À la vérité, elle ne fait que commencer. Le 3 février, Déjoie avait refusé de répondre à une convocation du Haut État Major de l'armée, et malgré de pressantes démarches il s'obstine à ignorer la conférence de tous les candidats à la présidence organisée par le Haut État Major, refusant de s'asseoir à la même table que Clément Jumelle. En réalité, deux thèses s'affrontent. Celle de Déjoie demandant l'application pure et simple de l'article 81 de la Constitution qui stipule qu'en cas de vacance présidentielle le président de la cour de Cassation ou, à défaut, le vice-président, ou encore à défaut le plus ancien juge sera appelé à occuper provisoirement la fonction de président. En conséquence, le juge Jean-Baptiste Cinéas doit être investi du pouvoir, selon Déjoie. Le point de vue défendu par Duvalier et entériné par tous les autres candidats est que dans cette situation exceptionnelle et « révolutionnaire », la solution de la crise repose sur le choix d'une personnalité indépendante. Sur ce, ils appellent à la fin de la grève et à la concorde. Déjoie maintient l'ordre de grève générale et les magasins restent fermés. Le pays est divisé en deux camps, celui des « *constitutionnalistes* » regroupant Déjoie, l'Alliance démocratique du Dr Georges Rigaud et l'ambassade américaine dont le titulaire a fait une démarche maladroite auprès de Duvalier et celui des « révolutionnaires » menés par Duvalier et Fignolé appuyés par tous les autres candidats à la présidence.

Entre temps, les chambres législatives ayant été officiellement saisies de la démission de Pierre-Louis, le Haut État Major se retire du processus de médiation. Le mardi 5 février, la grève est maintenue. Les masses fignolistes (le rouleau compresseur) s'ébranlent, contenues par la police. À 13 heures, Fignolé fait une intervention pathétique à la radio, un extraordinaire morceau d'éloquence créole (Mouin bay Déjoie jounin jodi-a). C'est une menace à peine voilée. Le même jour, le chef d'État Major écrit à Déjoie pour le mettre en face de ses responsabilités. Le mot d'ordre de grève est rapporté.

La lutte est reportée dans l'enceinte du parlement qui est lui-même partagé entre les deux thèses. Tractations et consultations se multiplient. Au terme d'un orageux débat, dans un contexte d'excitation générale, les chambres législatives se prononcent pour le rejet de l'article 81, le 7 février. Le même jour elles se constituent en Assemblée nationale pour élire le futur président sur une liste de

trois noms : Frank Sylvain, lui-même candidat à la présidence, Dr Démétrius Pétrus, Colbert Bonhomme. Les deux premiers sont proposés par les candidats à la présidence, sauf Déjoie et le troisième par le Parti du peuple haïtien. Durant les trois jours de la crise, le rouleau compresseur et tout ce que compte Port-au-Prince de groupes de pression se font sentir. C'est dans un parlement littéralement assiégé par des milliers de manifestants fignolistes et duvaliéristes menaçants que l'Assemblée nationale élit Frank Sylvain, président. C'est une importante défaite pour Déjoie.

## L'alliance Déjoie/Fignolé contre la mainmise duvaliériste sur Sylvain

Dès son entrée en fonction Sylvain prend des mesures énergiques : mise sous séquestre des biens meubles et immeubles de Paul Magloire et de tous ceux qui ont participé à la gestion du pays sous son gouvernement, renforcement des pouvoirs de la commission d'enquête administrative, promulgation du décret électoral le 1er mars 1957, convocation des Assemblées primaires pour le 28 avril. Le mois de février aura été particulièrement fertile en incidents sanglants à Port-au-Prince, aux Cayes, à Petit-Goâve, aux Gonaïves. Bilan : deux morts, des dizaines de blessés, des propriétés saccagées. La police doit interdire toutes les émissions radiophoniques à caractère politique.

Au fur et à mesure qu'on s'approche de la date des élections, la lutte se fait plus vive entre Duvalier et Déjoie. À l'occasion des inscriptions sur les listes électorales, les incidents, les fraudes révélés d'une circonstription à l'autre emplissent les média de la capitale et continuent de faire monter la tension politique. Le gouvernement de Sylvain est accusé d'être de connivence avec les duvaliéristes. Déjoie menace de déclencher la grève générale contre les membres du conseil des ministres dont les menées partisanes duvaliéristes sont dénoncées avec fracas. Les ministres de l'Intérieur et de la Justice Thésalus Pierre-Étienne et Colbert Bonhomme se défendent comme ils peuvent. Mais Fignolé et Déjoie ne leur laissent aucun répit. Dès le 27 mars, à l'initiative de Fignolé, les représentants de tous les secteurs sauf celui de Duvalier, se réunissent pour conférer sur la situation. Ils décident de demander au président Sylvain de renvoyer l'actuel cabinet ministériel compromis avec Duvalier. Entre temps la guerre des ondes se poursuit entre les adversaires. Le 29 mars, les chambres législatives sont dissoutes, les opérations d'inscription suspendues et la convocation des assemblées primaires remise à une date ultérieure. Entre temps la situation du gouvernement devient tout à fait incontrôlable. Isolé, vilipendé par l'opposition, menacé par les grèves déjoïstes et le rouleau compresseur fignoliste, Sylvain ne peut s'appuyer que sur le camp duvaliériste.

La grève générale est décrétée le 1er avril. Il est devenu évident que pour l'opposition il ne suffit plus de renvoyer le Cabinet. Le gouvernement tout entier doit s'effacer. Ce même 1er avril un complot est découvert, dirigé, semble-t-il, par des activistes duvaliéristes contre les bureaux politiques de Fignolé, de Déjoie et de Jumelle. Un dépôt de bombes est découvert. L'opération ratée de désamorçage a entraîné dans la mort deux officiers de l'armée : Michel Conte et Frenel Andral Colon. Des arrestations sont opérées dont le propre sous-ministre du président Sylvain Windsor K. Laferrière. D'autres individus sont compromis, tous du camp duvaliériste : Clément Barbot, Fritz Cinéas, Daniel Françis, un activiste cubain Thémistodes Fuentes. Sylvain est démis et mis en résidence surveillée.

À ce stade, le rôle de l'armée dans la suite des événements devient prépondérant. Jusque-là il importait de conquérir des positions dans les administrations pour gagner les circonscriptions. L'enjeu principal va se déplacer de la sphère politique à la sphère militaire. Le jeu de bascule, d'alliances et de ruptures auquel se livrent les politiciens ne suffit plus à garantir le pouvoir. Les forces se neutralisent. Tout en étant elle-même traversée par les divisions sociales et politiques qui affectent le pays tout entier, l'Armée est destinée à arbitrer, en dernière analyse, la crise politique. Sous la direction de Cantave elle est tiraillée entre officiers duvaliéristes, déjoïstes, jumellistes et soldats fignolistes. C'est en son sein que désormais le pouvoir va se conquérir.

## Le compromis boiteux du « collégial »

Donc l'effondrement du gouvernement Sylvain est une cuisante défaite pour Duvalier. Mais il encaisse et attend la suite. L'alliance Déjoie/Fignolé doit faire face au problème de la constitution d'un nouveau gouvernement provisoire. Une conférence politique est convoquée dès le 2 avril en la résidence de Marceau Désinor, au 73 de l'Avenue Christophe. Tous les candidats à la présidence sont invités. À l'exception de Jumelle, qui s'est mis à couvert pour échapper à un mandat d'arrêt, tous les secteurs participent aux négociations qui du 2 au 5 avril aboutissent à la constitution d'un troisième gouvernement provisoire dénommé Conseil exécutif de gouvernement. Plus géneralement connu sous le nom de Collège, ce gouvernement de compormis auquel Duvalier semble adhérer du bout des lèvres constitue une coalition fragile d'intérêts divers, une sorte de compromis boiteux qui ne résistera pas aux premières bourrasques. Fignolé et Déjoie sont maîtres du jeu. Ils se sont partagés les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les plus importants, dans les circonstances. Mais le lieu du pouvoir est ailleurs. C'est ce que Duvalier, le sphinx, a déjà compris. Il colle à l'armée comme une sangsue et laisse faire.

Comme pour les autres gouvernements provisoires, dès que le processus électoral est remis en marche, les difficultés commencent. Le gouvernement collégial est pris à partie par Duvalier et Jumelle. Moins d'un mois après l'entée en fonction du Collège, le 22 avril, les ministres de Duvalier se retirent, enrayant ainsi la machine gouvernementale. Ils accusent la coalition Déjoie/Fignolé de procéder à des révocations nominations partisanes dans l'administration publique. La réponse du Conseil de gouvernement ne se fait pas attendre : devant le refus des ministres de Duvalier de regagner leur poste, les membres restants procèdent à la répartition des ministères vacants entre eux. C'est la guerre des communiqués entre le gouvernement et le bureau politique de Duvalier. Ce dernier considère que le Collège est pratiquement dissout. C'est alors que le général Cantave intervient à nouveau, en tant que médiateur. Le 26 avril il offre de former un gouvernement militaire pour mener l'opération électorale à terme. L'armée n'ose pas imposer sa formule et renvoie les adversaires dos à dos. Dès lors c'est, dans une atmosphère survoltée, une véritable épreuve de force finale qui s'engage entre Duvalier et les forces paraduvaliéristes, collées sur le Haut État Major et la coalition Déjoie/Fignolé.

Le 26 avril, un comité des commerçants de Port-au-Prince présidé par Alain Laroque fils, lance un ordre de grève et exige l'effacement de Cantave à la tête de l'Armée. Immédiatement des organisations politiques et des officiers de l'Armée se déclarent solidaires de Cantave. La grève du commerce est effective à Port-au-Prince et menace de s'étendre à d'autres secteurs. Des mouvements divers de médiation, de proposition ont lieu, venant d'un peu partout, sans résultat. Le gouvernement Collégial continue de bénéficier de l'appui des forces déjoïstes et fignolistes, énergiques, présentes. Le général Cantave semble tenir les forces armées bien en main. Le 1er mai, celui-ci opère une manoeuvre d'apaisement. Il soumet le litige

qui affecte le conseil exécutif de gouvernement au tribunal de Cassation qui tout en se déclarant incompétant, confirme le Collège dans sa légitimité. Deux des huit juges ont refusé de signer la prise de position du tribunal. Ce répit permet la fin de la grève. Les commerçants s'en remettent au gouvernement.

Le 9 mai, Duvalier contre-attaque. Il lance, dans un discours qui fait sensation : « Le "Collégial" sans nous est une farce. Vos élections sans nous sont une plaisanterie. » Puis il donne l'ordre à toutes ses organisations de se retirer de toutes les opérations électorales. À partir du lundi 13 mai, jour d'ouverture des inscriptions sur les listes électorales, la situation se dégrade rapidement. Un peu partout dans le Nord, l'Artibonite et la Grande Anse, châteaux forts de Duvalier, des désordres ont lieu. Les bureaux d'inscription sont paralysés. L'agita L'agitation atteint son point extrême à Jérémie où de nombreux incendies éclatent et aux Gonaïves où le peuple gagne les rues. Toute une partie du pays menace de couper les ponts avec Port-au-Prince.

Le gouvernement riposte en décrétant des mesures sévères de répression contre les fauteurs de trouble. Rien n'y fait. Des actes de sabotage, des manifestations de rue, des grèves, se multiplient dans le Nord et l'Artibonite. Le 18 mai, à Port-au-Prince, jumellistes et duvaliéristes investissent la cathédrale où le traditionnel Te Deum de la fête du drapeau sera célébré. La foule à l'intérieur accueille les membres du gouvernement avec des cris hostiles, tandis qu'à l'extérieur le rouleau compresseur les acclame. À la fin de la cérémonie, une mêlée générale ponctuée d'énergiques interventions de la police se solde par deux morts, de nombreux blessés et des dizaines d'arrestations.

Le 19 mai, le ministre fignoliste de l'Intérieur, Léonce Bernard et le sous-ministre déjoïste, Max Bolté, accompagnés de Cantave se voient frappés d'interdit à Saint-Marc. Profitant de la conduite suspecte de Cantave dans cette affaire et dénonçant son incapacité de rétablir l'ordre dans l'Artibonite en rébellion, le Conseil exécutif révoque le chef d'État Major et le remplace par le colonel Pierre Armand, qui refuse le poste pour le moment. Mais le autres membres de l'État Major (Maurepas Alcindor,Bernardin Augustin, Louis Roumain, Antoine Multidor, Pierre Vertus, Robert Bazile, Albert Maignan) signent le 20 mai, un communiqué déclarant nulle et inconstitutionnelle la révocation du chef d'État Major. Le même jour, le brigadier Cantave proclame la dissolution du Conseil exécutif de gouvernement. Sur ces entrefaites la grève du commerce est décrétée à Port-au-Prince. Le pays est totalement paralysé. L'Artibonite est coupée de Port-au-Prince. Cantave et les forces duvaliéristes appellent à la constitution de comités de salut public. Entre temps, les tractations et complots se multiplient au sein de l'armée.

## La décisive journée du 25 mai

Dans la nuit du 24 au 25 mai s'opère le regroupement des militaires dejoïstes au quartier général de l'aviation. Le 25 mai au matin, le colonel Armand déclare accepter le poste de chef d'État Major, convoque les membres du Haut État Major au quartier général de l'Armée, invite Cantave à quitter les Casernes et tous les autres officiers et soldats à se rendre devant les tribunes du Champ de Mars où une foule dense se presse déjà. Une manifestation fignoliste s'organise spontanément et des milliers de personnes parcourent les rues aux cris de Vive Fignolé, président. En même temps Radio Port-au-Prince, de Antoine Hérard, la station MBC, le jour-journal *Le Jour*, sont envahis, saccagés et complètement détruits par la foule. Il en sera de même de Radio Jean-Jacques Dessalines, propriété du groupe Jumelle. À la rue Capois, la résidence de François Duvalier est vivement attaquée. Mais les assaillants sont repoussés. Ces différentes bagarres ont laissé des morts et de nombreux blessés sur le terrain.

Sur le plan militaire, la situation évolue rapidement. Toutes les unités militaires de Port-au-Prince et des environs semblent passées sous le contrôle d'Armand. Vers 11 h30, des pièces de canon sont installées au Champ de Mars en position de tir en direction des Casernes. Trente minutes plus tard c'est le bombardement des Casernes. La riposte est rapide et efficace. Une colonne de soldats sortie des Casernes prend à revers les artilleurs laissés sans couverture et les élimine. Un peu plus tard une tentative de bombardement aérien sur les Casernes échouera lamentablement. Puis, c'est le silence.

C'est la solution politique qui, révélant un total renversement des alliances, surprend la pays. Déjà, très tôt le matin un va-et-vient incessant des ministres déjoïstes Bretoux et Bolté aux ministres fignolistes Léonce Bernard, Seymour Lamothe et Grégoire Eugène laissait apparaître une fissure, bientôt une rupture, dans la coalition Déjoie/Fignolé. C'est que Fignolé a interprété l'acceptation tardive et non formellement établie du colonel Armand comme un coup monté par le camp déjoïste, à son profit exclusif. Fignolé s'est senti dangereusement mis devant le fait accompli. De plus, la menace de guerre civile l'a surpris dans une situation d'inorganisation totale, lors même qu'il disposait de son rouleau compresseur et de la sympathie de la base de l'Armée.

Donc, dès le début des hostilités les grandes manoeuvres sont amorcées. Fignolé, Jumelle, Duvalier, Émile Saint-Lôt, l'un des artisans de la solution politique, et Cantave confèrent aux Casernes, au moment même où les artilleurs ouvrent le feu. En confiant la présidence provisoire à Fignolé, les forces de Cantave derrière lesquelles se sont organisés les officiers duvaliéristes, portent un rude coup à Déjoie. C'est une formidable explosion de joie populaire qui accueille la nouvelle de l'accession de Fignolé à la présidence, le 26 mai. Soldats et civils fraternisent, dansent dans les rues, tirent en l'air. Entre temps Fignolé constitue un ministère de coalition avec la participation de représentants duvaliéristes et jumellistes.

## Les jeux sont faits

Les événements du 25 mai marquent un tournant dans la crise. Beaucoup d'officiers se sont compromis avec Déjoie. Vaincus, ils seront neutralisés. Cantave se retire, remplacé par Kébreau. Restent les soldats fignlolistes et les officiers duvaliéristes. Il apparaît de plus en plus clair que seule une prise de contrôle des forces militaires organisées permettra à un secteur de l'emporter. Certes, Déjoie est encore populaire et surtout puissant dans la bourgeoisie qui n'est pas édentée. Mais que va-t-il se passer ? Dès lors qu'il a accepté de dénouer la crise dans les circonstances que l'on sait, Fignolé a joué son rôle ultime. Il ne lui reste plus qu'à gérer cette fin de course au milieu des suspicions de toutes sortes. Déjoie a perdu une bataille, mais n'a pas désarmé ; Duvalier a compris qu'il fallait être prudent et laisser passer la bourrasque. Les jeux de coulisse se poursuivent. Fignolé n'est qu'un répit. Une fois le pays apaisé, la fraction déjoïste de l'armée éliminée, les soldats fignolistes manoeuvrés et neutralisés, la nouvelle direction de l'Armée avec le général Kébreau n'aura aucune difficulté à emporter Fignolé, le 14 juin 1957. L'Armée réoccupe l'espace que se partageaient les politiques.

Un conseil militaire de gouvernement est constitué qui prend des mesures rapides pour contrôler le pays. Le renversement de Fignolé provoque des réactions violentes des masses de la capitale que les militaires répriment sauvagement. Dans la nuit du 16 au 17 juin, c'est un véritable massacre. Des centaines de morts, au Bel-

Air, à la Saline pour faire taire les vacarmes nocturnes de protestation et contenir une marche de fignolistes sur le Fort Dimanche où, selon la rumeur, Fignolé est interné.

Depuis c'est le calme plat, en dépit de quelques soubresauts. Une page importante vient d'être tournée. Les jeux sont faits[2]. Sous la protection énergique et féroce de Kébreau, les militaires duvaliéristes et toutes les forces combinées du duvaliérisme s'emploient à se rendre aux urnes le 22 septembre 1957 où François Duvalier confirmera sa victoire.

C'est un pays économiquement ruiné et politiquement déchiré que Duvalier s'apprête à gouverner. Tout au long de la crise et avant même la fin de l'ère Magloire les difficultés se sont accumulées : baisse de la production agricole, accroissement de la population sans emploi, avec la fin des grands travaux publics ; une dette publique lourde, un trésor vide, une administration publique corrompue et désorganisée. À cette situation les prétendants à la succession n'ont proposé aucune solution originale, mobilisatrice. À quelques variantes, les programmes des candidats à la présidence reprennent les mêmes couplets sur la démocratie, le travail, la justice sociale, la jeunesse. La crise 56/57 qui a pruduit Duvalier se situe dans une longue tradition d'explosions des revendications étroites des différentes fractions de la petite-bourgeoisie. Même si les masses se sont mises en mouvement, elles ne sont pas intervenues de manière autonome, à partir de leurs propres revendications et de leurs propres organisations. Certes le mouvement syndical a pu profiter ici et là de quelques petites conquêtes. Mais, une goutte d'eau dans un océan. Ce qui était en quetion c'était, avec la recrudescence des illusions fignolistes/populistes et estimistes/noiristes, la mise en évidence d'une volonté de conquête ou de reconquête du pouvoir sur les forces mulâtristes/déjoïstes en ascençion. Et derrière cette volonté s'exprimait la recherche d'une solution politique qui promeut une gestion du pays propre à satisfaire les revendications au travail, à la santé, à la santé, à l'éducation, etc. Mais laquelle des forces en présence pouvait offrir une quelconque garantie à la satisfaction de ces revendications? Les vingt-deux ans du règne de Duvalier auront (à quel prix !) servi à dessiller les yeux aux massses populaires et petites-bourgeoises qui devront à nouveau faire face aux mêmes questions fondamentales : va-t-on, une nouvelle fois, après Duvalier, assister à la répérépétition des mêmes scénarios? Qu'y a-t-il de changé dans le pays? Quelles exigences nouvelles peut-on faire? Quel nouveau contrat social et politique est en mesure de garantir le libre jeu de la vie politique et l'exercice des droits fondamentaux, à la vie, au travail, à la santé, à l'éducation?

## Notes :

1 Les membres les plus en vue seront arrêtés.

2 Jumelle n'a jamais vraiment compté. Fignolé est parti en exil. Déjoie vient de subir sa plus grande défaite.

# 22 ANS PLUS TARD

par CARY HECTOR et YVES FLAVIEN

Condenser en quelques pages l'essentiel des 22 dernières années de la scène politique haïtienne peut s'avérer abusif voire périlleux : comment en effet justifier une démarche de sélection, de mise en relief et d'interprétation de données et de faits jugés majeurs, qui satisfasse les courants d'opinion les plus divers ? Disons d'entrée de jeu que nous n'aspirons pas à ce *satisfecit* plutôt illusoire et suspect. Nous serons d'emblée *partisans*, dans le sens premier du terme, c'est-à-dire conscients de notre vision de la chose haïtienne. Ce qui implique que nous en assumons les prémisses et les implications et que nous acceptons de les débattre éventuellement.

Cette trajectoire rétrospective et prospective n'aura l'allure ni d'une chronique événementielle ni d'un bilan d'étape. D'autres, aussi bien en Haïti que dans la diaspora, nous auront précédés dans l'une ou l'autre entreprise : nous ne les dupliquerons pas, nous nous en inspirerons à l'occasion.

Les origines du pouvoir duvaliériste une fois retracées, son enracinement et sa signification historiques ainsi identifiés (voir l'article précédent de Claude Moïse), nous posons les questions suivantes : ce pouvoir avait-il, en 1957, un projet de société reconnaissable, même à l'état d'énoncé ? Si oui, qu'en est-il résulté aujourd'hui ?

S'étant chargé, envers et contre bien des oppositions, du devenir de la nation haïtienne, dans quelles avenues de développement ou de progrès l'a-t-il conduite ? Et parce que ce pouvoir dure encore, quels lendemains meilleurs ou améliorés peut-il, de façon crédible, *garantir*, par exemple, à la génération qui aura eu précisément 22 ans ?

Mais il n'y a pas que les détenteurs du pouvoir à avoir façonné le visage politique haïtien de ces deux dernières décennies. Que penser de la classe politique traditionnelle, privée de ses moyens « classiques » d'intervention puis, à toutes fins pratiques, éliminée, jusqu'à la fin des années 60, du nouveau jeu politique ? *Quid* des forces nouvelles (mouvement étudiant, mouvement syndical, groupes politiques de gauche), à peine écloses puis décimées successivement jusqu'en 1969 ? *Quid* des oppositions de la diaspora en quête, à l'heure actuelle, du dialogue unitaire, se dégageant ainsi, non pas par hasard, de la raideur idéologique du début des années 70 ? Comment saisir l'espoir de renouveau en germes ici et là au cours des années 70 (presse indépendante, bouillonnement culturel, grèves et manifestations spontanées, rébellions paysannes, etc.) ? Quelle trajectoire prévisible assigner à la dialectique : « libéralisation-répression », en particulier depuis 1974-1975, dans un contexte latino-américain et caraïbéen désormais marqué par l'effondrement des dictatures (Bolivie, République Dominicaine, Nicaragua) et la remontée des revendications démocratiques et populaires (Brésil, Équateur, Pérou) ?

À l'ensemble de ces interrogations, nous allons tenter d'apporter quelques réponses, sinon complètes, en tout cas clairement énoncées et nourries de notre vision historique et politique de la problématique haïtienne.

Certains de nos lecteurs, surtout en Haïti, pourraient juger tel ou tel rappel « inutile », *i.e.* politiquement inapproprié. Il nous semble au contraire qu'utilisée à bon escient, la mémoire historique peut et doit servir à écarter les faux combats et ainsi prévenir les illusions et les mirages, toujours porteurs, on le sait, de déceptions amères.

## I. — Le projet de la « Nouvelle Haïti » et son destin (1957-1971)

### Des promesses d'antan à la « révolution politique »

Il faut rappeler ou se souvenir que le pouvoir installé le 22 octobre 1957 s'était solennellement engagé à juguler et à dépasser « la crise de structure » rampante en Haïti, notamment grâce à une « rénovation totale et radicale » liée à un « approfondissement social et économique de l'idéologie de la Révolution de 1946 » (discours de prestation de serment du 22 octobre 1957). Dès lors, 1946 était érigé en légitimité et en référence premières du nouveau pouvoir et lui fournissait l'orientation programmatique de ses premières années : « nationalisme », « gouvernement des classes moyennes » (« la classe ») et « promotion des masses paysannes ». Ce qui allait se traduire en objectifs de gouvernement explicitement déclarés :

> Unité nationale — Alphabétiser les illettrés — Développer et intensifier la production agricole haïtienne —Augmenter la participation effective des classes moyennes et paysannes au progrès de la nation —Établir le fondement d'une industrie nationale. Par ces moyens : élever le standard de vie des masses urbaines et rurales, éliminer progressivement la misère du peuple. (Message d'anniversaire du 22 octobre 1959).

Sur l'ensemble et chacun de ces objectifs nous pourrions, jusqu'en 1971, dresser un bilan détaillé dont le résultat négatif serait, au vu de l'évidence historique, sans conteste, univoque. Encore une fois, d'autres s'y sont adonnés avant nous — et avec succès : les nombreux ouvrages et articles critiques importants parus dans la diaspora tout au cours de cette période, les rapports d'organismes internationaux dont Haïti est elle-même partie prenante (CIAP, FAO, FMI, BIRD, etc.) [1] et, à partir de 1974-1975, les propres analyses de l'intérieur (PSS, Jeune Presse, Haïti-Inter, Radio-Métropole, etc.).

Nous prenons plutôt pour acquis et comme point de départ le constat, non pas simplement d'échec mais de *non-lieu* de ce projet de société. Pourquoi ce non lieu ?

Se voulant idéologiquement (et théoriquement) ancré dans une alliance de classe majoritaire (« classes moyennes et paysannes »), ce projet ne pouvait se matérialiser qu'à travers un bou-

leversement authentiquement national et populaire — qui n'a pas lieu — : contrôle rigoureux des richesses et ressources nationales (et non pas leur abandon à toutes sortes de consortiums anti-nationaux), règlementation sévère du commerce extérieur (et non pas libre cours à l'enrichissement effréné du « bord-de-mer »), encadrement soutenu et organisé de la petite production paysanne (et non pas prolifération anarchique d'organismes d'aide agricole), réforme institutionnelle durable de l'appareil d'État (et non pas désintégration puis replâtrage et inféodation totale du bon vieux fonctionnarisme politique, népotique et à la petite semaine), etc. Et nous en passons.

Nous nous attarderons plus loin — dans le survol de la période postérieure à 1971 — à l'examen des résultats réels des prémisses ou intentions annoncées avant 1971. Ce qui nous intéresse ici c'est l'éclairage de la « révolution politique » amorcée en 1957 : il a fallu en effet neutraliser la classe politique traditionnelle, chambarder l'Armée pour en éliminer les chevaux de Troie de cette classe, mettre au pas la hiérarchie catholique (trop souvent de connivence avec le pouvoir économique et social de la bourgeoisie dominante), faire rentrer le « bord-de-mer » récalcitrant dans les rangs, etc., bref, affirmer la domination apparemment sans partage du nouveau pouvoir.

On sait aussi que cette domination, atteignant institutionnellement son point de non-retour en 1964 avec la présidence à vie, s'est heurtée à des résistances multiples, non seulement de la part des forces politiques traditionnelles (complots, sabotages, invasions, etc.) mais aussi et surtout de la part de certaines forces urbaines vives du pays : mouvement d'enseignants (UNMES), mouvement étudiant (UNEH), mouvement syndical (Inter-Syndicale), nouveaux groupes politiques de gauche prônant des idées progressistes radicales ou se réclamant du marxisme et de la lutte armée. quoi il faut ajouter les mouvements artistiques, littéraires et culturels en quête d'authenticité nationale et de liberté d'expression (Haïti-littéraire, Caraco bleu, galerie Brochette, etc.) Et encore ne rapportons-nous là que cette agitation multiple, perceptible alors dans la république de Port-au-Prince.

Pour en venir à bout, le pouvoir a, on le sait, mis en oeuvre et combiné toute la gamme des moyens de répression à sa disposition. D'où le bilan incompressible — sur lequel nous ne nous étendrons pas parce qu'historique et amplement connu — : intimidations, emprisonnements, enlèvements, disparitions, assassinats collectifs, exécutions sommaires, etc. En prolongement de ce bilan et témoignant de l'aggravation de la crise haïtienne : l'exode sans précédent de centaines et de milliers d'Haïtiens vers les rives d'espoir les plus diverses et les plus inattendues sans être en même temps toutes également accueillantes !

### Les fruits de la « révolution politique »

À ce prix, s'installe sur la scène politique une certaine accalmie entre la fin des années 60 et le tout début de la décennie 70. Accalmie qui laisse entrevoir une double évolution sur le plan interne et externe : d'un côté, est en train de prendre forme une nouvelle alliance de pouvoir par le rapprochement entre les « classes moyennes duvaliéristes », conquérantes de l'État, et la bourgeoisie commerciale traditionnelle ; il faut tout de suite préciser le sens de cette alliance : dans et à travers l'appareil d'État, les détenteurs du pouvoir politique aménagent et consolident une place-forte de négociation, de compromis, voire d'*association* avec le « bord-demer » qui, lui, se *renforce* comme relais et partenaire, plus souvent mineur qu'à part entière, du capital étranger. Ce n'est pas par hasard que parallèlement — et à partir de cette époque — se déploie et s'organise le discours *développementiste* (CONADEP, BNRH, DARNDR, etc.) qui deviendra pleinement dominant quelques années plus tard.

De l'autre côté, c'est-à-dire sur le plan externe, le milieu international se fait plus conciliant et collabore même de nouveau ouvertement : reprise de « l'aide » américaine sous Johnson, puis définitivement sous Nixon, le rapport Rockefeller l'ayant manifestement avalisée à la suite de la visite « triomphale » de ce dernier en 1969, regain d'intérêt des roganismes régionaux et internationaux pour Haïti (OEA, BID, FMI, FAO, etc.), enfin indice certain d'un changement de « climat » : prolifération des industries d'assemblage en provenance des États-Unis dès 1967-1968 et remontée du tourisme américain.

Pourtant, si cette double évolution semble promouvoir la *détention* conjoncturelle du pouvoir duvaliériste, elle ne renforce point les bases historiques de sa raison d'être — loin de là : l'épanouissement d'une fournée de nouveaux riches à l'ombre bienfaisante et protectrice de ce pouvoir souligne encore davantage le délabrement général environnant et la misère sans nom du plus grand nombre ! Osera-t-on encore en effet pérorer sur la « rénovation totale et radicale » promise un certain 22 octobre 1957?

Au début de 1971, cette promesse passe d'emblée à l'arrière-plan du problème de succession soulevé par la disparition imminente du Dr François Duvalier. Or, la solution imposée par ce dernier, ahurissante et inattendue, vient implacablement renforcer le blocage de la situation politique haïtienne. Elle gèle par avance et pour longtemps le processus qui aurait pu s'ouvrir et déboucher sur un déverrouillage — même limité — des mécanismes de changement politique. Mais cette solution peut se matérialiser parce que, précisément, l'alliance de classe, soudée voilà quelques années, trouve dans ce blocage renouvelé ses intérêts bien compris. Ainsi un premier cycle de pouvoir s'achève et enclenche un autre. Sous quels auspices? Avec quelles prémisses?

## II. — La « révolution économique » et la dialectique « libéralisation /démocratisation »/répression (1971-1979)

### Discours développementiste et tutelle internationale

Mis en circulation en 1971, le slogan : « mon père a fait la révolution politique, moi je ferai la révolution économique », s'avérera être, à y regarder de plus près, non pas seulement une nouvelle trouvaille idéologique du pouvoir mais aussi la confirmation de tendances amorcées en 1967-1968 (cf « décennie du développement »).

De quelle « révolution » s'est-il agi et s'agit-il?

On sait qu'à la suite des nombreuses « suggestions » et « recommandations » faites depuis 1964, respectivement par le CIAP (Comité interaméricain de l'Alliance pour le Progrès), l'OEA, la BID, le FMI, la FAO, etc., le gouvernement a entrepris d'établir des *Plans d'action économique et sociale* (dès 1968) puis, à partir de 1971, des *Plan quinquennaux* 1971-1976 et 1976-1981). Serions-nous parvenus à l'ère de la rationalisation économique mais surtout de la prise en charge directe et *autonome* par le gouvernement haïtien des priorités du développement économique et social de la nation?

Réponse circonspecte du pouvoir : « Le pays est sur le chemin »; malgré des « résistances structurelles », des interventions décisives auraient été faites dans des secteurs-clé de l'économie, etc. Bref, constat d'auto-satisfaction tel que véhiculé par le message présidentiel du 2 janvier 1979.

Autre réponse, claire et incisive, dictée par l'évidence historique : après plus d'une décennie d'efforts développementistes, non seulement nous faisons encore partie des quelque vingt-cinq à trente nations économiquement les plus attardées de la planète (dixit ONU) mais aussi — et plus grave — Haïti se voit placée sous la tutelle économique *de facto* d'un certain nombre de puissances étrangères « aidantes » et donatrices? Nous dira-t-on que nous embouchons là des propos « malveillants » ou délibérément « dénigrants »? Rappelons alors brièvement quelques faits et données.

Si nous nous en tenons au Plan quinquennal de 1976-1981, deux parmi les quatre priorités essentielles du gouvernement commandent l'attention : l'agriculture — priorité des priorités — et les infrastructures industrielles décentralisées.

En ce qui concerne l'agriculture, il s'agit de contrer la crise profonde installée en 1971 : déclin constant de la production agricole d'exportation, augmentation rapide des importations alimentaires depuis 1969-1970 par suite de l'insuffisance de la production vivière (mais aussi à cause de l'expansion de la demande urbaine, principalement de la capitale), exode rural accentué au cours des années 70 (sécheresses, famines, dépossessions, prolétarisation, etc.).

Face à cette situation dramatique apparaissent alors comme objectifs désirables et raisonnables :

- augmenter le produit agricole,
- relever le niveau de vie de la population rurale,
- accroître les exportations et réduire les importations,
- promouvoir le développement communautaire,
- organiser des coopératives agricoles et des sociétés agricoles pour la production et la commercialisation des produits.

Encore une fois, les intentions, pour louables qu'elles soient, importent peu, mais bien leur réalisation et les modalités de celle-ci, surtout dans le domaine de la chose publique. Au niveau des « performances », il serait trop aisé de démontrer qu'elles restent très en-deçà des objectifs déclarés : ici quel contraste entre l'optimisme obligé de certains rapports gouvernementaux et les formulations prudentes, réservées, voire franchement pessimistes d'analystes haïtiens en Haïti ainsi que de porte-parole d'organismes internationaux !

Mais le constat fondamental demeure le suivant : la quasi-totalité des projets de développement agricole sont à la fois mis à exécution par des organismes internationaux ou privés (plus d'une vingtaine en 1975) et majoritairement financés par eux (entre 60 et 75 %). Nulle surprise qu'on ait alors accepté de découper le pays en régions correspondant à la présence étrangère : la République fédérale d'Allemagne dans l'Ouest, le Canada, les Nations-Unies dans le Nord-Ouest et le Sud, Israël dans l'Ouest, les États-Unis dans le Nord et le Sud-Est, la France dans l'Ouest, etc.

Autre constat de première importance : en dehors des promesses des plans quinquennaux et des discours du 1er mai, le petit paysan ne bénéficie, de la part de l'État, d'aucune protection effective face aux dépossessions semi-légales ou franchement arbitraires, à l'exploitation quotidienne des spéculateurs en denrées, aux abus de pouvoir des divers représentants de cet État, lui-même le plus grand propriétaire foncier et protecteur de la grande propriété. (À ce sujet, on lira avec intérêt l'article remarquable du PSS : « La Terre du paysan », no 287, 5-11 mai 1979).

Quant aux « infrastructures industrielles » (parcs industriels, outillage agricole, ressources minérales, etc.), il paraît, à première vue, étonnant que le Plan quinquennal n'ait pu y consacrer qu'un maigre 2,7 % du budget d'investissement. Mais ce que le Plan quinquennal ne dit pas (et ne saurait dire) c'est que la politique infrastructurelle générale de l'État (électricité, routes, communications, adductions d'eau, etc.) profite *en fait* aux industries d'assemblage, *parachutées* sur l'économie nationale depuis 1967-68 et bénéficiant, comme on le sait, de privilèges politiques, économiques et financiers outranciers (« paix sociale », main-d'oeuvre bon marché, exemptions fiscales, etc.). Au demeurant, ces considérations mises à part, s'agit-il là d'industries *nationales* exerçant des effets d'entraînement (*i.e.* développement cumulatif) sur le reste de l'économie? Ne sont-elles pas, entre autres, choses, responsables (en partie) — par effet d'attraction — de l'exode rural et de la « "prolétarisation dangereuse" des masses paysannes démunies »? (PSS, 287, 1979).

Face à cette « révolution économique » plus logomachique que matérielle, *i.e.* ancrée dans des faits irréversibles, doit-on s'étonner que « la communauté internationale des donateurs » d'Haïti, les États-Unis en tête et comme porte-parole ait, un jour d'été 1977, cru bon mettre le gouvernement haïtien devant le dilemne incontournable : tutelle économique *de facto* ou fin prévisible de « l'aide » étrangère?

La tutelle économique *de facto* c'est l'acceptation, explicite ou implicite, par le gouvernement haïtien, des conditions énoncées par le porte-parole américain, diapositives à l'appui, quant à la poursuite de « l'aide » étrangère par les puissances donatrices : entre autres, réformes fiscales (unification du budget, contrôle des dépenses, etc.) réformes administratives (augmentation des ressources financières et humaines pour les tâches de développement), politique de population (planning familial), etc.

Les mânes de Dessalines, de Christophe ou même du vieux Nord-Alexis doivent s'être remués fébrilement à la résonance de ces paroles insolites de l'ambassadeur américain :

> *Monsieur le Président, au cas où votre gouvernement serait prêt à s'engager totalement dans cette tâche de la plus grande importance et de la plus grande urgence, le Gouvernement des États-Unis d'Amérique est prêt à tenir à votre disposition, sous forme de don, jusqu'à concurrence de $ 25 millions chaque année pendant 5 ans, un total de $ 125 millions en plus des projets de l'AID normalement prévus.*

La dignité nationale pour $ 25 millions par an? Monsieur l'Ambassadeur a-t-il été éconduit? Quelqu'un, ne serait-ce que par bravade, lui a-t-il claqué la porte au nez?...

Ainsi donc l'entreprise de transformation économique va se poursuivre par « Commission mixte pour l'aide étrangère » interposée. Ce qui ne sera pas sans incidences sur le plan politique. En effet, le discours du 2 janvier 1979 n'affirme-t-il pas que « le processus de démocratisation est indissolublement lié à notre évolution économique »? Que s'est-il donc passé, sur le plan politique, depuis 1971?

## « Libéralisation/démocratisation »/répression

Nous touchons ici au coeur de l'actualité contemporaine d'Haïti. Actualité qui a été et continué d'être débattue de tous bords et presqu'à saturation. Aussi n'entendons-nous point — ici encore moins qu'ailleurs — ressasser les termes habituels du débat. Nous ne nous demanderons pas : y a-t-il « vraiment » libéralisation/démocratisation ou encore, ce qui revient presqu'à la même chose, le gouvernement jean-claudiste peut-il, veut-il libéraliser et démocratiser? Libre à d'autres de trouver méprisables ou négligeables, les parcelles de liberté ou de démocratie, même les plus minimes, gagnées ou conquises par un pays longtemps subjugué dans l'oppression et le terrorisme d'État. Nous, nous chercherons plutôt à comprendre les ressorts de la « libéralisation/démocratisation », à en dégager la signification et à en saisir les implications et limites. Toutefois, sans aucune prétention à l'exhaustivité ni à la justesse exclusive de notre démarche.

On se souvient de la mise en garde de 1972 : « pitite tig cé tig ». Symbole obligé de la « continuité », qu'on peut interpréter comme un double avertissement : d'une part aux « présidentiables » de l'aéropage du pouvoir, frustrés par la succession jean-claudiste et pouvant être tentés par des machinations déstabilisatrices, d'autre part, surtout à l'ensemble de la nation qui de toute évidence pousse un profond soupir de soulagement et aspire visiblement à se débarasser de la chape de silence et de prostration des « années noires ».

Symbole et réalité, faut-il le rappeler, coïncident rarement, surtout lorsque celui-là a pour fonction principale de maquiller celle-ci. Aussi, au cours des deux ou trois années de consolidation de la succession, s'est imposée au pouvoir la constatation qu'on ne pouvait plus continuer comme avant : comment poursuivre « l'expansion industrielle » ou encourager le retour des touristes américains sans un certain changement de « climat » ? Mais surtout, comment contenir et contrôler le besoin explosif de liberté, longtemps réprimé, sans jeter du lest et aménager des exutoires appropriés ?

La solution — et c'est l'autre face du processus de consolidation — c'est « le changement dans la continuité ». Changement dans le maniement de l'appareil répressif (moins d'arbitraire et de visibilité, plus de sélectivité), changement dans le fonctionnement apparent des institutions (prédominance de l'armée sur la milice, réactivation de certaines structures constitutionnelles, notamment de l'appareil judiciaire, etc.) recherche d'une certaine détente (déclaration d'amnistie limitée et conditionnelle), tolérance progressive d'un certain niveau de critique de la chose publique, liberations périodiques — non sans la pression de l'extérieur et de l'opinion internationale — de prisonniers politiques, etc. Bref, c'est le déploiement progressif de la *nécessité pratique* d'organiser un second souffle de gouvernement, processus culminant en septembre 1977 dans l'élargissement de 104 prisonniers politiques puis dans le discours du Nouvel An, en janvier 1978, réaffirmant « l'attachement inaltérable aux principes de démocratisation et de libéralisation ».

Mais — plus significatif — c'est aussi une volonté pas unanime du pouvoir, on ne le sait que trop, de changer de légitimité ou plutôt de s'en créer une nouvelle : la ligne « jean-claudiste », qui ne serait ni plus ni moins qu'une prise de distance par rapport aux pratiques de la période antérieure mais aussi un passage transitoire vers une forme quelconque de néo-duvaliérisme sanctionnée par un « consensus populaire » sur mesure.

Ce changement empirique, pour ainsi dire sur le tas, apparaît au pouvoir d'autant plus souhaitable et imparable que, d'une part, se manifestent de plus en plus dans le pays, surtout à partir de 1974-75, de véritables *prises de démocratie* et que, d'autre part, à partir de 1976, la politique des droits de l'homme de Carter introduit un élément de perturbation et d'insécurité dans la politique rigide de « continuisme répressif ».

Il serait certes vain de vouloir aligner sans omission toutes les manifestations de prises de démocratie depuis la mi-70. Mentionnons sans plus : le travail tenace et de plus en plus audacieux de la presse indépendante, parlée et écrite, les grèves sauvages, les manifestations populaires spontanées, l'action spectaculaire du commando Champosin (prise en otage de l'ambassadeur Knox), les dénonciations publiques d'abus de pouvoir, les résistances à l'arbitraire de VSN, les révoltes et rébellions de paysans contre l'accaparement de leurs terres, l'éclosion d'une nouvelle quête de culture populaire (théâtre en particulier), la création d'une Ligue haïtienne des Droits humains, etc.

Quant à la politique de Carter, il faut d'abord reconnaître qu'elle est *postérieure* à certaines de ces prises de démocratie ainsi qu'à la volonté de « changement dans la continuité » du second pouvoir duvaliériste. C'est donc dire, strictement parlant, qu'elle n'a provoqué ni celles-là ni celle-ci. Il reste que, compte tenu du poids de la politique américaine dans nos affaires intérieures et, singulièrement, dans la consolidation du pouvoir jean-claudiste, celui-ci se devra d'intégrer la nouvelle orientation de cette politique dans ses propres velléités de « libéralisation/démocratisation ». Ce sera chose faite avec la visite de l'ambassadeur Young à Port-au-Prince. Il faut aussi ajouter que cette politique cartérienne n'a jamais exclu la poursuite de « l'aide » américaine. Celle-ci sera maintenue et même élargie sur la foi de deux rapports de l'ex-sénateur Brooke, le dernier datant de 1977. En somme, comme on peut aisément le constater à l'échelle de l'Amérique latine, il s'agit d'un alliage entre la carotte et le bâton, alliage dosé selon les intérêts américains en jeu ainsi que selon le rapport de forces et la conjoncture dans chaque pays.

Mais ce rappel des composantes de la « libéralisation/démocratisation » serait incomplet, voire tronqué si nous passions sous silence le troisième terme de la dialectique : la répression. Celle-ci ne se réduit pas à des « bavures » ou à de malencontreuses « erreurs de parcours ». Elle témoigne de la résistance opiniâtre des secteurs « durs » du pouvoir (« l'orthodoxie duvaliériste » selon le PSS) à tout changement de ligne sinon à toute « modernisation » conséquente. Elle rappelle aussi — à ceux qui seraient trop prompts à l'oublier — que l'appareil répressif est là, intact, mobilisable au besoin et qu'il peut tracer des exemples : l'affaire Nérée, l'assassinat de Gasner Raymond, la mort en prison d'Ézéchiel Abélard, et, hier encore, l'assassinat en plein jour de Raynald Taylor, pour ne citer que les plus connus. Certes, s'il le faut, l'appareil judiciaire se retournera dans certaines limites contre les écervelés de cette ligne dure, ceux qui vont « trop loin » : le lieutenant Claude Rémy ou, plus récemment, le V.S.N. Koury. Mais ce retour de manivelle encore très parcimonieux, d'ailleurs timide et ambivalent, n'amenuise en rien ce qui demeure : l'absence d'*habeas corpus*, les abus de pouvoir, les arrestations politiques, la torture, etc.

Au total, « continuité » et « changement dans la continuité créent, en fin de compte, une sorte d'équilibre instable du pouvoir. Au sein de ce dernier, on sent bien en effet qu'est à l'oeuvre une lutte de tendances qu'on pourrait schématiser en opposant « vieille garde » et « nouvelle garde ». C'est sans doute trop simpliste. Par contre, il est hors de doute que la « libéralisation/démocratisation », loin d'être un instrument à la manipulation unilatérale, développe sa propre logique. Celle-ci est cumulative par définition : en d'autres termes, plus on « libéralise » et « démocratise », plus émergeront des demandes et revendications à satisfaire, parce que frustrés depuis trop longtemps. La question est alors la suivante : le « système » peut-il aller au bout de cette logique et s'ouvrir à la participation pluraliste, critique et autonome ? À l'heure actuelle, tout semble plutôt indiquer la prédominance d'un mouvement pendulaire entre l'entre bâillement timoré du système et sa fermeture quasi instinctuelle, *i.e.* le retour à l'autocratisme sans fard. Nos prises de démocratie seraient-elles alors des manèges de Sisyphe qui s'ignorent, en d'autres termes, des coups d'éclat sans lendemains ? Nous croyons que non, mais à la condition de ne pas perdre de vue l'objectif d'une percée politique décisive et, pour commencer, d'y mettre le prix.

## III. — Perspectives et options

Entendons-nous bien : ce prix, qui, *à long terme*, doit nous permettre de rompre le cercle des recommencements sans lendemain, n'est pas, ne saurait être acquis une fois pour toutes. Ce serait trop facile, et la libération des peuples ne serait qu'un jeu d'écoliers forts en calcul. Il s'agit plutôt d'en circonscrire certains paramètres, à

notre avis, essentiels et irréductibles. Ceux-ci impliquent d'abord une vision claire, sans doute très peu édifiante pour notre amour-propre, mais indispensable et, espérons-le, salutaire : vision claire, des maux premiers dont pâtit la société haïtienne de cette fin de vingtième siècle et qui la rangent parmi les pays les plus attardés et les plus *nécessiteux* de la planète ; vision claire des causes — non pas seulement conjoncturelles mais aussi structurelles — et des responsabilités — non pas seulement personnelles mais aussi institutionnelles — de notre misère matérielle et morale (au sens large du terme) ; vision claire enfin des possibilités et options — non pas théoriques, mais réalistes et concrètes — de cette percée politique décisive. Faut-il encore rappeler, comme nous le disions au début, que nous n'engageons ici que nous-mêmes et notre entendement actuel de la chose haïtienne ?

### Vivre et survivre en 1979

Point n'est besoin d'être grand clerc ou fin analyste pour saisir d'un seul coup d'oeil, le moindrement attentif, les maux séculaires mais combien aggravés qui font de la vie pour la majorité du *peuple* haïtien une entreprise quotidienne de *survie* physique et mentale. La majorité, cela s'entend ici — on s'excuse presque de devoir se répéter — des masses urbaines besogneuses, de la petite paysannerie pauvre, prolétarisée ou en voie de l'être, jusques et y compris cet éventail grouillant et complexe des « couches moyennes » à revenus dérisoires ou sans revenus fixes, qui « se maintiennent » et vivotent à force de combines, de « démarches », de mendicité plus ou moins déguisée, en un mot de toutes sortes d'expédients inextricables.

À des degrés divers, *misère*, *chômage* et *vie chère* encerclent, jour pour jour, sans répit ni espoir durable, cette majorité visible partout, à Port-au-Prince, dans les villes anémiées de province comme dans le fin fond de l'arrière-pays. Il serait superflu de citer des statistiques largement connues. Au demeurant, nous n'ajouterions strictement rien de nouveau à la plupart des reportages et enquêtes repérables dans une bonne partie de la presse quotidienne d'Haïti. Pourquoi alors réitérer le constat d'un état de fait si évident et coutumier qu'il passerait presque pour « normal » ?

Parce que, justement, le délabrement environnant est tellement généralisé et le sauve-qui-peut individuel tellement obsédant que souvent, on se révèle incapable de *voir l'ensemble* de la situation, encore moins de la trouver *révoltante*. Nous n'ignorons certes pas qu'à elles seules, la misère et la pauvreté n'ont jamais suscité de sursauts révolutionnaires *conscients*. Ceux qui en profitent — directement ou indirectement — ont alors beau jeu de dire : « mais voyez ce peuple, ne rit-il pas ? Ne chante-t-il pas ? Ne danse-t-il pas ? N'est-il pas *content de son sort* ? » Ce ne sera pas à nous de leur signaler la différence entre les ressorts culturels profonds d'un peuple et les expressions multiples de sa conscience sociale. Au moment où ils s'en aperçoivent, il est toujours trop tard...

Non pas que tel ou tel dirigeant n'ait point conscience de l'ampleur et de la gravité de ces maux. Prenons par exemple le cas récent du savon. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a pris des mesures exceptionnelles de redressement, et le peuple n'a pas non plus manqué de clamer tout haut : « yo séré savon-a ». Aujourd'hui le savon, demain un autre produit, et ainsi de suite. Le problème, on le sait sans doute, ne réside pas dans les contre-mesures préventives ou exceptionnelles que peut prendre tel secrétaire d'État ou administrateur exceptionnel. Ces mesures ou initiatives peuvent-elles faire partie d'un plan d'ensemble, cohérent et capable d'exécution effective ? L'État peut-il briser le pouvoir, non pas individuel mais collectif, de ce « bord-de-mer » qui s'enrichit sur le dos et aux dépens du menu peuple, en toute impunité et souvent avec la complicité du pouvoir ? Si oui, pourquoi alors cette flambée incontrôlable des prix des produits *de première nécessité* ? Si non, à quoi sert le relèvement du salaire minimum qui sera de toute façon annulé par l'inflation « incontrôlable » ou, dans la plupart des cas, même pas respecté par les employeurs concernés ?

Chômage et sous-emploi chroniques en Haïti : état « normal ? Main-d'oeuvre « excédentaire » ? Investissements publics largement insuffisants, donc absence de secteurs d'envergure générateurs d'emploi. Pourquoi ? Quelle politique *nationale* d'allocation de ressources, contrôlées souverainement par l'État et au profit de la majorité telle que définie plus haut ? Investissements privés *nationaux* quasi inexistants ? Pourquoi ? Pourtant la bourgeoisie d'affaires fait des millions : jamais, dit-on, l'argent n'aura autant circulé dans ces milieux. Cette bourgeoisie, en effet, « accumule », jouit, s'épanouit à l'ombre du pouvoir et thésaurise dans les coffres-forts inexpugnables de Wall Street ou de *la Suisse au-dessus de tout soupçon* ! Or, c'est cette même bourgeoisie que le pouvoir voudrait amener à *investir* dans le pays. Comment ? En vertu de quelle mutation *nationaliste* durable et perceptible ? Car, en cette conjoncture où il n'est pas exagéré de dire que se joue le destin de la *nation* haïtienne, le nationalisme bien compris devrait être une monnaie d'abondance et non pas limitée hélas ! à certains secteurs de la presse, aux créateurs en quête d'expression populaire, à la jeunesse avide d'horizons nouveaux, à une poignée de technocrates sensibles aux comparaisons internationales, etc. Le nationalisme non pas comme glose vibrant de trémolos vite évanouis on comme épouvantail de circonstance, agité de temps à autre pour porter les puissances étrangères à hausser la mise, mais le nationalisme comme comrportement : serein, raisonné, conséquent et concret. Et cela s'entend d'une démarche articulée à un nouveau projet de société qui vise à résoudre, d'abord et avant tout, progressivement mais avec détermination, les problèmes quotidiens et fondamentaux de la majorité que nous venons d'identifier. Prémisse indispensable : une volonté politique sans ambiguïtés, alliée à une mobilisation consciente et réelle des principaux intéressés eux-mêmes. Un tel nationalisme, on le comprend bien, ne s'invente pas ni ne se décrète : il se développe, mûrit, éclate et se déploie dans des circonstances et dans des conditions données.

### Politique et politiques en 1979

Faisant, avant nous, le bilan d'avril 1971 à 1979, le PSS écrit : « La démocratie haïtienne est à son point le plus bas. » Constat révélateur et témoignant de la puissance du retour de balancier vers la fermeture ombrageuse et illusoire. Victoire de « l'orthodoxie duvaliériste » sur le « libéralisme modernisateur » ? Aveuglément obstiné devant les réalités nouvelles du pays et du contexte international environnant ? Nous ne sommes pas convaincus, quant à nous, qu'il puisse y avoir un partage des eaux aussi net. L'arbre n'empêcherait-il pas de voir la forêt ?

Certes, il faut bien consigner que de janvier 1978 à nos jours la « libéralisation/démocratisatlibéralisata marqué le pas et même essuyé des revers : par exemple, les élections législatives de janvier 1979 et le communiqué de censure de mai 1979. Compte tenu de la dynamique de ce processus, un tel développement ne saurait étonner : l'équilibre instable implique en effet des « rechutes » et des régressions puisque les forces en action son contradictoires.

Mais si ces élections, contre certains espoirs et attentes, ont fini par ressembler aux carroussels antérieurs, elles ont néanmoins rendu possible un résultat important : un vote massif et ouvert de *répudiation* du *statu quo* mais aussi l'explosion d'une conscience de masse active dans de larges couches de la population. Partout dans le pays, des candidats indépendants ont su gagner la sympathie de larges couches d'électeurs et ainsi étaler au grand jour le parachutage, souvent sous des formes grotesques, des candidats officiels du pouvoir. Galvanisée par Lerouge et ralliée massivement derrière lui, la population du Cap a pu imposer « Lerouge têt calé » au pou-

voir, enregistrant ainsi à la face du pays et du monde un témoignage non équivoque d'opposition à l'arbitraire autocratique.

Bien entendu, Lerouge, nous dit-on, ne pourra pas, ne saura pas aller plus loin. Mieux, il serait ainsi devenu l'otage et la caution du système. Soit. Mais il a été et sera, même malgré lui, le miroir de revendications populaires concrètes : contre le vol, les abus de pouvoir, la corruption et la vie chère ! Imagine-t-on un instant la force d'expression populaire décuplée que plusieurs Lerouge pourraient, les circonstances aidant, propulser sur la scène politique actuelle ? La réalité est que dans toute situation combinée de concentration urbaine et de demandes populaires croissantes, le *populisme* finit par éclore, sous une forme quelconque, comme velléité politique. Les idéologues du pouvoir peuvent toujours se rassurer en caricaturant Lerouge comme un « marchand d'illusion ». Un minimum de réalisme politique montrerait cependant que la simple présence de ce dernier est un acquis irréversible et un indicateur de la conscience populaire.

Quant au communiqué du 9 mai 1979 établissant une certaine censure artistique et littéraire, sans doute au nom des responsabilités morales de l'État, on sait bien que ses intentions vont au-delà de l'interdiction des oeuvres pornographiques et licencieuses. Ne fallait-il pas en même temps contenir ce relâchement contagieux de la parole populaire et des festes libérateurs à travers la production littéraire et artistique ? Or, si le fait de censure peut être perçu comme un revers de la « libéralisation/démocratisation », il a *aussi et automatiquement* déclenché une nouvelle prise de démocratie par la protestation et le refus vigoureux, sans équivoque, de 150 intellectuels, écrivains et artistes haïtiens vivant et oeuvrant en Haïti ! Geste inédit dans l'histoire récente du pays et qui, incontestablement, a fait monter d'un cran le niveau de lutte pour la démocratie en Haïti.

Le travail de la presse indépendante commence-t-il à plafonner ? Sa dynamique, atteignant peut-être ses limites extrêmes possibles, demande-t-elle à être dépassée ? Soit. Mais c'est également un acquis irréversible : pour qui sait et veut lire ou entendre, *la parole politique en Haïti* n'est pas alambiquée. Il y a relève du travail de la presse indépendante par l'existence d'une opinion publique de plus en plus alerte, vigilante, expressive et articulée. Au demeurant, les gens *prennent* eux-mêmes la parole : dans les foyers, dans les rues, les gens commentent les événements, discutent entre eux, réagissent. Ils écrivent aux journaux, interpellent le pouvoir, interviennent à la radio et à la télévision. Et cette prise de parole publique est souvent incisive et percutante.

La relève c'est aussi une jeune presse nouvelle en émergence : fougueuse, parfois rageuse, elle demande des comptes, scrute l'avenir et cherche sa voie.

La relève c'est enfin l'existence, depuis plus d'un an, de la Ligue haïtienne des Droits humains et, plus récemment, de l'Association des écrivains haïtiens. Des sept doléances qu'elle vient de présenter au pouvoir, la Ligue demande notamment la suppression de « la pratique abhorrée de la torture » en Haïti. Quant à l'AEH, créée dans la foulée des revendications de la liberté d'expression, elle aura certainement à mener le combat de la parole libérée et libératrice.

En dernière analyse — et c'est l'essentiel — tout se passe comme si les prises de démocratie, tout en originant de points divers et sans concertation, obéissent néanmoins à une dynamique cumulative : l'une suscitant l'autre, l'une venant à la rescousse de l'autre, l'une relayant l'autre, l'une décuplant l'autre. Nous assistons ainsi, jour après jour, à travers le jeu complexe des prises de démocratie, à l'aménagement et à l'édification d'une volonté politique nouvelle et multiforme en dehors du pouvoir. Il ne fait pas de doute que pour les démocrates de l'intérieur, il s'agit de continuer à prendre le pouvoir au mot, de faire reculer pas à pas l'autocratisme avec pour objectif à court terme l'enracinement de fait et la renaissance de droit à l'existence de l'opposition.

## Opposition et oppositions en 1979

Partie intégrante de cette rétrospective/prospective de la situation haïtienne, cette problématique n'a pas été jusqu'ici abordée comme telle. Et pour cause : nous n'entendions pas mettre en place une *histoire* parallèle de l'opposition et des oppositions (qui reste d'ailleurs à faire) mais plutôt mettre l'accent sur le rôle *actuel* et *immédiat* d'initiatives oppositionnelles. Il nous semble que cette démarche coïncide avec la dynamique même de l'actualité socio-politique d'Haïti.

## Oppositions à l'intérieur

Il peut paraître, à première vue, téméraire et paradoxal, de parler d'opposition à l'intérieur du pays. On sait en effet que sous tout régime de pouvoir autocratique, le concept d'opposition est irrecevable, *impensable*, puisqu'il est automatiquement identifié à la subversion du pouvoir en place. Fondé sur la prémisse : « tout ce qui n'est pas avec moi ou ne vient pas de moi est contre moi », le pouvoir autocratique est tenté de contrôler sinon d'interdire toute forme d'activité indépendante. Toute activité autonome, culturelle, sociale et bien entendu politique, est refoulée par le pouvoir dans une posture et dans un rôle d'opposition. Opposition qui, certes, ne peut ni se définir ni s'assumer comme telle ; opposition acculée à évoluer travestie, à revêtir des formes bâtardes, à emprunter des chemins sinueux, mais opposition qui contient néanmoins en germes la négation du pouvoir autocratique, en ce sens que dans son devenir, elle est irréductiblement hétérogène au pouvoir.

Dès lors, à moins de faire preuve d'angélisme politiquem nous ne nous attarderons pas à chercher le concept de la chose sous les formes concrètes, multiples et multiformes de son existence. Nous considérons qu'en Haïti, *des* oppositions — sur la scène politique *ouverte* — se sont manifestées et continuent de se manifester.

Une toute autre question est celle de l'organisation pratique de celles-ci. Loin de pouvoir être résolue idéalement, abstraitement, la réponse à cette question tient dans un mot-clé : le *rapport de forces*. Or, pour le moment, celui-ci doit être construit, aménagé, évalué dans les conditions de la « libéralisation/démocratisation ». À ce stade, les opportunités d'action ne sauraient êtres saisies sans une bonne dose de volontarisme.

À l'heure actuelle, la formation de deux partis politiques d'obédience chrétienne-démocrate a été annoncée respectivement par M. Grégoire Eugène et M. Sylvio Claude. Des partis politiques d'opposition ? Il s'agirait de partis « non duvaliéristes mais pas anti-duvaliéristes ». Selon le PSS, « ils veulent établir avec le pouvoir une alliance pratique visant à la constitution d'une aile critique capable de suggestions ou de... réfutation » (no 296, 14-20 juillet 1979).

« Aile critique » *en alliance* avec le pouvoir ? Précaution de style mise à part, cette intention sinégociation avec le pouvoir d'un secteur officieux lui servant de caution libérale et démocratique. La démarche se réclame de la constitution de 1964 : elle tend donc à grignoter « légalement » sur l'autocratisme.

Point non négligeable sur le plan formel. Mais quand on se rappelle la tradition haïtienne de formation des partis politiques comme plate-forme de négociation *vers* le pouvoir, la question devient tout autre : sur quelle base politique s'appuient MM. Claude et Eugène ? De quelles couches de la population se font-ils le porte-parole ? Il faudra que viennent les réponses à ces questions pour

juger de la viabilité et de la pertinence concrètes de leur entreprise.

Quoi qu'il en soit, le seul fait que l'initiative de la formation de ces partis ne soit pas venue du pouvoir et que leur conduite ne soit pas dictée par le Palais les pose formellement, dans le contexte autocratique haïtien, en partis d'opposition. Les promoteurs de ces partis viennent en effet de marquer un point sur l'autocratisme en acculant le pouvoir à reconnaître *de facto* leur existence. Mieux : ils ont ainsi objectivement élargi le spectre des formes d'opposition tolérables au pays. Si et quand le pouvoir s'avisera de reconnaître l'existence de droit de ces partis, il ne pourra dès lors s'empêcher d'entériner du même coup le droit à l'existence d'autres partis et d'autres tendances politiques. Démocratie oblige.

Enfin, des personnalités tentent de se profiler comme autant de leviers ou de relais — selon leurs possibilités d'autonomie — de la volonté d'ouverture. Il faudra prêter une oreille attentive à leurs propos et suivre le tracé de leurs démarches. Autrement dit, une chose est de se remettre sur l'échiquier politique comme solution de rechange pou rle jour X, une autre est de s'engager clairement dans la trajectoire des forces de changement...

## Diaspora et opposition

C'est un signe des temps que de plus en plus se développe en Haïti un courant d'opinion qui intègre d'emblée la diaspora dans la recherche des voies de déblocage de la situation actuelle. Il nous semble qu'ici aussi, le PSS avait posé les premiers jalons, voilà plus d'un an, avec l'éditorial : « Cessons de rêver, vivons notre démocratie », auquel un groupe de 13 patriotes de Montréal avait répondu par une lettre ouverte.

L'histoire de la diaspora, qui, elle aussi, reste à faire, est intimement liée à celle de l'évolution du régime politique au cours des dernières dix à douze années. Il faudrait en ce sens —on le sait (et l'accepte) mieux aujourd'hui — distinguer diaspora économique et diaspora politique. Dans notre démarche de rétrospective/prospective, nous nous en tiendrons à celle-ci. Il ne s'agira ici aussi que d'une esquisse évoévolutive minimale et volontiers simplifiante, l'accent étant mis sur la période contemporaine.

D'abord on aura remarqué que d'entrée de jeu, nous parons de l'*opposition* dans la diaspora. L'explication en et simple : dégagée des contraintes de la situation interne, l'activité politique dans la diaspora s'est naturellement conçue et affirmée comme « l'opposition ». En fait, émergeons bien vite *des* oppositions, différentes aussi bien par leur orientation que par leur contenu et forme d'existence.

Avant 1971, deux traits marquants caractérisent cette opposition : 1) la polarisation idéologique droite-gauche ; 2)le rejet viscéral (*i.e.* la *négation* totale) du gouvernement Duvalier : le traumatisme des années 60 demeure alors intact et exerce un impact psycho-politique durable.

Droite et gauche se rejoignent ainsi — sans vraiment se toucher — sur « l'anti-duvaliérisme » mais se séparent nettement sur « l'anti-impérialisme ». (Des variantes de cette seconde polarisation se feront jour et provoqueront des dissentions au sein de la gauche.)

Durant ces années, d'un côté (à droite), on persiste dans la foulée des activités oppositionnelles traditionnelles (complots, invasions, etc.) ; de l'autre (à gauche), prédomine la recherche d'une variante haïtienne au modèle cubain : c'est le cais d'ailleurs de la grande majorité de la gauche latino-américaine qui subit l'envoûtement des voies de la révolution cubaine jusqu'à la fin de la décennie.

Survient la succession de 1971. On peut dire que de 1971 aux environs de 1973, l'opposition dans la diaspora connaît sa phase ascendante et d'agitation la plus intense. La polarisation idéologique persiste mais à gauche, « l'action patriotique« prend le dessus, les « comités d'action patriotique » foisonnant partout dans les principaux lieux de concentration de la diaspora. La caractéristique majeure de l'opposition d'action patriotique dans cette période reste la conviction que la solution de la succession s'avérera éphémère : d'où barrage critique systématique d'abord et avant tout contre la perpétuation imposée du système. C'est également l'étape des clarifications et des partages idéologiques au sein de la gauche.

En fin de la période, il faut constater l'émiettement de l'action patriotique, ce qui donne lieu à des décantations, à des replis. Commence l'ère de la groupusculisation avec en même temps des regroupements *occasionnels*, par affinité idéologique ou similitude d'approche.

À partir de 1975-1976, les tendances à la mise en place de regroupements *formels* se manifestent et les recherches de « dialogues » sont de mise (actions communes, fronts, groupes de travail *ad hoc*, etc.). Cette « désidéologisation » progressive dans le sens d'un certain dépassement du sectarisme de groupes fermés va préparer le terrain pour ce qui est, à l'heure actuelle, la caractéristique fondamentale de l'opposition : *la quête de l'unité*. Également signe des temps. Mais l'unité pour quoi faire ? Quelles sont, quelles peuvent être les tâches d'une opposition *unie* ? Quels peuvent être ses objectifs ? Ici les réponses varient en fonction de la perception et de l'évaluation de la conjoncture. Une fois de plus, nous n'engagerons que nous-mêmes.

# Options

La recherche actuelle de l'unité au sein de la diaspora n'est pas un phénomène accidentel. Plusieurs facteurs ont concouru à le susciter. D'abord il a fallu reconnaître que le second cycle de pouvoir amorcé en 1971 a pu, malgré la fragilité et les incertitudes initiales, s'incruster durablement. Non pas seulement par le ralliement interne de ses secteurs constituants mais aussi à cause du support américain renouvelé et de l'absence de forces d'opposition interne *organisées*. Dès lors, il a fallu se rendre à l'àvidence d'un pouvoir réel, *de facto* qui de plus en plus pouvait et allait se profiler ocmme « nouveau pouvoir ». Ensuite l'enclenchement de la « libéralisation/démocratisation » ainsi que les prises de démocratie en Haïti à partir de 1974-75 vinrent diffuser la conscience d'un état de choses sinon radicalement différent, du moins nouveau et certainement en mouvement.

Bien des certitudes, des automatismes ou des routines de pensée et d'action sont alors frappés d'inefficacité sinon de caducité : une certaine surenchère patriotique au début des années 70, la raideur idéologique du groupuscules autosuffisants, la polarisation droite-gauche comme facteur premier, la croyance dans la mobilisation patriotique généralisée, enfin la vision de la diaspora comme moteur unique de l'opposition, etc.

Malgré tout, bien des secteurs restent encore braqués sur les vieux schémas et réflexes du début de la décennie voire des années 60. De sorte que la recherche de cette unité si nécessaire et souvent si sincèrement désirée se toruve paradoxalement entravée par la conscience encore vivante d'un passé, après tout pas très lointain et en tout cas toujours douloureux.

Dans ce contexte, il faut mettre en relief l'initiative récente de Leslie Manigat qui, dans une « Déclaration politique » bilingue (créole/français), s'est attaché à proposer des bases nouvelles pour l'unité de l'opposition. Lui-même annonce désormais sa disponibilité *politique* pour animer, diriger et coordonner le travail unitaire.

Nous aurons à revenir là-dessus de façon spécifique et détaillée mais nous pouvons d'ores et déjà supputer que, compte tenu du poids intellectuel et personnel de Manigat, son initiative aura sur bien des secteurs de la diaspora un impact certain et que nous souhaitons positif.

Quant à nous, des analyses répétées et renouvelées, des initiatives diverses et une certaine attention aux formes multiples du travail de changement en Haïti nous convainquent de la justesse de certaines idées-forces dans la *conjoncture* actuelle. Entre autres :

1. l'opposition dans la diaspora doit être une force d'appoint et de résonance aux initiatives de l'intérieur ;
2. l'opposition dans la diaspora doit se transformer en une force de mobilisation *opérante*, capable d'intervention efficace auprès de l'opinion internationale ;
3. l'opposition dans la diaspora doit résolument emboîter le pas aux prises de démocratie en Haïti, les appuyer sans ambiguïté tout en développant des initiatives politiques et idéologiques pour leur élargissement et leur approfondissement ;
4. l'opposition dans la diaspora, si elle veut devenir une force politique crédible et efficace, doit dépasser le stade groupusculaire et réaliser l'unité la plus large possible ;
5. cependant, l'unité n'est pas une fin en soi : elle n'a de sens que si le mouvement unitaire débouche sur une action politique concertée et conforme aux idées-forces que nous avons dégagées plus haut.

Dans une conjoncture où les conditions de modification d'un rapport de forces en faveur du changement sont elles-mêmes fragiles et instables, il est impérieux de frayer des voies et de les consolider, de prendre des initiatives justes et pertinentes à chaque phase de la situation, de faire des gains cumulatifs, bref, d'empêcher coûte que coûte le retour au *statu quo*.

À cet égard, le contexte international, particulièrement centre-américain et caraïbéen, pourrait certes autoriser un certain optimisme. Il serait cependant dangereux d'entretenir l'illusion qu'à lui seul, ce contexte rend la démocratisation inexorable ou inévitable. Celle-ci devient possible là où se développement *aussi* des luttes intérieures soutenues : le Brésil, le Pérou, l'Équateur et, plus près de nous, la République Dominicaine et le Nicaragua.

La conjoncture actuelle met les patriotes et les démocrates de l'intérieur et de la diaspora devant l'impératif historique de conjuguer et d'harmoniser leurs efforts pour dresser des obstacles et des barrages idéologiques et politiques au recours à l'arbitraire autocratique et au terrorisme d'État. Notre démocratisation passe par cette voie et est à ce prix.

## Notes :

[1] Voir, entre autres, les articles parus dans la revue *Nouvelle Optique* (Montréal) de 1971 à 1973; G. Pierre-Charles, "Radiographie d'une dictature" (1973); les Rapports annuels du Comité interaméricain de l'Alliance pour le Progrès (CIAP), de 1964 aux environsde 1970, etc.

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## POÉSIE

## NOMADE JE FUS

par Anthony Phelps

Passé de mémoire d'ange que je décrypte
Sous les poils crêpus des mots sirènes
et les rognures du temps
je remonte le fil des contes crépusculaires
ponctués de déesses marines
de maîtres de carrefours
Au chemin creux des aromates
ma voix sans gîte
redécouvre la paille et le feutre
En bavardages coudés errodant la distance
ma vie reprend ses aises sous l'oeil neuf de l'enfance
et à coutures précises
je m'insère à nouveau dans la tendresse d'un peuple
Soleil
soleil soyeux crissant sous l'ongle
soleil sifflé mon lieu interpellé
index levé et gorgé d'encre prophétesse
je m'exerce à l'oracle

Femme de visitation
j'écris pour exaucer la fin d'un transitoire
mais parfois il me prend fantaisie
de battre le rappel de mes fantômes
Je les invite alors à déjeuner
guidant leurs mains aveugles
sur la nappe ancienne des nuits blanches
vers le pain dur de tant de noms
sans alphabet

Transcriptions en spirale de paroles-grimoires
Cube ou rectangle
Dé ou domino
Double-six
Blanc partout
Achéologue et ramoneur
je vis dans la coulisse des mythes
À partir d'un fragment
la phrase entière et signifiante
D'une tige carbonisée
tout un feu de Bengale
Le positif d'un Peuple sous son ourlet de sang

Femme de visitation
au delà des neiges et des arbres défeuillés
la mer au sable a consenti sa part de sel
et mon oeil se refait des paupières
car dans le délire des sens
la lignée imposée
s'est résorbée désagrégée en pitreries
tessons brisures de rêves béats
Malgré onguent cuiller à feu de brocanteur
le cerveau a fondu sous le grenat du baldaquin
et voici l'enclos du combat dépassé
où la violence ne s'éteignait qu'en plumes et sang
usurpation du coton borgne
et flot traqué d'indigoterie
Apre lieu de féline mémoire
maintenant ouvert à toute végétation
Ténacité du pissenlit innocent entremetteur

Femme de visitation
j'écris pour que soleil et mer
liquident leur contentieux
Mon lieu ancien vipère de tant de haltes
mon lieu ancien change de peau
et je raboute mes fragments
en une maison-jardin
tel un Poucet ravi retrouvant ses cailloux
germés et montés en épis
Il fait un temps nouveau
au filon de très haute tendresse

Dormeur la tête sur mes trésors
j'ai rêvé d'un lieu d'eaux débonnaires
au langage de pas-promenade
et de dolentes méridiennes
où nul ne passe en clandestin
Un lieu-demeure tout en sentier-tortue
où le bleu fasciné s'étire hors de raison
en mots de plumes et pierres
Résidence de credo où nulle tromperie
n'effarouche les ébats des baleines mauves
Demeure ancienne et toujours gaie
telle une femme à sa toilette
J'ai rêvé d'un lieu-demeure sans horloge
où l'aïeul sur ses doigts de soleil
refait le compte des hirondelles
et rappelle en riant dans ses rides
la prédiction de l'hibiscus
La lampe du hasard
brûle toujours la main faucheuse de coquelicots
J'ai rêvé d'une joie à l'oreiller sans inquiétude
sceinte de laine et coiffée de colombes
Joie vannes ouvertes
lectrice arborescente et sans escorte
ni gardes gantés de fauve vigilance
J'ai rêvé d'une joie pour une fois crédible
belle de rêve autodidacte et parfumée
ranimant ma demeure à l'alphabet dormant

Rêve de lieu Rêve de joie
Dictée fabuleuse
que je transcris de main vivante et ferme
car je ne file plus de fil-bandelette
le vent-poupée me lèche en traversée secrète
Exorcisant à foulée d'Ours et de Scorpion
le concert de voix mercantiles
et le récitatif d'idéologues fripiers

j'ai fui l'envoûtement des mangeurs de lotus
Je n'erre plus maintenant
parmi les boucles dures des visions en losange
Boussoles figées loin des pilleurs furtifs
et des bêtes en papier-mâché piégé
j'ai fondé mon lieu vrai
dans la grâce affranchie des miroirs
ma fortune à moi couchée haut
un doigt de sel sur ses lèvres

Rêve de lieu Rêve de joie
Sur les coquilles naines sans épitaphe ni cri
mon bateau-moi a fait escale
et sa quille en ressac de méringue
défonce à pas perdus les interdits de l'autre
grumeleux voyeur idolâtre et châtré
Mon bateau-moi a fait escale
rompant les eaux pupilles de l'amour
son bois ses cuivres et ses ors
sont devenus demeure
de sa voilure et ses cordages
une ville pyramidale
tout en couture alphabétique
traine sa traine soyeuse de ruelles et de places
et sous arche et arôme
l'Homme et la Femme se mesurent
en croisée complice des regards
en tendresse éclairante des jeux pourpres

Dictée fabuleuse
que je transpose à pas présents
L'abécédaire de l'araignée n'est plus de mise
Les yeux fermés je joue au bilboquet
connaissant le secret de toute haie-labyrinthe
Caraïbe oublieux
je retrouve la turbulence des pois de senteur
la farine du dieu sans tremblé ni bavure
et mon midi ludique
ravive sa broderie tendre et ailée
Femme de visitation
il fait un temps protocolaire
et j'ancre ma demeure sous la lune apaisée
mais chiffonnier baladeur et frileux incrédule
je procède à semelle prudente
dans ma neuve oasis
Nomade je fus de récente mémoire

Ivre comme un matin d'octobre
une étoile ex-voto dérape de l'aurore
et dans les plis charnus du jour
son chant sifflant lasso
ravive le cercle bénéfique
L'aïeul ingambe et attisoir
contre la pierre ancienne et angulaire
a brisé la jatte sectaire
Toute vie se délie
par la quinte du perroquet
et le bêlement de la brebis
et les constellations éparses
s'ordonnent sans contraintes à l'avers de l'ardoise
Demeure et lieu enlacés
sans ronces ni crispations
à l'heure mauve des flamants
le temps ramoneur d'auréoles
m'ouvre son paysage balisé d'eaux chantantes
et hommes et femmes de maïs
font crisser le sable et danser l'herbe folle
en double pause et en baroque emmêlement

Femme gémaux
ma fortune en plumes et fleurs
tu es je suis
Lumière couchée
renversée dans la double amitié
des consonnes et voyelles
ta soif amène l'eau à ma main
et nous faisons nos bulles
dans la mare aux mots
la tête en nébuleuse sans barême ni violence
Les contes aux voiles d'épices
font leur entrée dans la lumière rasante
L'épieur au cou cassé
ne jette plus le mauvais oeil
Tu es je suis
par la reconnaissance de l'amande
Long bruissement du sang
dans les veines de la source
Grilles de volubilis
L'eau en bonnet fugace
Tu es je suis
et les légendes
renouvellent leur conciliabule
sous la tente de l'enfance
où nos jeux prennent la joie de mûrir
en pierrots et magiciens
Tu es je suis
Tu joues le jeu du je
celui du nous
En mot à mot de thym
ta parole confetti
rajeunit mes conjugaisons
Tu es bien dans mon oeil
et nous vois du dedans
Tu es je suis
Femme gémaux
idole boisée aux yeux de prophétesse
nos rires posément
troquent le temps ancien ésotérique et sulfureux
contre un geste éclaireur
et nos voix sans égal
réveillent la terre en ses jardins de pluie
ses terrasses de lune
Nos voix sans érosion d'absinthe
encre et foudre
montent jusqu'à plus soif
jusqu'au tympan des colibris
Tu es je suis
Femme gémaux
mon bel avenir miraculeux
douce et lente et laminée
la chair n'invente pas de secret
se conjugue à l'haleine
Un pas
un pas encore sur les cloches du vent
et j'avance sans ponctuation
doublant l'étape-momie
dans l'étonnement ravi des portes

O demeure nouvelle
détentrice du triangle et maîtresse de l'arc
lieu d'incise et de levure où j'officie
prophète aux gestes de mage
en chemise d'aubade ou tunique de matines
maîtres du papyrus
Femme de visitation
il fait un temps inénarrable
celui du vivre à coeur ouvert
tous les trésors réveillés
Nomade je fus de très vieille mémoire.

# ANBA PIÉ MAPOU-A

par MAX MANIGAT

Konbé nan nou la-a ki janm ouè yon pié mapou? S-oun potorik pié boua, rin-l si tèlman gro fòk sé ta sink mounn ki ta kinbé min bout-an-bout pou yo ta fè yon sintiron pou li.
li bay anpil, anpil lonbray, min zòt pa manké palé pié mapou mal. Sé pa la yo di bann zozop ak tout galipòt, chanpouèl ak tout malféktè sanblé lannouit pou fè sérémoni. Ala dé mounn landjèz o ! Konm si lè jé ta ouè bagay sa yo bouch ta gin kouray pou l-palé... Si sézisman pa ta touyé ou latchouloulout ta mété ou nan kabann pou kèk jou.
Bouinn ! annou kité kantik. Kidonk, m-mandé nou pou tanzantan nou vansé anba pié mapou-a — san lapérèz — pou nou kouté sa-k pral di ; pou nou di pa nou tou ; pou nou bay-/tandé nouvèl sou lang nasyonal nou an ; pou nous diskité kozé sou kilti nou, anfin, anfin.



Jodi-a pou konmansé m-ap séparé avèk nou yon poèm m-ékri pou yon ti nèg d-Ayiti ki rélé Rudolph Muller. Non-l panko fè bri nan lari-a tankou pa Franck Fouché, Morisseau-Leroy osnon Koralin min sé vini l-ap vini.
Rudolph Muller déja pibliyé dé liv poézi : « Paròl Anpil » (1978) ki biling kréyòl/fransé ak « Zinglin » (1979) ki ékri nan lang nou an tou karé.
Pou premié liv la, gran nèg nan Pòtoprins gin tan kouri bay msié « Prix Paulette Deschamps ». « Zinglin » sé yon ti liv ki fèk parèt. Li pa gin pasé 59 paj. Min sa ki konn kanpé pou san yo trésayé lè yo ouè injistis va konprann, lè yo li anpil nan poèm yo, sa yo santi-a sé konpè Roudòf minm k-ap boukannin-l.

## Toua flè choublak pou Rudolph Muller

*Max Manigat*

I

Mèsi Rudòlf Milé
pou « Paròl Anpil »
ak tout « Zinglin »

Mèsi pou sa ou di
pou sa ou pral di
pou sa ou ta di
pou sa ou pa ka di
paròl anpil machouè gonlfé

N-ap di mèsi
pasé ou kasé moso
voyé ba nou
Nou minm isit
nou chita min nan machoua
tèt nou ap travay
tankou mabi ki nan solèy
zòrèy nou an tronpèt
pou tandé
chèché konprann
ronnon ronnon
ki sot lakay
kònin lanbi
rouké tankou

Zòrèy nou fin
nou tout té manjé rès sourit
min lakay louin
van pa souflé
bri nan Nou Yòk pa bay kanpo

Malgré tou sa
n-ap dangoyé
sa ki vini poté moso
bon jan papié poté piplis

« Paròl Anpil »
ak tout « Zinglin »
bon kafé fò
kout klérin vièj
kouri nan san-n
ba-n lasimòk
laparoli sila
zanmi Rudòlf
nou té bézouin-l
nou t-ap tann li
li di bon kou
rès la n-mété-l
nou tout konprann
nou pa pi sòt
sa k-nan kè yanm
kouto k-konnon-l

II

Pou lan mizé
nou lan mizè
pou sinistré
pou sinistré
min fout tonnè
tankou ou di
éksé sé sinistré étènèl?

Lakay nou plin bagay avi
maladi
grangou

èsplouatasion
chin manjé chin
yo vié pasé matizalèm
yo karanklou
yo koloròch
mal, pou déchouké
pasé movè rasin
ou ta di yo fin vié
yo fin fèb
li ta lè
pou yo mouri
bichi!

Bon gadò
bon chòché
bon doktè-fèy
kinbé yo la
tinn fas
nan fiftiouann maléré

Nèg lan mizè
nèg sinistré
min jé yo bon
brinn yo ap travay
kò pa djougan sé vré
min jan chat maché
sé pa konsa l-kinbé rat

N-ap pran plon
san palé
yo di nou sòt
yo di-n amòf
kité gran lògann
blablabla
pi ta pi tris
sé sa n-konnin

Youn jou konpè Rudòlf
n-a fè kout malfini pa-n
pou nou plonjé
sou movè jè
sou mal pou ront
èskamotè
sansi
sousoupannan
asasin gro kouto

Jou sa-a zanmi kanmarad
nan pouin ma-suifé nou pap monté
larivìè désann pap rété-n
baton boua pini-n
nan ponyèt nou
fòk tout Loui-jan
vin dou kou klou
Founi jé ou pou gadé
ou-a sézi
ti pié boua ou ap mouri rouzé a
sé jou sa-a l-a boujonnin

III

M-ap ékri ou nan youn sòboué
plim pa gouyé
rèd kou jibis
pil sou pil
aransò nan kès
k-ap vouayajé anba tè
Queens pou Manhattan
plin kritchin vivan

Tanpri souplé
zanmi Rudòlk
gadé byin pou mouin
nan tout rankouin
nan tout bouk
nan tout mòn
si ou pa ta jouinn
oun ti blan po ròz
ki bouké soufri nan péyi-m nan
anba chalè
fè nouè
malaria
movè dlo
chimin jinnin
kay koulé
chita avè-l mandé-l
si pa ta gin
oun konbinézon
oun konbèlann
nou ta fè ansanm
pou-l ta tounin pran plas li
nan bèl ti trin F la
pròp fò pa plis
chajé kouléba
a bèl mounn
santi bon
poul-l ta rinmèt mouin plas pa-m
nan chalè-m
nan fè noué-m
nan malaria-m
nan movè dlo-m
nan chimin jinnin-m
nan kay kouké-m
sé pa-m yo yé
yo pa pa-l
m-konn ki jan pou mouin boulé

Ba-l mannigèt fè l-konprann byin li lè li tan pou n-boukanté m-pa té lévé jouinn sòboué li pa-t konn bouè dlo kokoyé Tanpri tanpri konpè Rudòlf
gadé pou mouin
gadé anpil
gadé pa boulé jé

7.06.79

# HUBERT DE RONCERAY ou LE REGARD FROID DU FONCTIONNALISTE

par ÉMILE OLLIVIER

On serait presque tenté de rendre hommage à Hubert de Ronceray d'avoir surmonté, comme il le dit lui-même, « le défi de la recherche empirique dans un milieu et à une époque où une telle action était peu souhaitée ». Cette seule affirmation suffit pour inviter à prendre au sérieux la *Sociologie du fait haïtien* [1]. En Haïti, plus d'un, s'occupant du social, nous ont trop habitué à des textes reposant simplement sur le fétichisme conceptuel sans aucune référence à la réalité concrète pour ne pas accueillir avec intérêt un ouvrage qui se réclame de la recherche empirique.

Le livre de de Ronceray, dès l'abord, provoque l'attention du strict point de vue de la connaissance du réel haïtien puisqu'il amorce une tentative de synthèse couvrant fondamentalement quatre aspects du « fait » haïtien, la Famille, l'Éducation, l'Urbain et le Rural. Cela mis à part, de Ronceray n'est pas simplement un sociologue, un chercheur en quête d'une possession tranquille de la vérité, il est également un homme de pouvoir. Grand commis de l'État depuis vingt ans, ministre, Hubert de Ronceray appartient à cette catégorie de professionnel d'un nouveau genre : « l'intellectuel administrateur ». C'est en vérité un nouveau style qui entre maintenant en lice avec l'universitaire traditionnel : on n'est plus claquemuré dans une tour d'ivoire, on se promène sur le béton avec deux chapeaux. Comment savoir lequel est lequel ? Bien simple. L'intellectuel, par une pirouette digne d'un schizophrène, se dissocie de l'homme de pouvoir, pourtant un seul et même personnage. Il récuse toute profession de foi philosophique. Il ne veut avoir plus précisément que celle des sciences. Ce nouveau genre de professionnel insiste et met l'emphase sur son statut d'homme de science. Cela permet de délier les mains de l'administrateur qui, lui, se plie aux exigences de la machine administrative en politique.

C'est le chapeau de l'intellectuel, de l'homme de science que de Ronceray utilise dans *Sociologie du fait haïtien.* C'est de ce chapeau-là qu'il s'agira dans la lecture que nous en prenons, enregistrant notre désaccord le plus complet tant avec l'angle de vision choisi qu'avec la manière singulière de construire et de traiter le fait haïtien [2].

Nous irons d'abord, au plus flagrant, la question de l'Éducation, nous réservant à une date ultérieure de revenir sur les autres aspects du livre. De Ronceray y consacre deux chapitres, « Images mentales de l'Éducation en Haïti » et « Le problème scolaire à Port-au-Prince en 1972 ». Il y a là un corpus suffisant pour apprécier la sociologie à la manière de de Ronceray.

De Ronceray, au point de départ, fait une *pétition de foi* pour le « structuralo-fonctionnalisme » (p. 2). Cet angle de vision, affirme-t-il, lui permettra d'avoir plus de rigueur dans la conduite de ses travaux. Formulation d'hypothèses sous forme de fonctions algébriques et vérification à travers des coefficients de corrélation mesurant quantitativement le degré d'association et d'indépendance des phénomènes, ce sont là des outils qui permettent de cerner le dyptique traditionnalisme/modernisme en oeuvre, selon lui, dans la société haïtienne. C'est ce même dyptique qui fonctionnera comme « axe opératoire » dans la plupart des travaux que nous présente *Sociologie du fait haïtien.* Ces travaux réalisés dans le cadre du Centre haïtien d'investigation en Sciences sociales (CHISS) s'étendent sur plus d'une dizaine d'années et sont pratiquement le résulat d'une véritable infrastructure de recherches à laquelle auraient collaboré plus d'une cinquantaine de personnes financées et assistées techniquement par l'UNESCO, Développement et Paix du Canada, la Fondation Ford, la Fondation interaméricaine et le Population Council.

Pour ceux qui sont familiers avec la quincaillerie, on sait où cela mène, ce genre d'option et quels paysages nous renvoie la paire de lunettes fonctionnalistes. Jadis, C. Wright Mills [3] passant en revue les travaux de cette école américaine de sociologie, leur avait accolé le qualificatif d'empirisme abstrait . On peut ranger sous cette bannière tout chercheur qui, s'attachant à un moment de la recherche, laisse ce moment accaparer tout le champ de sa conscience. À ce compte là, méprisant méthode et théorie jugées trop encombrantes, l'empirisme abstrait souffre d'« inhibition méthodologique », maladie aussi grave que le « fétichisme conceptuel », qui n'hésitent pas à s'embarrasser de mots parasites. Ces deux méthodes ont un trait commun : elles aboutissent avec force cérémonial ou grands vents à des résultats minuscules et dérisoires. En ce qui concerne la démarche fonctionnaliste, la procédure est uniforme et uniformisée.

Sur la base d'éléments d'information puisés dans des entretiens stéréotypés avec une série d'individus selon des techniques éprouvées d'échantillonnage, on classe les réponses auxquelles sera accordé un traitement statistique. Cela permet d'établir des relations, d'énoncer des propositions, de procéder à des recoupements. On en déduit des échelles et on proclame des conclusions. Mais on ne dit mot de la dynamique politique, évitant ainsi de replacer les faits microscopiques dans une globalité qui permettrait d'exprimer les structures de classe et leur relation avec le Pouvoir à l'échelle nationale. Les études réalisées sous cet éclairage accumulent un luxe de détails mais leur abondance ne nous concerne en aucun cas.

Même délaissant les problèmes de structure au profit des problèmes de mentalité, on tombe dans une trappe : le psychologisme entendu par là, le recours à la constitution des individus pour expliquer les phénomènes sociaux.

Chez de Ronceray, qui, à n'en pas douter, rompt avec l'approche naïve et spontanée de *l'École des griots* et des *Indigénistes*, la « quincaillerie fonctionnaliste » permet évidemment de disposer d'un ensemble de données statistiques. On y apprend, par exemple, que seulement 16 % du budget national est consacré à l'Éducation et que l'État haïtien ne dépense que 4 gourdes 75 ($ 0.95), somme dérisoire, par tête d'habitant pour l'instruction publique. Ces chiffres sont intéressants et témoignent d'un aspect de la réalité. Il eut été peut-être plus instructif de les mettre en regard d'autres chiffres, le pourcentage du budget consacré à la Défense nationale, à la Santé, à la sécurité des travailleurs. Ils auront le mérite d'exister.

Mais là également doit commencer notre vigilance critique. Certes, chiffres, tableaux statistiques, variables dépendantes et indépendantes bénéficient à priori de tout un apparat de scientificité, donc de prestige. Cela ne doit pas nous faire oublier les dangers qui nous guettent quand on se réfugie derrière le confort de la « fausse sécurité des chiffres » dont parle justement Bourdieu à propos de statistiques.

Et c'est là que nous rencontrons la manière que Hubert de Ronceray a de poser le fait haïtien. Il évacue les rapports de domination/exploitation propres à la formation sociale haïtienne pour ne s'en tenir qu'à des apparences du réel, les valeurs, les attitudes et les normes. Un exemple : la position des variables dans l'étude intitulée *Images mentales de l'Éducation en Haïti*. Ici, la société haïtienne nous est présentée comme étant aux prises avec des « impératifs de croissance et de développement » et que les exigences nouvelles que posent au système d'éducation « la promotion socio-politique des masses », l'extension des moyens de communication, « les contacts culturels » risquent de compromettre immédiatement le processus de développement. »

Tout se passe comme si le développement était à l'oridre du jour dans la société haïtienne, comme si les politiques et les interventions de l'État et des classes dominantes visaient à un quelconque développement. En posant ainsi le fait haïtien, de Ronceray gomme d'un trait de plume, les pesanteurs sociologiques en oeuvre dans cette société. Le blocage des structures sociales, la stagnance économique, l'absence d'une politique de l'emploi, la mise en tutelle, la place qu'occupe le pays dans le rapport centre/périphérie, la paupérisation de la paysannerie sont évacués au profit d'un vague dyptique traditionnalisme/modernisme qui travaillerait la société haïtienne à l'heure actuelle et dont on peut soupçonner que de Ronceray le vide de son contenu quand il l'emploie comme axe opératoire de ses travaux.

Il faut donc faire le procès de cette forme d'appréhension de la réalité humaine. Hubert de Ronceray se veut « pragmatique » et tourne vers un « souci d'efficacité » . Voyons comment il aborde concrètement la question scolaire. Le chapitre intitulé « Problèmes scolaires à Port-au-Prince » dresse, de façon presque exhaustive, la situation de l'enseignement à la capitale. En effet, tous les aspects ou presque sont envisagés : que ce soit l'organisation scolaire, l'équipement, les méthodes pédagogiques, la formation des maîtres, etc... Toutefois, l'auteur se cantonne dans une sociologie de type descriptif et n'a point choisi un plan critique susceptible de questionner ce type d'école et de savoir pourquoi cette école et non pas une autre. Ne serait-il pas plus intéressant de mettre en regard de ceci, l'école rurale? Le découpage opéré dans la ville de Port-au-Prince ne permet-il pas de mettre en évidence une coupure existant entre l'école de la bourgeoisie et l'école du peuple? Dès lors, ne pourrait-on pas sinon dénoncer mais attirer l'attention sur l'existence d'un double réseau scolaire? Mais le dire aurait amené de Ronceray à dénoncer vigoureusement l'école haïtienne comme étant également l'instrument d'exploitation et de domination des masses populaires. Aussi, on laisserait le lieu étroit et clos de la pédagogie pour déboucher sur le Politique et conclure probablement qu'il n'existe pas de réforme pédagogique sans une réforme de société.

Ce serait abandonner, à ce moment-là, le chapeau de l'intellectuel, le regard froid du fonctionnaliste pour toucher véritablement le lieu où le bât blesse.

De Ronceray concluera qu'il faut expliquer « le malaise » dans l'enseignement (quel euphémisme!) « par des facteurs très divers tels que la malnutrition, l'éloignement du lieu de résidence par rapport à l'école, le manque de motivation, la modicité et l'irrégularité des salaires, le vieillissement des connaissances ». (p. 94)

Il y a là quelque chose qui relève de la diversion. On veut nous passer une ronceraie pour une forêt fertile. On est aux portes du désert et on croit avoir trouvé l'oasis. La société haïtienne broyée sous la fine meule du cérémonial statistique permet de confondre l'exactitude ou la pseudo-précision avec la vérité. Mais en fait il s'agit tout simplement d'un « empirisme de pusillanimité et de raideur » dénué de tout sens politique, pratique, voire de sens moral dans l'acceptation la plus courante de ces termes. Mais comme dirait Wright Mills, on pourrait passer à pieds joints si une telle manière de fonctionner ne rencontrait dans la symétrie de leur gloire le fétichisme conceptuel à l'oeuvre dans les disciplines du social, un même témoin avare de renseignement sur la société se masquant soit derrière un obscurantisme formel et creux, soit en se drapant sous le manteau de variables microscopiques, une acrobatie certes ingénieuse mais tout aussi formelle et creuse.

Émile Ollivier

## Notes :

[1] Hubert de Ronceray, *Sociologie du fait haïtien*, Presses de l'Université du Québec, Montréal 1979.

[2] Nous aurons beau dire, toutefois, nous ne pourrons nous empêcher de noter au passage que Hubert de Ronceray a été sous-ministre et ministre de l'Éducation nationale. Récemment encore, en tant que ministre du Travail, il signait un communiqué prescrivant la censure des productions intellectuelles.

[3] C. Wright Mills, *L'Imagination sociologique*, Maspero, 1967. L'édition française est une traduction de *The Sociological Imagination*, Oxford University Press, New York.

# MÉDECINE, POLITIQUE ET L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT À PORT-AU-PRINCE

*L'année internationale de l'Enfant à Port-au-Prince aura donné lieu à de nombreuses activités allant de cérémonies officielles au défilé d'enfants dans les rues et à des séminaires et congrès. A cette occasion beaucoup de questions ont été soulevées mettant en évidence les différents aspects d'un drame qui renvoie à la crise économique et à une gestion sociale et administrative désastreuse dont le pays connaît les effets depuis tellement longtemps.* Collectif Paroles *voudrait faire écho à cette recherche sur les problèmes de l'enfant haïtien en tentant de cerner quelques éléments d'analyse et de procéder à une mise en perspective par les textes publiés ici. Le Dr Hénec Titus, président de la société haïtienne de Pédiatrie, a activement participé aux* Deuxièmes journées de Pédiatrie *tenues à Port-au-Prince les 12-16 juin 1979. Nous le remercions d'avoir accepté de nous communiquer ses réflexions sur la malnutrition en Haïti. Adeline Chancy, enseignange, militante féministe haïtienne s'est intéressée aux propos du consultant de l'UNICEF sur la situation de l'enfant haïtien. Elle a sursauté devant les conclusions ahurissantes du rapport final. Enfin, notre collaborateur le Dr Elder Thébaud pratique la médecine psychiatrique en Louisiane, USA, après plusieurs années de pratique au Libéria (Afrique). Mais il est resté attentif à l'évolution de la médecine en Haïti. Il interpelle ici le Dr Buffon Mondestin, président du Comité National pour l'Année Internationale de l'Enfant dont "l'attitude (lui) paraît typique d'un large secteur du corps médical haïtien.*

*****

# LA VISION DE L'UNICEF DE LA SITUATION DE L'ENFANT HAÏTIEN

## par ADELINE CHANCY

En janvier 1979, le *Nouveau Monde* dans son édition du 27 et 28 publiait le programme de la Commission nationale pour l'Année de l'Enfant. Parmi les nombreux points du programme : célébrations, conférences, code de la famille et de l'enfance, le point 6 mérite une attention particulière :

> *— Adoption d'un plan sur la base des priorités établies dans le Rapport sur la situation de l'enfant haïtien présenté par M. Georges Celestin, consultant de l'UNICEF et approuvé par la Commission nationale.*

Lorsqu'on connaît la tragédie de l'enfance haïtienne, soulignée encore récemment lors des Journées pédiatriques de juin 1979, par de nombreux spécialistes haïtiens, on devient conscient de l'importance de tout plan d'action dans ce domaine et l'on s'inquiète de la politique de base qui l'oriente.

La situation haïtienne étant ce qu'elle est : démission des responsables devant tout problème d'envergure nationale, il n'y aura peut-être pas de plan d'action, ou le plan d'action, s'il existe, ne dépassera jamais le stade de simple projet. Cependant l'on ne saurait sous-estimer le rapport de M. Georges Celestin, en raison du poids de l'organisme qui le patronne et surtout en raison du fait que dans notre pays les projets d'envergure nationale sont à toutes fins pratiques assumées par les organismes internationaux.

Quel est donc le contenu de ce rapport et quelles en sont les recommandations ?

M. Georges Célestin a été chargé, en tant que consultant de l'UNICEF, de rédiger un rapport sur la situation de l'enfant en Haïti. Ce rapport a pour but de fournir un ensemble d'informations au gouvernement pour formuler une politique nationale à l'égard de l'enfance, préparer des programmes et mettre sur pied des projets concrets. M. Célestin a réalisé sa mission au cours de la deuxième moitié de l'année 1978 et a soumis son rapport le 15 décembre 1978. Il a contribué à créer des commissions locales pour l'Année de l'Enfant dans les différentes villes de la province, dont les rapports sont publiés en annexe.

Le rapport de l'UNICEF utilise essentiellement les données fournies par les différents ministères de la Santé et de la Population, de l'Éducation, des Affaires sociales. C'est dire qu'il n'apporte aucun élément nouveau au sombre tableau dépeint par nos spécialistes en nutrition, hygiène publique, éducation, aussi bien en Haïti que dans la diaspora. Les chiffres ne sont que trop connus ; rapportés dans l'Atlas de l'enfance de la BID, ils situent Haïti au dernier rang en Amérique et dans certains cas dans le monde.

Le consultant de l'UNICEF ne mâche pas ses mots : la mortalité infantile est une véritable hécatombe, l'école primaire ne forme que des semi-analphabètes, le budget des Affaires sociales (5 % du budget total) est ridiculement pauvre, c'est toute la politique de développement qu'il faudrait repenser, selon ses propres termes. Cependant, quand on en vient à l'analyse et aux recommandations proprement dites, ce que M. Célestin appelle le diagnostic d'ensemble et les propositions pour une politique de l'enfance, c'est là qu'ap-

paraît l'étroitesse de la vision du consultant de l'UNICEF, allant à l'encontre même de ses déclarations de principe sur la nécessité d'une politique de l'enfance liée à un plan de développement national.

En effet, le consultant de l'UNICEF affirme que le *problème principal* de l'enfance haïtienne c'est la mortalité infantile. Il précise : 15 % de 0 à 1 ans, 25 % meurent avant l'âge de 2 ans; en gros 30 % des enfants n'atteignent pas l'âge de 10 ans (p. 110). Mais la *première cause*, selon M. Célestin, c'est la surnatalité (p. 111). Et pourquoi cette surnatalité? Le *premier facteur*, toujours selon M. Celestin, c'est :

> *La grande liberté des moeurs en matière sexuelle dans les couches populaires* (p. 73)

Poursuivant son raisonnement, le consultant de l'UNICEF propose comme *premier objectif stratégique* : la réduction des naissances à tout prix, dans le délai le plus bref et surtout dans les zones rurales, où il y a « *surpeuplement critique* », et les couches populaires des villes (p. 121)

Le cercle est bouclé ! M. Célestin va jusqu'à affirmer que la migration interne, ou l'exode rural, peut être considéré à cet égard comme positif, puisqu'il permettra à plus de monde d'avoir accès à l'éducation en matière de contrôle des naissances (p. 116).

La thèse de M. Georges Célestin se résume ainsi — ce sont ses propres termes :

> *En ce qui concerne les objectifs stratégiques nous considérons qu'une haute priorité doit être donnée à la réduction de la natalité, dans les délais les plus rapides : car, dans le contexte haïtien ce facteur conditionne tous les autres aspects.* (p. 120)

Nous voilà donc ramenés à un raisonnement franchement malthusanien qu'aucun démographe moderne ne se permettrait plus de tenir. Si l'on s'en tient à l'argumentation du consultant de l'UNICEF, il faut empêcher les pauvres, les paysans, les ouvriers de faire des enfants.

Qu'on ne se méprenne pas. Personne ne saurait nier la nécessité de l'éducation sexuelle, de la contraception, de l'espacement des naissances et de l'avortement pour des raisons thérapeutiques et sociales. Il s'agit là, à mon sens, de droits élémentaires de la personne, c'est-à-dire le droit à une maternité librement consentie que doit garantir toute société démocratique.

Mais il est par contre prouvé qu'aucune politique de contrôle des naissances ne peut être appliquée efficacement sans une amélioration des conditions de vie de la population. Toutes les expériences récentes dans les pays sous-développés l'attestent.

D'ailleurs la réplique à la thèse du consultant de l'UNICEF se trouve dans le dossier qu'il a lui-même compilé. Seulement 4 % de la population en âge de procréer a pu être touché par le programme de Planning familial (p. 75). Si, comme il l'affirme, il s'agissait avant tout d'une question de moeurs sexuelles faciles, les gens se précipiteraient sur les centres de planning. On n'ignore pas que de nombreuses études ont été faites sur les causes complexes qui expliquent le fort taux de natalité dans les sociétés où l'enfant représente une force pour la production, une garantie pour la vieillesse, et où l'on n'est jamais sûr du nombre d'enfants qu'on arrivera à sauver.

La véritable situation et les causes premières de l'échec inévitable d'une politique de planning chez une population affamée et vivant dans la misère et l'insécurité, sont exposées clairement dans le rapport de la Commission locale du Cap Haïtien publié en annexe du rapport de l'UNICEF :

> *La lutte quotidienne et la misère totale : au lieu d'aller aux centres il est plus urgent d'aller chercher de quoi manger et nourrir la famille (...) Nous avons constaté en gros que la méthode de planification familiale est mieux acceptée chez les femmes à statut économique plus stable ou plus avancé, quelle que soit la méthode.*

Ainsi l'objectif stratégique prioritaire défini par le consultant de l'UNICEF repose sur une analyse anti-scientifique et est voué de toutes façons à l'échec.

Ce n'est certes pas le seul objectif dégagé dans le rapport. M. Célestin note les facteurs économiques et sociaux et prône la nécessité d'un plan de développement global. Cependant, ce qui est à craindre c'est qu'on isole et qu'on privilégie la *politique de dénatalité* présentée comme prioritaire, sans agir sur les autres facteurs. Dans ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement haïtien s'en remet volontiers aux organismes étrangers. M. Célestin lui-même note que déjà des « organismes privés, notamment nord-américains, travaillent dans ce sens » (p. 75). Or devant l'échec ou les lenteurs du programme de Planning familial, ces organismes peuvent être tentés d'appliquer les méthodes radicales de stérilisation forcée comme cela a été pratiqué en Bolivie, à Porto-Rico, dans les quartiers pauvres des Noirs des États-Unis, et sur des Haïtiennes en République Dominicaine (re : *Listin Diario*, 12 mai 1976).

Le Dossier des femmes haïtiennes, présenté au Congrès de Berlin en 1975, à l'occasion de l'Année internationale de la Femme, sonnait déjà l'alarme sur ce point. L'on ne saurait trop insister sur la vigilance à exercer à l'égard de tels plans élaborés en dehors de la volonté du peuple haïtien et qui pourtant engagent tout son avenir.

À la limite, la thèse du consultant de l'UNICEF signifierait : étant donné que les enfants constituent un problème, le plus simple est de les empêcher de naître. On résoud un problème en le supprimant !

Où se situe la voie pour tenter de résoudre les grands problèmes de base de santé, d'éducation, de respect des droits de l'enfant? Ne réside-t-il pas dans le développement économique du pays et les changements de structure politico-sociale? Les plus graves problèmes de santé par exemple se ramènent à des questions d'alimentation (en termes de production alimentaire et non de charité), et d'hygiène publique. Ce qui implique des changements en profondeur dans le régime du pays et un effort national colossal.

Au fait, que réclamaient les enfants défilant par milliers devant la cathédrale de Port-au-Prince, le 10 juin, à l'occasion de la Journée internationale de l'Enfant? Non pas la charité, mais du travail pour leurs parents. C'est la voie du développement national, de la dignité, de la lutte !...

Adeline Chancy

# ÉPIDÉMIOLOGIE DE LA MALNUTRITION EN HAÏTI

par HENEC TITUS

Du 19 au 24 mai 1975, se tenait à Port-au-Prince, sous les auspices du Gouvernement de la République et de l'Institut interaméricain de l'Enfant, le IIe Séminaire national de la Nutrition de l'Enfant et de la Famille.

Il est vraiment dommage que les minutes de ce séminaire qui prescrivait des recommandations fort pertinentes n'aient pas été publiées. La Société haïtienne de Pédiatrie a cru devoir sauver de l'oubli définitif le texte de ces recommandations jugées très importantes puisqu'elles touchaient déjà au fond du problème de la malnutrition en Haïti. Nous nous proposons aujourd'hui d'étudier l'épidémiologie de la malnutrition à travers les enquêtes nutritionnelles faites en Haïti et les solutions proposées au problème d'une part et de discuter d'autre part du traitement causal de la malnutrition.

## A. — Les enquêtes nutritionnelles faites en Haïti

La première enquête nutritionnelle retrouvée dans la littérature remonte au temps de l'Occupation américaine. Elle est due à Georges et Florence Payne [1] qui étudièrent pendant une année une communauté rurale de 4 439 personnes des environs de Port-au-Prince. Ils rapportèrent 34 cas d'oedèmes chez un groupe d'enfants âgés de 1 à 4 ans, soit une incidence de 6 à 7 %. Ils décrivirent une forme sèche et une forme humide de la malnutrition que l'on pourrait aujourd'hui traduire par marasme et kwashiorkor. C'était en 1927.

Trente ans plus tard, une double équipe de la *Researsh Corporation* de New York, dirigée par Henry Sebrell Jr. d'une part, Derrick et Patricia Jellife d'autre part, menait simultanément une enquête à l'échelle nationale sur la nutrition en Haïti [2] et le statut nutritionnel de l'enfant haïtien [3]. Les résultats de Jeliffe qui tinrent lieu de références officielles jusqu'à nos jours révélèrent que la population infantile préscolaire souffrait de malnutrition à 61 %. dont 7 à 10 % au 3e degré.

En 1975, à la veille du 2e Séminaire sur la Nutrition, l'Enfant et la Famille, le Dr Serge Toureau conduisait pour l'*American Foundation for Overseas Blindness* une deuxième enquête nationale pour évaluer l'ampleur de l'avitaminose A en même temps que l'état nutritionnel des enfants de 1 à 7 ans [4]. Il rapporta un taux de malnutrition globale de 82 % dont 15,7 % au 3e degré.

Enfin, à la veille de l'Année internationale de l'Enfant, de juin à septembre 1978, l'AID entreprenait conjointement avec le bureau de Nutrition la troisième enquête sur l'état nutritionnel des enfants âgés de trois à 59 mois.

Les résultats de cette enquête, présentés au Séminaire sur la Nutrition du département de la Santé publique, devaient découvrir 73 % d'enfants malnourris dont 3 % au 3e degré [5]. Ces chiffres basés sur le rapport poids-taille et qui ont le mérite d'exprimer la malnutrition chronique et non seulement la malnutrition présente comme dans le système de Gomez basé sur le rapport poids-âge, ne tiennent pas compte des cas d'oedème qui selon Gomez appartiennent tous au 3e degré de malnutrition. Cette différence dans l'hypothèse de travail explique le taux apparemment bas de malnutrition au 3e degré rapporté par l'AID et le bureau de Nutrition. Il est à peu près certain que dans l'hypothèse de Gomez auquel nous sommes habitués le taux de malnutrition se situerait au moins entre 7 et 10 % comme en 1958, sinon aux environs de 15 % comme en 1975. Cette remarque toute personnelle est basée sur la constance avec laquelle nous recevons des enfants oedémateux au service de nutrition du Centre de Santé du Portail Léogane. Ces enquêtes, dont les résultats figurent au tableau no 1, étant pratiquées selon des optiques différentes ne sont pas absolument superposables. Mais elles révèlent sans équivoque que, quelles que soient les méthodes employées et les références adoptées, la malnutrition représente chez nous, non seulement une endémie permanente, mais une marée montante qui menace chaque jour davantage des strates sociales qu'elle avait jusque là épargnées.

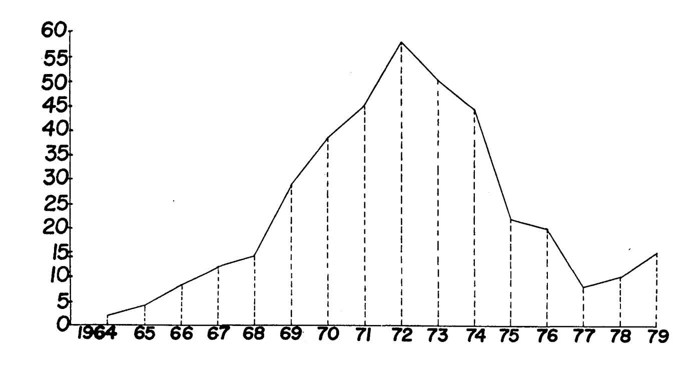
ENQUETES CLINIQUES
SUR LA MALNUTRITION INFANTILE
FAITES EN HAITI

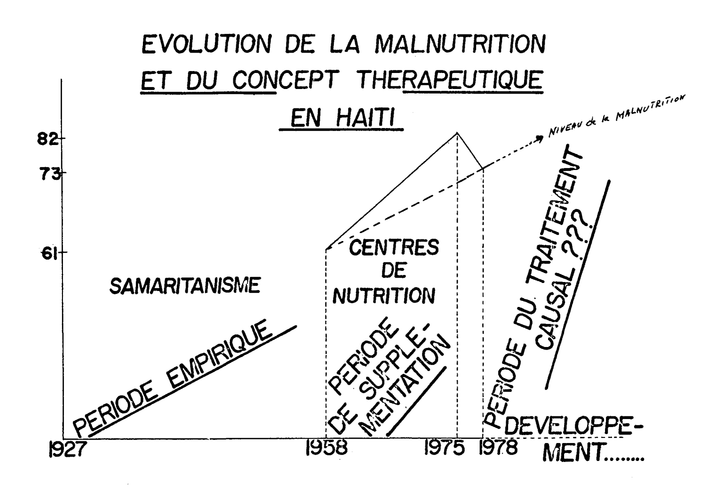
| AUTEURS | Nombre Enfants | AGE | DATE | Taux Malnut. | 3ième Degré | Normaux |
|---|---|---|---|---|---|---|
| U.S.M./PAYNE | — | 1-4 | 1927 | — | 6-7 % | — |
| W.W.F/JELIFFE | 1322 | 1-3 | 1958 | 61 % | 7-10 % | 39 % |
| A.F.O.B./TOUREAU | 1542 | 1-6 | 1975 | 82% | 15.7 % | 17.8 % |
| A.I.D./Bur. Nutr. | 5307 | 3-5 | 1978 | 73 % | 3 % | 27 % |

## B. — Solutions proposées à la malnutrition

L'histoire du traitement de la malnutrition en Haïti peut se résumer en trois périodes distinctes (figure no 2).

MOUVEMENT EVOLUTIF
DES CENTRES DE RECUPERATION NUTRITIONNELLE
EN HAITI




1. — Il fut coutume pendant longtemps d'ignorer la misère et ses conséquences physiologiques. C'était une période de traitement empirique où la charité publique ou privée était pratiquée suivant des élans de compassion individuelle. Le Dr Augustin Mathurin dans son livre l'*Assistance sociale en Haïti*[6] nous a dressé une liste impressionnante des oeuvres de charité qui ont fleuri de 1804 à nos jours. Le dessin qui orne la page de couverture, dû au talent de Mme Christiane Mathurin, illustre fort bien l'esprit de cette période moyennâgeuse qui s'étend de 1804 à 1957. Chacun pratiquait à qui mieux, ce que le catéchisme de notre enfance appelait « les oeuvres de miséricorde corporelle ». Ces initiatives revenaient soit aux puissants du jour (épouses des chefs d'État et de haut dignitaires, dames du corps diplomatique) soit à des âmes charitables qui de temps à autre faisaient des heureux. Aux grandes occasions les chefs d'État soignaient leur popularité en jetant sur leur passage quelques sous aux badauds.

2. — *Les Centres de Nutrition ou de Récupération nutritionnelle.*

La création du bureau de Nutrition au département de la Santé publique vers la fin des années 50 marquait un tournant dans l'attention que les pouvoirs publics comptaient accorder au problème de la malnutrition. Sous l'influence des idées de Bengoa et à la suite des enquêtes Sebrell-Jeliffe s'implanta en 1964 dans la bourgade désertique de Fond-Parisien le premier des centres dits de récupération nutritionnelle.

L'objectif de ces centres était de réduire la mortalité par malnutrition en éduquant les mères sur la valeur, la préparation et l'usage des aliments, l'économie domestique en même temps qu'on traitait leurs enfants malnourris. Les premiers résultats soulevèrent un enthousiasme qui connut son apogée en 1972.

Les centres de nutrition, le plus souvent soutenus par des organismes étrangers, ont connu des fortunes diverses.

Cette période représente un progrès indiscutable sur le samaritanisme anarchique de la période précédente. Ces centres auront permis d'agir directement sur la mortalité immédiate par malnutrition ce qui s'est traduit par une diminution variable des formes décompensées (kwashiorkor et marasme), sans affecter la morbidité comme le montre l'inexorable ascension du taux global de la malnutrition.

## C. — Du traitement causal de la malnutrition

Cette troisième période appartient encore à l'avenir car elle nécessite des réformes profondes de notre mentalité et de nos conceptions sociales économiques et politiques.

Soit un milieu idéal où tous les facteurs de production (terres cultivables, apport humain, apport technique, etc.) sont adéquatement agencés, il en résulte une production abondante de denrées alimentaires disponibles. Si par surcroît le pouvoir d'achat de la population est élevé ou même suffisant, il va de soi que les hôtes de ce milieu jouiront d'une excellente nutrition.

Si par contre, un ou plusieurs de ces éléments font défaut, la production sera évidemment déficitaire. Si de plus le pouvoir d'achat est faible ou nul, il en résultera une société de malnourris, terre d'élection du kwashiorkor, du marasme, du nanisme nutritionnel et de toutes les déficiences spécifiques.

### Étio-pathogénie de la malnutrition

En se référant à ces schémas, on peut considérer la malnutrition comme une maladie métabolique. L'absence ou la déficience d'un ou de plusieurs éléments d'un processus métabolique à un palier quelconque fausse et perturbe les réac-

tions subséquentes et par conséquent la finalité biologique du processus métabolique.

Un comité de lutte contre la malnutrition (CONALMA) créé à la suite du séminaire de 1965 a disparu sans laisser de traces. Nous craignons que l'actuel DIFPAN issu du séminaire de 1975 ne connaisse le même sort, tant que la malnutrition ne sera pas attaquée à ses racines essentielles, c'est-à-dire au niveau des facteurs socio-économiques et politiques qui la conditionnent.

## Les racines essentielles de la malnutrition

La malnutrition est donc chez nous une maladie qui fait corps avec notre histoire. Nos pères en ont souffert du temps de l'esclavage. Le système colonial qui accumulait tous les moyens de production entre les mains des maîtres blancs, ne laissait à la masse des esclaves que les miettes de la production, juste suffisantes pour leur permettre de remplir leur rôle d'outils du régime esclavagiste.

Nous avons hérité de l'indépendance un système néo-colonial où seuls les noms des colons ont changé. Ce système qui s'est aggravé au cours de notre histoire, de nos guerres civiles, des cataclysmes naturels, du partage infini des anciens domaines a converti un régime latifundiaire jadis florissant en un régime microfundiaire pratiquemment improductif. Et complication dramatique, *l'érosion*, comme une immense plaie iatrogène dont le stade actuel remonterait probablement à l'incroyable phyto-génocide, réalisé il y a quarante ans par la Shada, ronge insidieusement notre terre arable au point que le reboisement qui nous paraît un devoir sacré prendra l'allure d'une tentative désespérée tant qu'on aura pas trouvé un substitut de prix dérisoire au charbon de bois.

Cette terre épuisée ou perdue rejette ses habitants vers la ville avec l'espoir chimérique de trouver du travail. Chômeurs affamés, lie du lumpen-prolétariat, ces exilés de la terre déchue de sa fonction nourricière rempliront ces « foyers septiques » que sont les bidonvilles où règnent en maîtres les diarrhées, la malnutrition, le tétanos ombilical, la tuberculose, la typhoïde, la gale, l'impétigo, la pneumonie, la malaria et toutes les maladies de la misère pudiquement appelées maladies tropicales... Les plus hardis s'aventureront dans ces fuites dramatiques vers les pays voisins, qui de nos jours défrayent si souvent la chronique nationale et internationale.

De plus l'inflation qui agite le système capitaliste fait grimper les prix des aliments à des niveaux inaccessibles aux bourses moyennes tandis que la hausse vertigineuse des loyers grignote inexorablement les salaires pratiquement restés stables.

Cette misère est en quelque sorte une sécrétion endocrine des régimes coloniaux ou néo-coloniaux. Elle dérive d'un système qui avalise et légitimise l'intérêt individuel aboutissant inévitablement à la formation d'oligarchies puissantes toujours plus riches opposées à des masses toujours plus pauvres, créant ces conflits de classe qui minent de façon ouverte ou latente les sociétés malades du tiers-monde.

## Conditions du développement

Le traitement causal de cette maladie de notre société se confond donc avec les tâches colossales du développement, en tenant compte de tous les facteurs étiologiques relevés à la base de notre sous-développement. Nos échecs répétés ont déjà prouvé qu'aucun programme vertical, qu'aucune aide internationale ne peut redresser pour nous une situation compromise à la base.

1. — *Réforme agraire*

La production d'aliments est en premier lieu d'ordre agraire. Au niveau des classes dirigeantes, le terme réforme agraire est perçu avec un certain coefficient de suspicion parce qu'on lui trouve *ipso-facto* une résonance gauchiste. Nous espérons bien que cette mentalité s'évanouira à la suite du Congrès sur la réforme agraire que la très respectable FAO organise à Rome le mois prochain et auquel notre pays enverra une délégation. La réforme agraire — qu'elle vise à reconstituer les grands domaines de taille coloniale par l'agglomération des lopins existant actuellement ou à utiliser les latifundia d'État à des fins démonstratives, a certes des implications politiques qu'on ne peut éluder. « Le développement rural, déclarait récemment M. Édouard Saouma, directeur de la FAO, suppose une transformation radicale des structures sociales, une mobilisation totale des masses, des motivations puissantes. Or, tout changement de ce genre tend à bouleverser l'équilibre des forces sociales, il faut le reconnaître, mais nous devons avoir le courage d'affronter ces aléas [7]. »

Le développement suppose donc une volonté solide de bousculer le *statu quo* en éradiquant les tares de la société néo-coloniale héritée de l'indépendance.

Il n'est pas seulement une tâche technocratique. La technique peut certes accomplir des merveilles. Elle peut infuser à nos démarches quotidiennes la logique de l'esprit scientifique ; mais elle est incapable de contenir cette tendance profonde et séculaire à l'exploitation qui va du négoce le plus légal en passant pas les affaires dites marginales jusqu'aux truanderies d'envergure nationale ou internationale. Et à ce titre, le cri de Montréal : Quel développement ? [8] mérite une réponse. Continuerons-nous à nous enfoncer dans la voie capitaliste de développement qui nous promet tout au plus une évolution en dents de scie, laissant irrésolues les questions fondamentales ou bien jetterons-nous un regard lucide sur le drame du tiers-monde dont fait partie notre propre dénuement ?

2. — *La Réforme démocratique*

À l'heure où le président Carter reçoit Deng Shiao Ping en grande pompe à la Maison blanche ; à l'heure où deux pays socialistes avérés se font non plus la guerre froide des mots, mais la guerre brutale des chars et du napalm, jonchent les champs de bataille de milliers de cadavres fraternels, la moindre des leçons qu'une petite nation désoeuvrée puisse tirer de ces événements tragiques est que l'intérêt national prime les idéologies et les systèmes et que par conséquent le satellisme inconditionnel relève d'une myopie dangereuse.

Nous étions encore à ces réflextions quand tombèrent des téléscripteurs du jour la déclaration du chancelier de la République à l'Agence France-Presse selon laquelle Haïti était pratiquement candidate à l'admission au rang des pays non-alignés. Déclaration importante s'il en est, puisqu'elle postule la remise en question d'une politique nationale basée depuis 1915 sur le déterminisme géographique et le parti pris occidental. Elle semblerait élargir le champ de nos intérêts et de nos perspectives commerciales. en initiant une politique étrangère progressiste, elle porterait en elle-même la promesse d'étendre la libéralisation jusqu'à la démocratisation, source ultime du développement politique et économique.

## L'Homogénéisation du pays

Le développement, avons-nous dit, n'est pas seulement une tâche technique. Il n'est pas non plus l'oeuvre d'un homme, d'un groupe d'hommes ou même d'un gouvernement. C'est une tâche révolutionnaire en soi. Or, Haïti est un pays divisé en trois États séparés par d'insondables fossés. Le développement implique également la récupération des deux autres Tiers-États : d'une part, la paysannerie victime de l'ostracisme socio-géographique, d'autre part, la diaspora victime de l'ostracisme économico-politique.

Il est heureux que depuis quelque temps le mot de développement soit sur toutes les lèvres, qu'il soit le sujet de débats publics parfois très animés, qu'à la faveur de la libéralisation des coopératives éparses naissent par ci par là, que des formes collectives d'exploitation de la terre montrent déjà le chemin inéluctable d'une réforme sociale qui se soucie à la fois de récupérer la terre et l'homme qui l'habite et la travaille.

Il nous paraît indispensable d'intégrer dans le mécanisme du développement cette immense force de travail et de pensée qui croupit dans l'ignorance ou l'exil. Toute solution partielle n'est que palliative et nous condamne à « la répétition indéfinie de l'échec ».

Si nous voulons sauver la terre de la dégénérescence, le paysan du découragement et de l'émigration et l'enfant des stigmates dégradantes de la malnutrition, nous devons reconnaître que celle-ci est une tare profonde liée au régime semi-colonial et semi-féodal dans lequel nous végétons depuis l'indépendance et que son traitement causal dépend des transformations heureuses que nous pouvons apporter à ce milieu. Il y a déjà des éléments d'espoir que nous trouvons dans la multiplication des coopératives, la déclaration du chancelier Dorcely, les promesses de l'approfondissement de la libéralisation, l'action éducative de plus en plus étendue de la presse, l'usage de la langue vernaculaire comme moyen de communication avec les masses. Cette cure radicale de la malnutrition passe inévitablement par une révision déchirante de nos options politiques et de nos molèles de développement.

## Notes :

[1] Payne, Georges C. et Florence Kink Payne, 1927, "The incidence of an edema desease among children in the Republic of Haiti", *American J. Hyg.*, Vol 7, pp. 73-83. (Rapporté par : Yvan Beghin, William Fougère et Kendall W. Kingin, *L'Alimentation et la Nutrition en Haïti*, 1970, Presses Universitaires de France.

[2] Sebrell, W.H. et collaborateurs, "Appraisal of nutrition in Haïti 1959", *The American Journal of Clinical Nutrition*, 7 : 5.

[3] Jeliffe, Derrick B., et E.F. Patricia Jeliffe, "The nutritional status of Haitian children", *Acta Tropica*, 18 :1.

[4] Toureau, Serge, *Avitaminose A et nutrition en Haïti*, 1975.

[5] AID-bureau de Nutrition, *Haïti Nutrition Status Survey*, 1978.

[6] Dr. Mathurin Augustin, *Assistance publique en Haïti de 1804 à nos jours*, 1972, Imprimerie des Antilles.

[7] Saouna, Édouard, "Une attaque globale contre la pauvreté des masses rurales", *Le Matin*, no 22.389, mercredi 18 avril 1979.

[8] Manigat, Charles, Moïse, Claude et Émile Ollivier, *Haïti : Quel développement ?* Propos sur l'enquête de Jean-Jacques Honorat, Collectif Paroles, Montréal, 1975.

# MÉDECINE ET POLITIQUE EN HAÏTI

par ELDER THÉBAUD

L'ONU a décidé de faire de 1979 l'année internationale de l'enfant. Le gouvernement haïtien a sauté sur l'occasion pour se présenter en défenseur des droits de l'enfant. Des comités d'initiative ont été formés. De nouvelles dispositions de protection de l'enfance ont été à la hâte mises au point. Mais par delà la phraséologie la dure réalité inflige le démenti le plus flagrant aux déclarations de bonnes intentions du pouvoir. Les classes dirigeantes et le gouvernement qui défend leurs intérêts peuvent-ils et veulent-ils vraiment améliorer le sort de l'enfant et lui offrir des conditions d'épanouissement physique et culturel ?

Il est bien déprimant de constater que dans nos campagnes certaines de ces minables fermes-écoles qui autrefois dispensaient en enseignement au rabais n'existent plus; et pour des raisons aussi surprenantes que celle-ci : un cyclone avait emporté le toît et il n'a jamais été remplacé. Nos masses croupissent dans l'ignorance et Haïti arrive bon dernier dans l'hémisphère occidental pour ce qui est du taux d'alphabétisation de la population. Une campagne d'alphabétisation sans lendemain ou la construction du Lycée François Duvalier à Pétion-Ville n'ont pas changé les données fondamentales du problème de l'éducation en Haïti.

Peut-on s'attendre à ce qu'un gouvernement qui n'a pas sû placer l'éducation des jeunes au rang des priorités se soucie davantage de leur santé ? Là encore les faits sont accablants, Haïti compte l'un des taux de mortalité infantile les plus élevés du monde. Les nouveaux-nés sont fauchés par le tétanos ombilical; les enfants meurent encore de diarrhées, et de malnutrition. Les mères font la queue devant les hôpitaux et dispendaires. Bien souvent elles ne recevront au bout de la consultation qu'une prescription qui ne résout rien puisqu'elles ne peuvent se payer les médicaments. Faisant pendant à cette caricature de médecine curative l'idée de protection materno-infantile fait lentement son chemin grâce aux efforts de quelques pionniers incompris et isolés de l'ensemble du corps médical.

L'unanimité est faite pour constater la lamentable situation sanitaire du pays, mais ce que nous voulons montrer, c'est que le gouvernement et les classes dirigeantes du pays n'ont pas la volonté politique d'y apporter les vrais remèdes.

A ce propos, un article du docteur Buffon Mondestin paru dans le *Nouveau Monde* (12-13 août 1978) appelle quelques remarques. On aurait tort de sous-estimer l'importance des points de vue du Docteur Mondestin. D'abord son attitude nous paraît typique d'un large secteur du corps médical haïtien. D'autre part le docteur Mondestin occupe des postes-clé dans la hiérarchie médicale. Il est Chef du Service du Pédiatrie à l'Hôpital de l'Université d'Etat, Professeur de pédiatrie à la Faculté de Médecine, Président du Comité National pour l'année internationale de l'enfant. Enfin de son propre aveu il agit selon l'esprit du "Jean-Claudisme". Il s'agit donc d'un personnage important, probablement écouté et qui doit influencer la politique du gouvernement en matière sanitaire.

Une interview accordée par le Docteur Ary Bordes au *Nouvelliste* a été l'occasion fournie au Docteur Mondestin pour exposer sa vision de nos problèmes pédiatriques et les moyens qu'il propose pour les rédoudre. S'opposant au Docteur Bordes qui préconise de faire porter l'effort sur la protection materno-infantile généralisée, le Docteur Mondestin, lui, recommande l'érection immédiate d'un hôpital pédiatrique qu'il considère comme "une urgence nationale" car, dit-il, c'est le "*seul* moyen de résoudre certains problèmes courants." (sic)

Une lecture attentive de l'article du Docteur Mondestin nous a permis de dresser une liste des problèmes qu'il juge préoccupants :

– Impossibilité d'hospitaliser tous les cas graves à cause du manque de lits dans le service de pédiatrie.

– Impossibilité de fournir un enseignement adéquat aux étudiants en médecine et aux infirmières. Dans le cadre d'un service exigu, les leçons du professeurs n'arrivent pas à tous les étudiants.

– Impossibilité de cataloguer les cas, "vu que l'essentiel est de trouver un lit pour le petit malade."

– Impossibilité d'isoler les cas contagieux dans le cadre du service actuel.

– Le Docteur Mondestin tient aussi à un hôpital qui lui permette "d'accueillir sans complexe la visite d'un confrère étranger." Reconnaissons que sur ce dernier point, Mondestin donne raison à Bordes, car celui-ci avait déclaré : "Un hôpital pédiatrique peut combler les aspirations professionnelles des pédiatres." Nous aimerions poser une question au Docteur Mondestin : "Que peut offrir son hôpital pédiatrique à l'enfant qui tomberait gravement malade à Mont-Organisé ou à Tiburon ?"

Mais venons-en au coeur du débat. Les lits du service de pédiatrie de l'hôpital général de Port-au-Prince sont presqu'en totalité occupés par ces cas qui constituent le lot des pays pauvres : tétanos ombilical et autres infections, diarrhées, malnutrition.

Il est possible de prévenir le tétanos ombilical par la vaccination des mères pendant la grossesse ou par l'adoption de mesures d'asepsie au cours de l'accouchement. Malheureusement les matrones qui dans les campagnes assistent les femmes enceintes ignorent bien souvent les notions d'asepsie et dans bien des cas peuvent elles-mêmes induire le mal. Il n'est pas rare non plus que la paysanne soit obligée de travailler jusqu'au dernier jour de la grossesse et accouche au marché ou sur le bord du chemin dans des conditions qui exposent le nouveau-né au risque de tétanos ombilical.

Quant à prétendre résoudre le problème de la malnutrition et surtout de la malnutrition protéique ou kwashiorkor dans un cadre hospitalier, ce n'est ni plus, ni moins que "lavé min souyé a tè.", car l'enfant amélioré qui quitte l'hôpital retourne à ses parents, lesquels n'ont ni les connaissances nécessaires, ni les moyens matériels de lui offrir une alimentation adéquate. Une étude sur le taux de rechute des cas de kwashiorkor serait appropriée.

A propos de la malnutrition, le Professeur Gentilini de la Faculté de Médecine de Paris écrit : "La malnutrition pourrait être jugulée par une éducation sanitaire des mères; elle n'est souvent qu'une faute de sevrage que sanctionne le marasme ou le kwashiorkor." Il est bien clair que, grâce à une prévention adéquate, aucun lit d'hôpital ne devrait être occupé par des cas de tétanos ombilical ou de kwashiorkor.

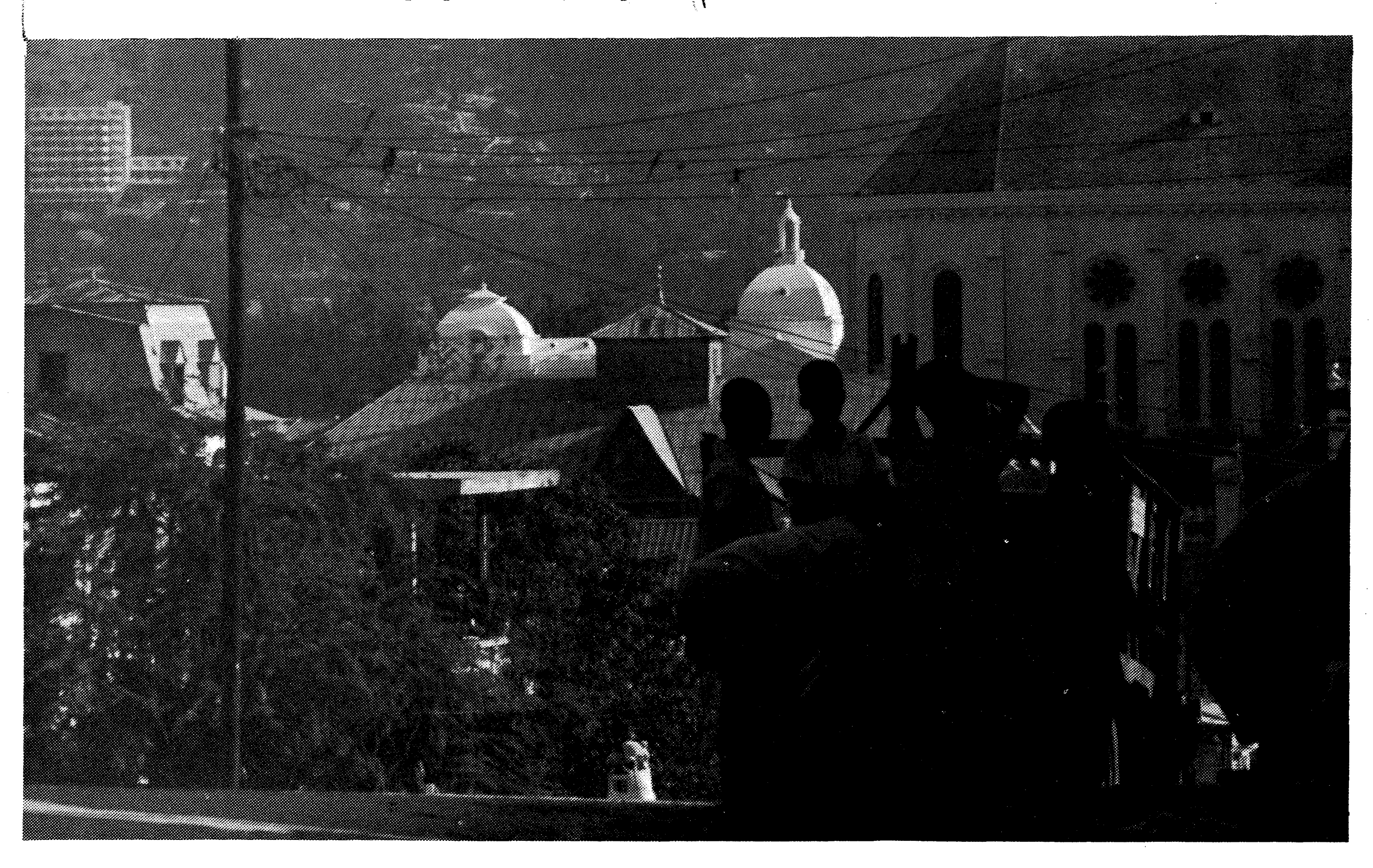
Les diarrhées sont le plus souvent causées par les infections gastro-intestinales et les parasitoses résultent de la contamination de l'eau de boisson et des aliments. Là encore il est facile de concevoir que la situation puisse s'améliorer par l'éducation sanitaire et des mesures d'assainnissement (forage de puits, construction de latrines, etc.).

Restent les autres infections (tuberculoses, polio, rougeole, etc.) qui pourraient être prévenues par la vaccination obligatoire et l'amélioration de l'etat nutritionnel des enfants.

L'enseignement clinique confiné à l'hôpital nous paraît fort contestable. Il déforme le futur médecin et contribue à lui faire croire que sa tâche se limite à diagnostiquer et à traiter le mal une fois qu'il s'est installé, alors qu'il devrait être tout aussi attentif aux conditions qui dans le milieu contribuent à mettre en place la maladie. Ce n'est pas par hazard que la plupart des médecins américains n'ont jamais vu un cas de kwashiorkor, tandis que les crises cardiaques sont plus rares en Haïti qu'aux Etats-Unis. L'étudiant pourrait bien être assigné aux dispensaires où il participerait aux soins préventifs et curatifs. Il gagnerait à accompagner les équipes volantes dans les écoles et les maisons; à aller sur le terrain mener des enquêtes épidémiologiques en vue de déterminer les besoins de la population dans le domaine sanitaire.

Les structures de soins qui existent dans les pays sous-développés ont été calquées sur celles des pays industrialisés et ne répondent pas à leurs besoins. Nos gouvernants ont fait construire les hôpitaux dans les villes alors que la majorité de la population vit dans les campagnes. Cette politique trouve ses défenseurs dans ceux qui sont intéressés au maintien de l'ordre établi... Cependant, même dans un pays où l'urbanisation est aussi poussée qu'aux Etats-Unis, les progrès enregistrés par les idées de justice sociale ont forcé le gouvernement à décentraliser les services de santé, puisque les habitants des ghetos ne profitent pas des hôpitaux ultra-modernes avec leurs services de pointe. La spécialisation à outrance est de plus en plus découragée au profit de la formation de médecins généralistes. Les gouvernements des pays *en voie de développement* ont donc une option claire à faire en vue de répondre aux besoins des populations : renoncer à la médecine strictement curative centrée sur l'hôpital et faire porter l'effort sur la médecine préventive à laquelle il convient d'adjoindre l'éducation sanitaire.

Qu'on ne nous accuse pas de prôner une médecine au rabais. L'exemple de la Chine avec ses "médecins aux pieds aux pieds nus" vaut la peine d'être cité. Ce pays a réussi entre 1950 et 1956 à faire baisser le taux de mortalité infantile de



117 pour 1 000 à 34 pour 1 000, par l'utilisation sur grande échelle du personnel auxiliaire, la décentralisation des services de santé, et les mesures adéquates de prévention. En Haïti même, ce n'est pas aux médecins et aux hôpitaux que l'on doit le recul relatif du paludisme, mais à la SNEM qui a appliqué des méthodes de lutte anti-vecteur. Citons encore le Professeur Gentilini : "Cette médecine (curative) qui implique une structure hôtelière dévorante, doit être actuellement limitée sous peine de priver les Etats de l'indispensable et plus rentable médecine préventive." A côté de la médecine curative et préventive, le Professeur Gentilini fait bonne place à la médecine promotive ou éducation sanitaire : "Elle implique peu de moyens matériels et ne réclame que des éducateurs, mais il faudrait commencer par former ceux-ci, en provoquant un changement radical d'attitude dans le corps médical. L'intérêt de cette éducation sanitaire auprès des mères, des enfants, des adultes, au sein de toutes les collectivités, par tous les moyens audio-visuels disponibles, progresse cependant dans l'esprit des responsables et commence à atteindre les masses. C'est d'elle *seule* que dépend la réussite d'une politique sanitaire du Tiers-Monde."

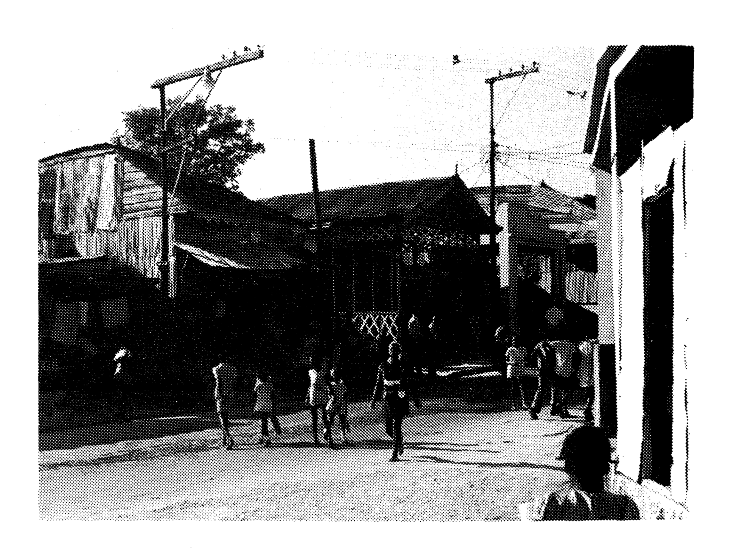
L'OMS et l'UNICEF ont recommandé sans ambiguité aux pays du Tiers-Monde de renoncer à leurs structures de soins au coût onéreux et de les remplacer par "les soins de santé primaires" inspirés du modèle chinois. Des pays africains tels que le Mali, la Tanzanie, le Mozambique ont courageusement remis en question les structures sanitaires héritées de la colonisation. Leur nouvelle politique prévoit la multiplication des dispensaires de brousse fonctionnant sous la direction d'un infirmier assisté "d'agents de santé primaires" choisis par la population. Au Mali, le recyclage des matrones a commencé et, semble-t-il, porte déjà ses fruits. Ainsi s'éloigne-t-on d'une médecine purement curative pour lui substituer une nouvelle approche qui n'exclut pas les soins hospitaliers, mais ne les considère que comme l'ultime recours.

Le compartimentage abusif de la médecine doit être évité. Une pédiatrie totalement séparée de la médecine de l'adulte est une aberration. La vie commence avec la conception et la protection de l'enfant passe par la protection de la mère.

Nous proposons pour Haïti une réorientation drastique de la politique sanitaire. En bref, il s'agit de renoncer à cette conception qui fait du médecin le seul dispensateur de soins, et de l'hôpital le seul lieu où se pratique la vraie médecine.

Il conviendrait de couvrir le pays d'un réseau de dispensaires fonctionnant en coordination avec un hôpital régional. Ces dispensaires seraient équipés de façon à pouvoir s'occuper des cas courants. Des mesures seraient prises en vue d'acheminer les cas graves dans les plus brefs délais vers l'hôpital. Le fonctionnement de ces dispensaires serait assuré par des infirmiers assistés d'auxiliaires médicaux issus de la collectivité même. Ce personnel para-médical n'aurait pas seulement pour tâche de dispenser les soins curatifs. Il lui reviendrait aussi de pratiquer la vaccination, de faire l'éducation des matrones et des mères, de constituer des équipes volantes qui iraient dans les écoles et les familles enseigner les notions d'hygiène et s'assurer de leur application. Une autre catégorie d'officiers de santé s'occuperaient de créer dans le milieu les conditions favorables au maintien de l'état de santé (construction de latrines, approvisionnement en eau potable, lutte anti-vecteur).

Finalement il faudrait faire bonne place à une pharmacie de village gérée par la collectivité et peu intéressée à réaliser des profits exhorbiants.



Nous croyons avoir clairement indiqué que l'hôpital a sa place dans toute structure sanitaire, mais une juste définition de nos priorités et une évaluation correcte de nos ressources matérielles nous commandent de remettre à demain l'érection d'un hôpital pédiatrique ultra moderne qui aurait son service de cancérologie de l'enfant.

Il ne s'agit pas non plus de se passer de médecins. Les connaissances de ces derniers doivent être mises à profit dans des tâches de coordination, de formation de personnel paramédical, et dans le traitement des cas qui dépassent la compétence de l'infirmier.

L'OMS définit la santé comme "Un état de complet bien être physique, mental et social". Si l'on s'en tient aux normes posées par l'OMS l'état de santé ne se conçoit que dans un cadre social et culturel propice à l'épanouissement de l'individu. Cela suppose l'éducation des masses et leur accession au bien être matériel. Malheureusement, nous assistons à un encombrement progressif des villes de plus en plus insalubres et dont les espaces verts disparaissent, remplacés par des stations-service. Des jeunes qui sont encore à l'âge de la fréquentation scolaire vivent de la prostitution ou de la mendicité. Les mornes sont rongés par l'érosion et la production agricole ne suffit pas à nourrir la population.

Pour que le droit à la santé, que l'on reconnaît volontiers à tous, ne reste pas lettre morte, il faut créer les conditions qui le garantissent. Nous parlons d'une nouvelle société qui reconnaît les droits de la femme et de l'enfant. Où la santé ne sera pas ce bien de consommation dispensé par quelques spécialistes du savoir médical, mais une conquête dont chaque individu devient le promoteur, le responsable, le défenseur. La "médecine scientifique" placée au-dessus des débats politiques est une de ces mystifications entretenues par les classes privilégiées intéressées au maintien du statu quo. Un authentique programme de promotion de la santé implique une refonte des mentalités et des bouleversements dont les classes dirigeantes ne peuvent accepter le risque.

Au cours de l'année 1979 on érigera peut-être à Port-au-Prince un hôpital pédiatrique sophistiqué mais on n'aura pas fait justice à l'enfant haïtien.

*****

LECTEUR

Si vous désirez être tenu au courant des publications du COLLECTIF PAROLES au moment de leur sortie, veuillez découper cette page, la compléter et nous la retourner.

NOM ........................................................................................................

PRÉNOM ...................................................................................................

ADRESSE ..................................................................................................

...................................................................................................................

...................................................................................................................

Connaissez-vous des personnes qui sont susceptibles de s'intéresser à nos publications?

Veuillez nous indiquer leur nom, prénom, adresse :

1. .............................................................................................................

...................................................................................................................

...................................................................................................................

2. .............................................................................................................

...................................................................................................................

...................................................................................................................

3. .............................................................................................................

...................................................................................................................

...................................................................................................................

**COLLECTIF PAROLES**
**B.P. 263, Succursale LaSalle**
**LaSalle, P.Q., Canada**
**H8R 3V2**

CENTRE
COMMUNAUTAIRE
MAISON D'HAITI
FONDE EN 1972

4150 SAINT-DENIS
MONTREAL, H2W 2M5
TEL (514) 844-9309




# UNE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Depuis le mois de mars, trois numéros du BULLETIN de la Maison d'Haiti ont déjà paru. Nous espérons continuer régulièrement notre publication. Cela ne se réalisera qu'avec votre collaboration.

| | |
|---|---|
| Abonnement de soutien | $ 10.00 |
| Abonnement normal | $ 5.00 |

Nom : ............................................

Adresse : ........................................
..................................................
Code postal : ............ Téléphone : ............

Publications du Collectif Paroles

*1946-1976, Trente ans de pouvoir noir en Haïti. Tome premier : l'Explosion de 1946*

Prix : **$ 9.25**

Charles Manigat, Claude Moïse, Émile Ollivier
*Haïti : quel développement ?*
(Propos sur l'enquête de Jean-Jacques Honorat)

Prix : **$ 5.95**

Kethly Millet
*Les Paysans haïtiens et l'Occupation américaine (1915-1930)*

Prix : **$ 6.50**

Frantz Lofficial
*Créole/français : une fausse querelle*
(Bilinguisme et réforme de l'enseignement en Haïti)

Prix : **$ 8.00**

À PARAÎTRE :

Max Manigat
*Haïtiana 1971-1975*
(Bibliographie haïtienne)

Ces publications sont actuellement disponibles. Vous pouvez vous les procurer en expédiant un chèque à l'adresse du *Collectif Paroles*.